DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 14160 – 5 F

MARDI 7 AOUT 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Les « marines » au Libéria

LA décision des Etats-Unis d'intervenir au Libéria fait suite aux menaces du rebelle dissident, Prince Johnson, qui avait affirmé son intention d'arrêter tous les étrangers présents à Monrovia. Manière à lui de provoquer le débarquement des « marines » américains et d'embarrasser son ancien allié, Charles Taylor, avec lequel il se dispute le pouvoir plus que déliquescent de Samuel Doe, retranché dans son palais-forteresse.

Il n'est pas sûr que son stratagème réussisse. Washington a en effet clairement laissé entendre que les 225 « marines » qui, pour des raisons évidentes de sécurité, ont été placés « en situation de combat » n'avaient qu'une seule mission : évacuer les ressortissants américains et protéger les installations sous bannière étoilée.

Les Etats-Unis ne sont pas très chauds – c'est le moins que l'on puisse dire – pour mettre les pieds dans le bourbier libérien. D'autant que les candidats à la succession du président Doe ne brillent ni par leur savoir-faire ni, moins encore, par leur respect des droits de l'homme. Les rodomontades de Charles Taylor et ses appels à la mobilisation générale n'impressionnent plus grand monde. Quant à Prince Johnson, son dernier « fait d'armes » – l'assassinat d'un Libérien qui portait un brassard de la Croix-Rouge – parle de lui-même.

CETTE intervention américaine était souhaitée par la population, qui considère un peu les Etats-Unis comme leur seconde patrie dans la mesure où ils ont été, il y a quelque cent cinquante ans, les pères-fondateurs du Libéria. Les autochtones, qui payent un lourd tribut à cette guerre civile – plus de cinq mille morts en sept mois, – en sont, en effet, arrivés à la conclusion qu'ils ne verront pas le bout de leurs épreuves sans aide extérieure.

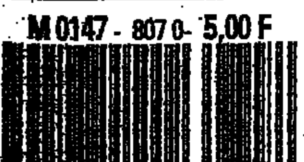
Ce à quoi les Etats-Unis se refusent, pour le moment – c'est-à-dire intervenir dans les affaires intérieures du Libéria, – certains pays africains réunis au sein de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) semblent maintenant prêts à s'y résigner sous couvert d'assurer la protection de leurs ressortissants. Le Nigéria, qui veut jouer son rôle de grande puissance régionale et entend que celui-ci soit reconnu par ses voisins, fait fortement pression dans ce sens.

SI ces pays réussissent à envoyer sur place une force d'interposition, parviendront-ils à obtenir des belligérants un cessez-le-feu et, partant, à mettre en place un gouvernement de transition ? Ce serait un beau succès à porter au crédit de la diplomatie africaine, d'ordinaire si hésitante à se mêler des affaires des autres.

L'intervention américaine facilite cette entreprise africaine. Les Etats-Unis montrent la voie sans vraiment s'y engager, laissant à plus concernés qu'eux le soin d'aller de l'avant. Le débarquement des « marines » à Monrovia est peut-être aussi un signal envoyé par Washington du côté de l'Irak pour rappeler à qui de droit qu'aucune option n'est écartée...

Lire nos informations page 5

M 0147 - 807 0 - 5,00 F



La mainmise de l'Irak sur le Koweït et ses répercussions internationales

Le président Bush durcit sa position contre Bagdad
Les marchés financiers accusent une forte baisse

L'annonce, par l'Irak, d'un début de retrait, dimanche 5 août, de ses troupes du Koweït – de toute manière compensé par l'arrivée de « volontaires » – n'est guère prise au sérieux, notamment à Washington. M. George Bush a durci sa position et déclaré : « L'Irak a de nouveau menti. Ce sont des hors-la-loi internationaux et des renégats. » *A New-York, le Conseil de sécurité de l'ONU devait se réunir lundi pour se prononcer sur des sanctions contre l'Irak. Samedi, les Douze avaient imposé un embargo sur le pétrole irakien et koweïtien et sur les ventes d'armes à Bagdad. Le président Mitterrand a eu un entretien téléphonique avec M. Gorbatchev, et les deux chefs d'Etat, qui ont qualifié la situation de* « sérieuse », *sont convenus de poursuivre leurs contacts. La crise affecte gravement les places financières : la Bourse de Paris a chuté, lundi en début d'après-midi, de 6 % (indice CAC 40), celle de Londres de 2,6 % (Footsie) tandis que Tokyo clôturait à – 3,1 % et Hongkong à – 7,42 %. Le dollar continue de s'affaiblir (5,28 F au lieu de 5,34 F à Paris) tandis que le prix du pétrole ne cesse de grimper.* (Lire page 20.)

L'impuissance des pays arabes

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

Si éviter toute intervention étrangère dans le conflit irako-koweïtien est bien la seule chose sur laquelle paraissent s'accorder, au moins dans le discours et encore avec quelques nuances, les chefs d'Etat arabes, leurs divergences pour résoudre cette crise d'une extrême gravité pour les conséquences qu'elle peut avoir confinent à l'impuissance.

Pour la deuxième fois, le mini-sommet de Djeddah, annoncé vendredi par le roi Hussein de Jordanie après un entretien avec le président irakien Saddam Hussein, a été ajourné sans qu'aucune date ne soit plus avancée. L'exigence de Bagdad d'y voir représenté le *« gouvernement provisoire »* qu'il a lui-même mis en place rendait la tenue de ce sommet d'autant plus impossible que la majorité des Etats arabes ont non seulement condamné *« l'agression irakienne »* mais affirmé *« refuser les effets de cette invasion et ne pas reconnaître ses conséquences »*.

Ce n'est à cet égard sans doute pas un hasard si pour la première fois depuis l'invasion du Koweït jeudi, les télévisions saoudienne, Bahreini, Qatari et la station de Dubaï dans les Emirats arabes unis, ont retransmis l'appel à la résistance lancé à son peuple par l'émir du Koweït Cheikh Jaber, réfugié en Arabie saoudite. La télévision saoudienne a aussi montré l'audience accordée dimanche par le roi Fahd au premier ministre koweïtien, cheikh Saad. La télévision de Bahrein a pour sa part retransmis une réunion du cabinet koweïtien, présidé par cheikh Saad et auquel assistait le ministre de la défense, dont le sort demeurait incertain, dans un endroit non précisé mais qui pourrait se trouver dans la région de Dahran, en Arabie saoudite, non loin de la frontière koweïtienne.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 3

Des économies occidentales moins vulnérables

par Alain Vernholes

Survenant au moment précis où l'Europe semblait capable, par son dynamisme, de compenser le ralentissement de l'activité enregistré aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne et de tirer le monde vers plus de prospérité et de richesse, le coup de force de Saddam Hussein risque, si les choses ne s'arrangent pas durablement, de mettre au chômage des centaines de milliers d'hommes et de femmes, en même temps que d'aggraver la pauvreté du tiers-monde.

L'embargo qu'essaient d'imposer les grandes nations sur le pétrole irakien et koweïtien va faire monter les prix. D'abord parce que les quantités mises sur le marché pourraient diminuer, même si l'Arabie Saoudite et d'autres grands producteurs compensaient en partie la défection forcée de l'Irak ; ensuite parce qu'une ruée va se produire sur les marchés, malgré l'abondance des stocks actuels dans le monde : ruée spéculative, ruée née de l'inquiétude.

En 1979-1980, lors du deuxième choc pétrolier provoqué par la révolution iranienne (1), puis par la guerre entre l'Iran et l'Irak, des achats de précautions très importants avaient fait monter à la verticale les prix du brut, passés de 13 dollars le baril à 33 dollars environ, entre décembre 1978 et décembre 1980 (2). Les prix des matières premières industrielles, qui avaient commencé d'augmenter à l'automne 1978, avaient suivi. Même les matières premières alimentaires avaient été touchées, phénomène aggravé par de médiocres perspectives de récoltes.

Les événements du Koweït pourraient avoir les mêmes effets. Si les stocks pétroliers sont plus qu'abondants, il n'en va plus de même pour les biens intermédiaires, comme l'acier et la chimie, des stocks que l'ensemble des pays industrialisés ont sensiblement réduits depuis l'automne 1989. La peur de manquer provoque toujours des comportements de précaution qui, à l'échelon de chaque entreprise, paraissent insignifiants, mais qui, cumulés, provoquent des achats considérables. C'est ainsi que la flambée des prix de détail de 1979 (+ 9,8 %) et de 1980 (+ 12,9 %) avait eu, en grande partie, pour origine des anticipations inflationnistes.

Nous n'en sommes heureusement plus là dans l'ensemble des pays occidentaux.

Lire la suite page 13

(1) L'Iran, alors second producteur de l'OPEP, avait arrêté ses exportations du 26 décembre 1978 au 5 mars 1979.

(2) La hausse du baril de brut fut de 150 % pendant cette période. Entre octobre 1973 et janvier 1974 (premier choc pétrolier), les cours étaient passés de 2,9 à 11,6 dollars le baril.

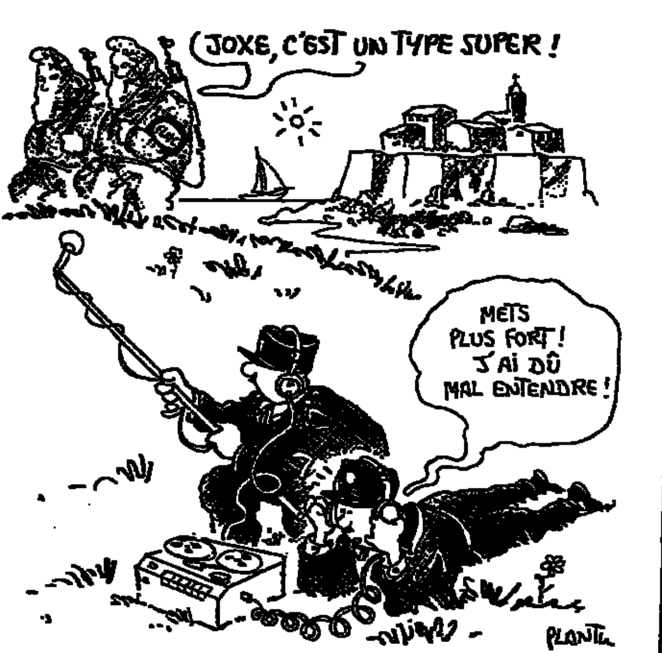
Crise politique au Pakistan

Le premier ministre, Mme Bhutto, démis de ses fonctions, le Parlement dissous page 20

L'unification de l'Allemagne

Le projet d'élections anticipées du chancelier Kohl paraît compromis page 6

Le FNLC confirme la trêve



Lire l'article de MICHEL CODACCIONI page 20

Frissons fin de siècle

Le feuilleton de JEAN-PIERRE RIOUX

16. – *Bernadette et Thérèse* page 2

Le sommaire complet se trouve page 20

Les désillusions des réfugiés albanais

Un mois après l'exode de Tirana, l'impatience grandit dans les camps de transit

L'appel de l'Ouest est le plus fort. Plus de la moitié des 543 réfugiés albanais arrivés en France le 15 juillet et regroupés dans des camps de transit exigent d'émigrer aux Etats-Unis. Les autorités ont le plus grand mal à leur faire admettre que les démocraties sont aussi, à leur manière, des bureaucraties...

Leurs grands gestes et l'agitation de leurs mains n'y ont rien fait. Les hôtesses de l'ambassade américaine à Paris ont été fermes. Pas de rendez-vous, pas d'entretien. Les trois *« envoyés spéciaux »* des réfugiés albanais, cornaqués par un éducateur du centre de Montieu, dans les Yvelines, se sont alors retrouvés sur la place de la Concorde avec un pincement au cœur : leur grand rêve américain en prenait – momentanément – un sacré coup. *« Ils ne connaissent qu'une direction : l'Ouest »*, soupire un adjudant, « nounou » improvisée de ce bataillon de grands gosses turbulents. Et la même idée fixe prospère dans les camps de transit de Mourmelon (Marne) ou de Saint-Astier (Dordogne). Besnik Demaj, vingt-sept ans, ingénieur agronome, explique l'impatience de ses camarades : *« Ce sont en majorité des ouvriers de base. Pour eux, l'Amérique est une belle image, un paradis. S'il y avait eu une ambassade des Etats-Unis à Tirana, ils s'y seraient rués. »*

LAURENT GREILSAMER

Lire la suite page 8

CHAMPS ECONOMIQUES

Pauvres dans les pays riches, riches dans les pays pauvres

Job et Crésus se croisent dans tous les pays du monde, comme le montre une série d'enquêtes sur les riches dans les pays pauvres et les pauvres dans les pays riches, publiées à partir d'aujourd'hui dans le supplément « Champs économiques ». Ainsi, en Turquie, à côté des vieilles familles, toute une catégorie de nouveaux riches est née de la libéralisation de l'économie. Cependant, en Allemagne fédérale, la pauvreté touche plus de trois millions de personnes, notamment les femmes seules.

Pages 15 et 16

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 850 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 485 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

Frissons fin de siècle

1889-1900

par Jean-Pierre Rioux

16. Bernadette et Thérèse

Les assomptionnistes mettent la main sur Lourdes, et font du pèlerinage une industrie touristique. Les patronages attirent les jeunes, et évangélisent les ouvriers. C'est la naissance du christianisme social.

Sous le pontificat de Léon XIII (1878-1903), plus de trois millions de fidèles ont fait le pèlerinage de Lourdes : une mine d'or pour la région.

CHAMBRES À LOUER — MAISON PATERNELLE DE BERNADETTE SOUBIROUS

L'ILLUSTRATION/SYGMA

EN août 1894, Emile Zola public *Lourdes*, première étape d'une méditation sur l'enracinement de la ferveur chez les foules modernes qui le conduira, en 1896 puis en 1898, à *Rome* et à *Paris*. Toujours avec le même souci documentaire qui a fait la fortune des *Rougon-Macquart*, il a suivi en 1892 un pèlerinage, visité l'hôpital et la nouvelle basilique, interrogé les bons pères qui gèrent l'entreprise, assisté le 20 août à la guérison incontestable d'un lupus. Son livre est aussitôt tenu pour le premier grand témoignage laïque sur l'extraordinaire aventure. Il est commenté avec passion, suscitant même une nouvelle vague d'opuscules, à la gloire de Bernadette Soubirous et des guérisons miraculeuses répandues avec zèle dans toutes les chrétientés.

Zola a ouvert largement les dossiers. D'abord, celui de la très glorieuse et très sainte Bernadette, la gentille bergère pyrénéenne, que son papa meunier expédiait ramasser du bois mort, près de cette grotte où lui apparut, en 1858, à dix-huit reprises, la Dame Blanche, l'Immaculée Conception qui lui parlait doucement en patois ; qui protesta ensuite, si vaillamment, d'une foi populaire contre les autorités civiles et religieuses hésitant à reconnaître la Visiteuse ; qu'on exila en 1866 chez les Sœurs de la charité de Nevers, dans les bras desquelles elle s'éteignit en 1879.

Puis, celui de la défaite du brave curé de Lourdes, accueillant les pèlerins et les premiers miraculés qu'a guéris l'eau d'une source jaillissant dans la grotte sous les doigts de Bernadette, rêvant de fixer à son église paroissiale le point de départ des immenses processions qui montent vers Elle dès 1864 ; finalement, dépossédé par les assomptionnistes qui prirent en main l'édification d'une ville nouvelle sur les lieux mêmes des apparitions, battant monnaie et médailles, commanditant hôtelleries et boutiques de cierges, vendant l'eau de la source, édifiant l'immense hangar à souffrances de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et la hideuse basilique, nationalisant le recrutement des fidèles tentés par le voyage, déployant l'impressionnante logistique des trains de l'espoir lancés des quatre coins de France et d'Europe, du secours d'urgence à toute heure et du *Magnificat* à jet continu.

Celui de la guérison, surtout, puisque Marie de Guersaint, l'héroïne du roman, la paralysée atteinte à la moelle épinière, gambade brusquement en poussant son chariot de misère au lendemain d'une nuit d'extase aux pieds de la Vierge : voici le bouillon de culture de la piscine où flottent le pus et les linges souillés, la patience des brancardiers, l'héroïsme des saintes filles qui convoient et pansent ces foules de grabataires putrides aux âmes surmenées, la vigilance des médecins du bureau de constatation qui trient et dissèquent les miracles. Bref, Lourdes tout entière déballée, sainte et avilie, énorme déversoir de passions et de pitié. Un lieu unique, une *« hémorragie de mauvais goût »* quasiment diabolique, un *« hippodrome d'un sentimentalisme bête »*, dira Huysmans dans *les Foules de Lourdes* en 1906. Mais où, pourtant, dans le *« souffle guérisseur des foules »*, les esprits forts, les positifs, les vaticinants eux-mêmes viennent lire la force des âmes illuminées par la foi et la charité. Ce signe aimanté où, sous le seul pontificat de Léon XIII, de 1878 à 1903, ont convergé 3 500 pèlerinages nationaux et 3 200 000 fidèles.

L'éclat d'un tel pèlerinage est bien dans l'air du temps, qui donne dans le massif. A la Salette, moins « industrialisée », à Paray-le-Monial, lié aux batailles de l'après-1870, quand un catholicisme antirépublicain n'avait vu de salut pour la France, menacée d'athéisme, que dans sa consécration au Sacré-Cœur, les foules se pressent toujours. A Notre-Dame de Fourvière, consacrée en 1896, au Sacré-Cœur de Montmartre, livré au culte en 1891, à Pontmain, à Saint-Martin de Tours, à Chartres, la ferveur ne languit pas davantage. Mais Lourdes les surclasse, devient le haut lieu d'une France des basiliques : on y recevra un million de pèlerins par an dès 1908, pour le cinquantenaire des apparitions.

A la grotte, au vif du culte marial, qui monte en puissance, et du dogme de l'Immaculée Conception, qui en a redoublé les heureux effets, se pressent d'abord des malades, bien sûr, mais aussi toutes celles et tous ceux qui entendent signifier à la France entière qu'existe, à l'heure du progrès matériel et de la République des Lumières, ce que Michel Lagrée nomme un *« populisme chrétien »* : celui des laissés-pour-compte de la modernité, des femmes, des infirmes et des malades, des jeunes ; dévot, passéiste, sensible, et, si l'on ose dire, organiquement organisé. Un peuple fidèle, qui se retrouve aussi bien dans la clôture de sa morale familiale et dans le rassemblement ostentatoire du pèlerinage, pour mieux dissimuler peut-être sa sourde inquiétude, celle qu'avait signalée Michelet dès 1846 : *« Le christianisme ne vit plus qu'en ce qu'il a de non chrétien ; dans la partie*



COLLECTION SIROT-ANGEL

Au verso, la prière à sainte Bernadette

qu'il emprunte au paganisme en le modifiant un peu, dans le culte de la Vierge et des saints. [...] Il se perpétue uniquement par son action sur les faibles. »

C'EST donc l'heure des gentils almanachs du *Pèlerin* et des austères *Semaines religieuses*, des journaux militants de la Bonne Presse, des romans « honnêtes » pour jeunes gens sages et des *Veillées des chaumières* pour tous. Des dévotions à l'Eucharistie, avec la réunion de grandioses « congrès eucharistiques », et la montée de la communion, plus fréquente chez les adultes et les jeunes enfants. De l'action charitable du tiers ordre franciscain et des 130 000 « bonnes sœurs ». Du culte des madones, des saintes d'Auray et de Pibrac, des héroïnes nationales, Geneviève, Clotilde ou Jeanne d'Arc.

Le temps aussi de la prolifération de signes humbles et tangibles d'une piété populaire, démultipliés à la hâte, médailles miraculeuses et reliques réactivées (parmi celles-ci, le saint prépuce de Charroux, malgré les sarcasmes), images extatiques, statues de plâtre roses et fraîches en robuste style Saint-Sulpice, dont Mérimée signalait dès 1876 qu'elles se répandaient dans les paroisses *« avec la rapidité du phylloxéra »*, ribambelles de Vierges couronnées et guirlandes de confiseries assiégeant les autels : tout un catholicisme pour émigrés de l'intérieur, replié sur ses gros bastions de l'Ouest, du Nord, de l'Est, et du sud du Massif central, l'arme au pied, dans un pays guetté par la désaffection religieuse.

Dès 1893, en effet, l'abbé Naudet parle d'une France *« pays de mission »*, où l'industrialisation vide les campagnes dociles, et grossit les rangs d'un peuple urbain indifférent, immoral et passé parfois à l'anticléricalisme militant, sous l'influence des rouges organisateurs du 1er mai et des grèves. Le cardinal Richard, archevêque de Paris, déclare souffrir d'avoir à catéchiser, en banlieue, et dans les arrondissements populaires, des *« peuplades des contrées inexplorées »* qui évoquent la Chine ou le Congo. L'Eglise n'a toujours pas renoué avec le monde ouvrier, perdu depuis le temps de Lamennais, et elle s'en afflige. Elle panse mal ses plaies dans les régions rurales du Bassin parisien et du sud de la Loire, livrées à la désaffection par hémorragie, ou gagnées à l'obscurantisme par la conjuration de la franc-maçonnerie et des diaboliques idéaux de 1789.

Craignant une marginalisation de son influence, elle a déjà reporté toute son énergie sur l'enseignement privé, devenu *« libre »* au feu de la bataille, et solidement tenu par les congréganistes, face à la montée de *« l'école sans Dieu »* et du laïcisme qui envahit toute la société, après avoir maîtrisé le processus politique de l'émancipation républicaine. Seuls lui restent les bataillons encore peu clairsemés d'un clergé solide qui compte près de 60 000 séculiers, proche de ses ouailles, gagné peu à peu à un thomisme qui leste sa prédication. Deux congrès sacerdotaux, à Reims en 1896 puis à Bourges en 1900, fort peu appréciés au reste par la hiérarchie, témoignent de l'ardeur de simples prêtres, plongés dans les rudes réalités de la pastorale et qui ont vaillamment retroussé les manches de la soutane.

C'est ce clergé-là qui tirera le vin nouveau en installant les « œuvres », en ancrant une solidarité d'Eglise mêlée au « peuple » et le détournant de la « libre pensée ». Car, fouetté par l'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII en 1891, il s'est lancé dans l'aventure d'une contre-société catholique qui serait capable d'encadrer l'homme moderne sa vie durant, tout en le jetant dans un monde nouveau dont on lui promet d'être le levain. Plus d'assoupissement dans les presbytères : surgissent toutes les *« industries du zèle »*, cercles d'études et groupes de jeunes tout juste sortis de l'école, colonies de vacances, clubs sportifs et conférences charitables, ouvroirs et collectes pour les missions étrangères, caisses de secours et kermesses, retraites et pèlerinages spécialisés, souvent animées par des laïcs dont on découvre enfin qu'ils peuvent être de bon secours pour dire la foi.

Cet activisme déborde bientôt d'ailleurs le cadre de la paroisse. Des jardins ouvriers ouverts par la « Ligue du coin de terre » de l'abbé Lemire aux coopératives pour le logement populaire, des foyers d'apprentis ou de protection de la jeune fille laborieuse aux premiers syndicats d'employés chrétiens, des banques populaires en milieu rural aux fraternités étudiantes, c'est tout le christianisme social d'un Frédéric Le Play, d'un Léon Harmel ou d'un Albert de Mun, antilibéral, antisocialiste et volontiers corporatif, qui prend corps, traçant aussi, chemin faisant, les linéaments d'une démocratie chrétienne qui tient ses premiers congrès à Lyon de 1896 à 1898.

De nouvelles élites chrétiennes vont s'y fortifier, le plus souvent issues des classes moyennes mais parfois authentiquement populaires. Et des jeunes, surtout, y découvrent un autre visage du Christ, dans une cohabitation parfois conflictuelle avec les bondieuseries sulpiciennes de leurs aînés, mais avec un goût toujours aussi vif pour une religiosité massive et simple. Les patronages de paroisse furent sans doute les lieux les mieux adaptés à cette révolution spirituelle et sociale. Au « patro », dans un mélange de jeux et de prière, d'auto-éducation et de loisirs collectifs, sous la houlette de vicaires qui savaient les règles du football et l'art de tirer les premiers paniers au basket, une action catholique a pris vie pour un demi-siècle. Et une éducation populaire s'enracine.

UN adversaire, Ferdinand Buisson, doit prendre acte, en 1903, de cette nouvelle vitalité de l'Eglise : *« On lui a tout enlevé, semble-t-il, de ce qui faisait sa force : titres, privilèges, richesses, honneurs, monopoles. Or elle tient incontestablement dans la France d'aujourd'hui une place qu'elle n'avait pas jadis : elle a développé son action bienfaisante, charitable, philanthropique ; elle a aujourd'hui, par ses œuvres de toute espèce, une popularité plus grande que jamais et de meilleur aloi. »*

L'Eglise souterraine, celle de la sainteté, accompagnerait-elle humblement cette effervescence prometteuse ? Mystère de *« la victoire qui vainc tout »*, à l'heure où le ralliement des catholiques à la République progresse, mais où le refus de l'esprit nouveau va jeter tant de curés dans les bras de l'Action française, et faire sombrer tant d'esprits pieux dans l'antisémitisme et l'anti-maçonnisme délirants de l'abbé Gayrand et de Drumont, de Florent Bouhours et de Léo Taxil, tandis que de bons jeunes gens frottés de patronages rêvent de démocratie, et découvriront bien vite le Sillon de Marc Sangnier ! Divisions politiques et haines recuites, parties de ballon et explorations angoissées des terroirs missionnaires ne disent peut-être pas tout.

Le 30 septembre 1897, une Thérèse inconnue achève son agonie dans ce carmel de Lisieux où elle est entrée à quinze ans en 1888 : *« J'ai tout dit, tout accompli. C'est l'amour seul qui compte. »* Son Dieu a dépassé ses attentes et elle a chanté ses miséricordes en ne cherchant qu'une *« petite voie d'enfance »*. De la mièvrerie alentour, dont on assortira si copieusement le culte de cet Enfant Jésus qu'elle aimait, elle n'a retenu que le grain qui meurt. Publiée dès 1899, l'*Histoire d'une âme*, l'autobiographie spirituelle sur laquelle elle peinait depuis 1894, se répand comme une traînée de poudre et effraie, bien sûr, les fonctionnaires de la foi, comme les avaient troublés naguère les dénégations simplettes d'une gamine de Lourdes. *« Il faut nous hâter de glorifier la petite Sainte, si nous ne voulons pas que la voix du peuple nous devance »*, tranchera le préfet de la sacrée congrégation du rite. Car convertis et pèlerins, déjà, montent à l'assaut de Lisieux. Comme si toutes les souffrances et toutes les inquiétudes d'une fin de siècle étaient décidément réversibles en espérance. Comme s'il fallait d'abord entendre Bernadette et Thérèse, canonisées par les foules avant de l'être par Rome.

Prochain épisode :
La bombe
du Terminus

Sur France-Culture

Du lundi au vendredi, à 19 h 45, Jean-Pierre Rioux raconte et illustre chaque jour un épisode de la série « Frissons fin de siècle ».
- Lundi 6 août : Thérèse et Bernadette.
- Mardi 7 août : La bombe du Terminus.

Pour en savoir plus

▶ *Deux pèlerinages au XIXe siècle. Ars et Paray-le-Monial*, de Philippe Boutry et Michel Cinquin, Beauchesne, 1980.

▶ *Histoire religieuse de la France contemporaine (1880-1930)*, Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire, Privat, 1986.

▶ *Histoire d'une vie. Thérèse Martin*, de Guy Gaucher, Cerf, 1982.

▶ *Histoire des catholiques en France du XVe siècle à nos jours*, François Lebrun dir., Privat, 1980.

▶ *Catholicisme social et démocratie chrétienne. Principes romains, expériences françaises*, de Jean-Marie Mayeur, Cerf, 1986.

▶ *La vie quotidienne du prêtre français au XIXe siècle*, de Pierre Pierrard, Hachette, 1986.

هكذا من الأصل

L'occupation du Koweït par l'Irak

La comédie du retrait des forces de Bagdad

Tandis que Bagdad organisait dimanche 5 août une mise en scène médiatique pour démontrer qu'il avait entamé le retrait de ses troupes du Koweït, les autorités militaires irakiennes font tout pour consolider leur emprise sur l'émirat. Un gouvernement fantoche composé de militaires inconnus a été mis en place, et des milliers de « volontaires irakiens » sont arrivés au Koweït pour faire partie de « l'armée populaire » qui est supposée remplacer les troupes irakiennes. Autre manifestation de la détermination de l'Irak, le président Saddam Hussein a ordonné dimanche la création de onze nouvelles divisions armées.

Les correspondants des médias étrangers à Bagdad, conduits par les soins du ministère irakien de l'information à Safwane, poste frontière situé au sud de Koweït, ont assisté au retour en Irak d'une colonne de camions de transport de troupes et d'autres véhicules militaires. Le correspondant de l'AFP à Bagdad a dénombré soixante-quatorze camions transportant des chars qui ont franchi le poste-frontière en direction de Bassorah.

Quelques heures auparavant, les troupes irakiennes étaient entrées dans la partie koweïtienne de l'ancienne zone neutre et ne se trouvaient plus qu'à une dizaine de kilomètres de la frontière saoudienne. L'Irak a cependant fait savoir qu'il n'avait aucun projet d'invasion de l'Arabie saoudite.

Il n'empêche que, nullement rassurées, les autorités du royaume wahhabite ont placé leurs forces en *« état d'alerte »*. Selon des sources proches de l'industrie pétrolière, des troupes saoudiennes ont été aperçues au cours des dernières quarante-huit heures, faisant route vers la frontière avec le Koweït, non loin du port pétrolier de Khafdji, au bord du Golfe.

Bagdad a finalement annoncé la formation d'un gouvernement koweïtien, composé de neuf militaires totalement inconnus. Il est présidé par un certain colonel Ala'a Hussein Ali, qui a été également nommé commandant en chef des forces armées koweïtiennes, ministre de la défense et ministre de l'intérieur par intérim. Outre le colonel Hussein Ali, le « gouvernement provisoire du Koweït libre » qui ne semble être qu'un appendice du pouvoir irakien dans l'émirat, comprend huit autres membres, également militaires et inconnus du grand public et des spécialistes des affaires koweïtiennes.

La formation de ce gouvernement fantoche, dont la création avait été annoncée jeudi 2 août par Bagdad, au premier jour de son invasion du territoire koweïtien, indique que les autorités irakiennes ne sont pas parvenues, malgré de nombreuses pressions et menaces, à trouver des personnalités koweïtiennes crédibles pour remplir dans l'émirat le rôle de figurants dociles aux ordres de Bagdad. Le colonel Hussein Ali, pour sa part, n'a aucune velléité d'indépendance, et son premier geste a été d'annoncer la création d'une *« armée populaire »* ouverte non seulement aux citoyens koweïtiens, mais à tout Arabe qui souhaite défendre la *« révolution koweïtienne »*. Tout avait été minitieusement préparé à l'avance par les experts de la propagande de Bagdad et plusieurs milliers de *« volontaires »* ont commencé samedi après-midi à déferler sur l'émirat. Armés de kalachnikovs, vêtus de l'uniforme de la milice irakienne et parfois chaussés de babouches, ces soldats d'un type nouveau se sont aussitôt déployés dans le centre de Koweït.

Une sévère mise en garde

Le nouveau « ministre » des affaires étrangères, le lieutenant-colonel Walid Saoud Mohamed Abdallah, a pour sa part adressé dimanche une sévère mise en garde aux Etats qui tenteraient d'entreprendre des mesures de représailles contre le Koweït ou l'Irak. *« Ces pays devront se rappeler qu'ils ont des intérêts et des ressortissants au Koweït »*, a-t-il menacé. Une manière comme une autre de rappeler l'affaire des otages américains détenus à Téhéran après l'avènement de la République islamique iranienne en novembre 1979.

Quatre Suédois et un Finlandais autorisés à quitter Koweït ont indiqué dimanche soir à l'AFP que les troupes irakiennes ne permettraient pas aux citoyens américains et britanniques de quitter l'émirat.

Trois mille Américains vivent à Koweït. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a confirmé dimanche que onze Américains travaillant dans l'industrie pétrolière au Koweït, et portés disparus, se trouvaient à Bagdad *« libres de leurs mouvements »*.

Menace à peine voilée à l'égard de Bagdad, il a ajouté que le président Bush *« se préoccupe beaucoup des ressortissants américains »*, exprimant le souhait que Bagdad soit conscient de ce fait.

Londres, de son côté, poursuivait dimanche d'intenses négociations diplomatiques pour essayer d'obtenir la libération de trente-cinq conseillers militaires britanniques appréhendés au Koweït et détenus à Bagdad. Le gouvernement fantoche a également demandé dimanche aux diplomates travaillant à l'étranger de collaborer avec lui, faute de quoi ils *« pourraient être révoqués et leurs biens saisis »*. La plupart des ambassadeurs koweïtiens à l'étranger ont qualifié le *« gouvernement provisoire du Koweït libre »* de *« marionnette aux mains de l'Irak »* et lui ont dénié toute légalité.

A Ryad, le roi Fahd d'Arabie Saoudite a présidé dimanche à Djeddah une réunion extraordinaire du conseil des ministres consacré à l'examen des *« événements douloureux intervenus au Koweït depuis jeudi »*. Abandonnant sa réserve prudente, la télévision saoudienne a montré dimanche soir les images d'une audience accordée par le roi Fahd au premier ministre koweïtien, cheikh Saad, à Djeddah.

Il s'agit de la première apparition officielle du chef du gouvernement koweïtien en Arabie saoudite depuis l'invasion de son pays. De même, pour la première fois, l'émir Jaber est apparu sur les écrans des télévisions d'Etat de plusieurs pays arabes du Golfe, pour lancer un appel à la résistance contre l'Irak.

Le sort des membres du Jihad islamique, condamnés pour des attentats terroristes et détenus au Koweït, demeure incertain. Selon une source proche des groupes chiites libanais, les seize membres de ce groupe – et non dix-sept comme il avait été annoncé précédemment – ont été transférés à Bagdad par les troupes irakiennes. De même source, on dément les informations de la chaîne de télévision américaine ABC selon lesquelles ces personnes ont été libérées par les forces irakiennes.

M. Bush envisage « toutes les options » contre les « hors-la-loi » irakiens

WASHINGTON

correspondance

A en juger par les propos d'une extrême fermeté tenus par le président Bush, dimanche 5 août, à son retour de Camp David, le gouvernement de Washington exclut la possibilité d'un compromis avec Saddam Hussein : *« L'Irak nous a encore menti. Ce sont des hors-la-loi internationaux et des renégats... Nous n'avons pas la preuve que les troupes irakiennes se retirent. De toute façon, l'installation d'un gouvernement fantoche à Koweït n'est pas acceptable. »*

Le président, exceptionnellement de mauvaise humeur avec les journalistes, a refusé de donner des indications sur ses conversations avec le président Ozal de Turquie et le roi Fahd d'Arabie saoudite concernant l'éventuelle fermeture des pipelines.

De même, M. Bush s'est refusé à exposer dans le détail les mesures qu'il compte arrêter dans les prochains jours, éludant sèchement les questions trop précises par un *« Attendez et vous verrez. Je garde toutes les options ouvertes. »* Il espère que les Nations unies décideront au plus vite des sanctions pour isoler Saddam Hussein et ses *« hors-la-loi »* et a conclu : *« L'agression contre le Koweït ne sera pas acceptée. »*

En attendant, on indiquait au Pentagone que M. Cheney, le secrétaire à la défense, devait être dépêché en Arabie saoudite afin de mettre au point un plan défensif contre une éventuelle agression irakienne. Les forces aéronavales des Etats-Unis et d'autres pays, en coopération avec les troupes saoudiennes, seraient, indiquait-on, en mesure de bloquer toute invasion.

Encore faut-il que les Saoudiens acceptent ce qu'ils ont jusqu'à présent refusé, c'est-à-dire de mettre leurs installations aériennes et portuaires à la disposition d'une ou de plusieurs puissances étrangères.

Dans ce contexte, George Bush ne cachait pas sa déception et même son irritation devant l'attitude jugée trop accommodante du roi Hussein de Jordanie et de certains leaders arabes.

Le président américain souhaite que les Etats arabes se joignent au reste du monde pour contenir l'agression et fassent de leur mieux pour éliminer Saddam Hussein : *« Je suis déçu par des commentaires qui semblent excuser et approuver ce qui a eu lieu. »* De même, il a exprimé sa déconvenue devant l'incapacité des Etats arabes à trouver une *« solution arabe »* dans les quarante-huit heures, comme le lui avait laissé espérer un leader qu'il *« respecte énormément »*.

Recours aux « activités secrètes »

De toute évidence, il s'agissait du président égyptien Moubarak. En revanche, le président américain s'est déclaré très satisfait de l'attitude des Européens et, plus encore, des Japonais, qui auront à souffrir particulièrement de l'embargo sur les importations de pétrole irakien.



Les services de la CIA, dont le *Washington Post* s'est fait l'écho dans son édition de lundi, auraient convaincu le président Bush que Saddam Hussein représentait, à long terme, une très grave menace et que *« l'intérêt national »* des Etats-Unis exigeait un effort exceptionnel pour s'en débarrasser.

D'abord en l'asphyxiant économiquement mais aussi en ayant recours à des *« activités secrètes »*. Le point de vue de la CIA est que le dictateur irakien, assuré des réserves de pétrole du Koweït, est à présent en mesure d'intimider les pays de l'OPEP et de pousser l'organisation vers une hausse des prix de nature à augmenter l'inflation aux Etats-Unis.

Les observateurs estiment en outre que le président Bush a maintenant conscience que la crise irakienne et ses retombées économiques prévisibles sur l'économie américaine sont une sérieuse épreuve pour sa présidence et qu'il se doit personnellement de relever le défi.

HENRI PIERRE

L'impuissance des pays arabes

Suite de la première page

Ce retour public des dirigeants koweïtiens et le fait par exemple que la presse saoudienne, contrairement aux trois jours précédents, ait donné dimanche une très large place aux condamnations suscitées à travers le monde par l'invasion irakienne semblent en tout cas confirmer le raidissement des Etats du Golfe. Les dirigeants du CCG (Conseil de coopération du Golfe : Arabie saoudite, Koweït, Qatar, Bahreïn, EAU et Oman) savent bien au fond que céder sur le renversement par la force de la dynastie des Al Sabah, c'est prendre le risque à plus ou moins long terme d'être les prochaines cibles. Entretenant ses ministres des résultats de ses contacts lors d'une réunion extraordinaire du cabinet consacré à la situation au Koweït, le roi Fahd devait insister dimanche sur *« les conséquences désastreuses que cette situation pourrait avoir si elle se perpétue »*. Le CCG avait d'ailleurs souligné dans sa très ferme *« condamnation de la sauvage agression irakienne »* que son refus de toute intervention étrangère ne concernait pas *« les iniatives collectives prises dans le cadre de l'ONU et de son Conseil de sécurité »*.

Seuls toutefois paraissent encore pouvoir éventuellement servir de médiateurs, les dirigeants des quatre pays arabes qui ont voté contre la condamnation de l'Irak lors du conseil ministériel de la Ligue arabe, c'est-à-dire le roi Hussein de Jordanie, le président du Yémen, M. Abdallah Saleh, le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, et le président soudanais, le général Béchir.

Le « pied de nez » irakien au monde

Après donc le souverain hachémite qui s'était rendu vendredi à Bagdad, c'est le président yéménite qui a fait samedi le voyage dans la capitale irakienne avant de se rendre à Djeddah pour rencontrer le roi Fahd et au Caire pour s'entretenir avec le président Moubarak. Dimanche c'était au tour de M. Yasser Arafat qui venait successivement de Tripoli, Sanaa, Le Caire de rencontrer le chef de l'Etat irakien.

De ces tentatives de médiation rien de concret n'est encore sorti et le temps qui passe risque non seulement d'alourdir le contentieux inter-arabe, en particulier dans le Golfe où l'on ne cache pas le profond ressentiment à l'égard de la Jordanie et de l'OLP, mais de rendre toute solution pacifique de plus en plus difficile. Après avoir officiellement consenti – pour gagner du temps, alléger la pression ou créér la confusion ? – à un début de retrait de ses troupes qui

apparaît comme un *« pied de nez »* au monde tant le *« remplacement »* de l'armée irakienne par *« cent mille volontaires irakiens »* de l'armée populaire *« créée »* par *« le gouvernement libre de Koweït »* ne peut tromper personne, Bagdad continue sur sa lancée pour tenter de créér une situation irréversible.

Reprenant l'iniative diplomatique, l'Irak a même envoyé des émissaires dans plusieurs pays arabes, notamment à Bahreïn et Qatar et au Maghreb, en Libye, Mauritanie, Algérie et Tunisie . Rayé de cette tournée, le Maroc qui, comme l'Algérie pourtant, avait dès jeudi condamné l'invasion irakienne, s'est vu pour sa part menacé d'une reconnaissance par Bagdad de la « République sahraouie ».

Si l'Egypte, qui en condamnant l'Irak s'est exclue de son rôle habituel de médiation, reste comme l'Arabie saoudite une étape dans la tournée des médiateurs, elle ne semble plus en mesure de peser efficacement sur la recherche d'une solution. Tout en précisant en réponse à une question que les chefs d'Etat arabes ne demanderont pas une intervention étrangère, le président Moubarak a tout de même dit que *« celle-ci ne serait pas exclue si les efforts arabes se soldaient par un échec »*.

Prudente et discrète dans son approche, la Syrie, dont le président a reçu un message du chef de l'Etat iranien, se contente toujours de réclamer un sommet arabe dont le principe a été acquis mais on voit mal maintenant à quoi il pourrait aboutir tant sont divergents les points de vue.

Jusqu'à maintenant toutefois aucun pays arabe, ni bien sûr aucun autre, n'a reconnu le nouveau *« gouvernement koweïtien »* et la Jordanie, par la voix de son premier ministre, a même tenu à préciser qu'elle ne le ferait pas *« pour ne pas gêner les efforts arabes pour trouver une issue »* au conflit. Le roi Hussein avait peu auparavant souligné que le vote de la résolution condamnant l'Irak qu'a rejetée Amman avait compromis les chances du mini-sommet de Djeddah et compliqué la situation.

Compte tenu de l'intransigeance irakienne et de la rapidité d'action de Bagdad, qui contraste singulièrement avec les atermoiements arabes, on imagine mal quel compromis pourrait être trouvé. Une fois de plus, l'évolution de ce conflit interarabe dépendra sans doute plus d'une intervention internationale que d'une Ligue arabe incapable de trouver en son sein l'autorité et la cohésion nécessaires pour entraîner une action qui requiert certes le concours de tous.

FRANCOISE CHIPAUX

Les Palestiniens des territoires occupés appuient le président Saddam Hussein

« Bien joué », « Vive le nouveau Nasser », « Nous avons enfin une épée pour nous défendre » **... Chez les Palestiniens des territoires occupés de Cisjordanie et Gaza, la réaction de la rue paraît sans ambiguïté : on est clairement pour Saddam Hussein, et l'invasion du Koweït par les troupes du président irakien ne suscite guère de réserves.**

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les motivations peuvent varier, mais la satisfaction semble assez générale. L'explication tient, d'abord, à l'hostilité à l'égard de ces pétromonarchies largement détestées parce que accusées de n'avoir jamais mis leurs dollars au service de la cause palestinienne – ou de n'y avoir contribué que du « bout » du portefeuille.

« Il est bon que tels régimes soient renversés » dit une jeune technicienne, très « occidentalisée », de la banlieue de Jérusalem. Tout particulièrement, le Koweït – où des milliers de familles des territoires ont un parent – avait mauvaise réputation. Un journaliste : *« C'est un pays d'où vous étiez chassés après une semaine de préavis quand il n'y avait plus de travail... »*

Outre cet aspect *« victoire des pauvres contre les riches et arrogants cheikhs du Golfe »*, il y a le sentiment, encore un peu confus, qu'un coup de boutoir salutaire a été donné au *« vieil ordre politique arabe »*, globalement perçu comme pro-américain, donc indirectement favorable à Israël et anti-palestinien.

Coup de chapeau

A quoi il faut ajouter l'espoir, largement partagé, que ce n'est qu'un début dans un processus général de réalignement du monde arabe dans un sens plus radical. *« Saddam incarne le changement, la rupture d'un statu quo désespérant »*, dit un intellectuel de Jérusalem-Est ; *« Il y a maintenant une épée arabe à nos côtés, comme au temps de Nasser, et un Irak fort incitera Israël à la négociation. »*

Exprimé plus brutalement chez les jeunes, et notamment à Gaza parmi les plus défavorisés des Palestiniens, le coup de chapeau à Saddam Hussein est souvent présenté comme le reflet d'un sentiment de rage et d'impuissance devant l'absence de toute perspective politique après deux ans et demi de révolte contre l'occupation – et, aussi, devant les divisions et rivalités au sein de la direction du soulèvement.

Cette réaction traduit un phénomène de radicalisation assez étendu dans les territoires, et qui peut prendre des formes paradoxales : développement de l'islamisme militant et, simultanément, popularité croissante d'un Saddam Hussein dont le parti, le Baas, représente tout ce que les islamistes haïssent.

Dans les milieux politiques, le soutien à M. Saddam Hussein est aussi le reflet du rapprochement étroit intervenu entre l'OLP et Bagdad (aux dépens du Caire). En témoignent les éditoriaux de la presse palestinienne de Jérusalem, en général proche des positions du courant central de l'OLP : si l'on approuve pas l'invasion du Koweït, l'unanimité se fait pour dénoncer les menaces d'intervention américaine et le boycottage économico-financier décrété par les Occidentaux à l'encontre de Bagdad ; le parti que prennent tous les éditorialistes est, plus ou moins directement, celui de l'Irak.

En privé, certains militants nationalistes sont plus hésitants. Il s'en trouve pour rappeler que le *« le recours au sauveur extérieur »* a, historiquement, toujours été catastrophique pour les Palestiniens, ou pour relever que s'ils ont marqué des points, politiques et diplomatiques, ce fut à l'occasion de ce face-à-face direct avec les Israéliens qu'a été l'Intifada et non dans les périodes où le conflit – comme aujourd'hui – prend l'aspect d'une confrontation entre l'Etat hébreu et un ou plusieurs Etats arabes.

ALAIN FRACHON

PROCHE-ORIENT

L'occupation du Koweït par l'Irak

L'adoption de sanctions à l'ordre du jour du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est réuni dimanche 5 août pour discuter de sanctions contre l'Irak. Le vote d'une résolution à cet effet, basée sur un projet américain, devait intervenir lundi. Selon des sources diplomatiques concordantes, la réunion a permis de dégager « une large majorité » en faveur de l'adoption de sanctions immédiates. Si le projet est adopté, ce serait la deuxième fois en quarante-quatre ans que le Conseil de sécurité imposerait un embargo sur les livraisons d'armes contre un Etat membre, la première décision ayant concerné l'Afrique du Sud.

Si le soutien de la France et de la Grande-Bretagne au projet américain ne fait pas de doute, celui de l'URSS et de la Chine ne semble pas assuré, mais on estime à New-York que Moscou et Pékin voteront le texte ou s'abstiendront. Les seuls pays à avoir fait connaître leur désaccord sont Cuba et le Yémen. Le représentant de La Havane a annoncé qu'il n'appuierait pas la résolution, dénonçant la *« manière si sélective de traiter les crises internationales, qui répond seulement aux intérêts d'une superpuissance, les Etats-Unis »*.

Samedi, le comité politique de la CEE, regroupant les directeurs des affaires politiques des ministères des affaires étrangères des Douze, s'était réuni à Rome. Il avait *« condamné sans réserve l'invasion brutale du Koweït par l'Irak »* et réitéré son exigence d'un *« retrait immédiat et sans condition »*. Il avait surtout décidé à l'unanimité d'imposer un double embargo sur les importations de pétrole irakien et koweïtien et sur les ventes de matériel militaire à Bagdad, ainsi que le gel des avoirs irakiens, la suspension de toute coopération militaire, scientifique et technique et la suspension de l'application du système de préférences généralisées.

Par ailleurs, l'Italie a effectué une démarche auprès de Bagdad pour demander la levée des restrictions à la liberté de mouvement des ressortissants des Douze.

C'est avec un certain retard que Madrid a pris samedi des mesures pour protéger les avoirs koweïtiens sur son territoire, nous indique notre correspondant, Thierry Maliniak. Le gouvernement espagnol avait jusque-là argué que cette mesure n'avait pas été demandée par l'ambassade de l'émirat et que les actifs koweïtiens en Espagne étaient juridiquement propriété de personnes privées. Les investissements koweïtiens en Espagne atteignent 300 milliards de pesetas (16,5 milliards de francs) et les actifs qu'ils contrôlent près de sept cent milliards.

En Turquie, le premier ministre, M. Turgut Ozal, a reçu le vice-premier ministre irakien. M. Taha Yassin Ramadan était porteur d'un message de M. Saddam Hussein. Cette visite intervient après l'évocation par Washington de la possibilité de couper l'oléoduc reliant les champs pétroliers irakiens à la Méditerranée à travers la Turquie.

En Syrie, le président Assad a, selon la télévision iranienne captée à Chypre, dénoncé dimanche l'invasion du Koweït : *« Si tous les pays devaient imposer leurs points de vue illégitimes par l'agression et le recours à la force, le monde ressemblerait à une jungle »*, a-t-il déclaré après avoir reçu le ministre iranien des affaires étrangères.

La presse de Téhéran, après quelques jours de modération, critique fortement Bagdad. Le journal en langue anglaise *Kayan International* écrit que *« l'Irak est devenu une créature très capricieuse, qui s'émeut facilement. En bref, c'est devenu aujourd'hui un monstre »*.

Radio-Téhéran a exhorté les Etats arabes conservateurs à coopérer avec l'Iran pour assurer la sécurité du Golfe. A Kaboul, le gouvernement afghan a pour sa part exprimé son *« inquiétude »* au sujet des *« développements menant à la dissension au sein des pays arabes et musulmans »*, sans faire de référence directe à l'invasion du Koweït. En revanche, celle-ci a été condamnée par le Nigéria.

Pékin s'engage à ne pas vendre d'armes à Bagdad « dans les circonstances actuelles »

La Chine s'est engagée, dimanche 5 août, à ne pas vendre d'armes à l'Irak « dans les circonstances actuelles », à l'issue de la discrète visite à Pékin du secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des affaires d'Asie orientale, M. Richard Solomon. Cette décision a été confirmée lundi par le premier ministre, M. Li Peng, qui s'envolait pour Djakarta où il va normaliser les relations diplomatiques de son pays avec l'Indonésie. M. Li Peng a appelé à l'ouverture de négociations entre l'Irak et le « gouvernement légitime » du Koweït.

PÉKIN

de notre correspondant

La lenteur mise par le cinquième membre du Conseil de sécurité des Nations unies à prendre cet engagement s'explique notamment par le fait que c'est un gros client provisoirement perdu pour Pékin. Les ventes d'armes chinoises à l'Irak, consistant en du matériel conventionnel (chars, artillerie et armes légères), ainsi que des quantités limitées de missiles « Silkworm » et d'avions de chasse rudimentaires, représentaient environ un quart des exportations militaires de Pékin au Proche-Orient.

La Chine n'a pas fait savoir si elle comptait suspendre ses importations de pétrole en provenance d'Irak ou du Koweït. Mais les livraisons pétrolières de Bagdad à Pékin venaient en paiement des fournitures d'armes, et les réserves monétaires de Pékin sont trop fragiles pour menacer sérieusement un embargo occidental dans ce domaine.

Atermoiements

Durant le conflit irano-irakien, la Chine avait armé les deux belligérants tout en niant énergiquement vendre quoique ce soit à l'un ou à l'autre. Le cessez-le-feu a fait chuter les exportations d'armes chinoises de plus de 50 % l'an dernier : Pékin n'aurait encaissé que 1,1 milliard de dollars. En privé, des diplomates occidentaux considèrent que, d'une manière générale, les promesses chinoises d'abstention dans ce domaine n'ont qu'une valeur relative.

La prise de position chinoise, rendue publique par le ministère des affaires étrangères, n'en constitue pas moins une réponse à la demande des Etats-Unis, qu'on devinait insistante, de voir la Chine clarifier sa position, jusqu'alors pour le moins ambigüe.

Pékin a voté la résolution 660 du Conseil de sécurité condamnant Bagdad mais, vendredi, la presse officielle en était encore à accuser Washington d'accroître la tension au Proche-Orient en envoyant des navires de guerre en renfort et en gelant les avoirs irakiens.

Pékin, qui a normalisé ses relations diplomatiques le 21 juillet, avec l'Arabie saoudite, se refuse cependant à jeter de l'huile sur le feu. Samedi le ministre chinois des affaires étrangères a qualifié l'invasion du Koweït de *« triste incident »*, exprimant, devant un visiteur étranger, *« l'extrême inquiétude »* de son pays.

Mais M. Qian Qichen a également souligné que le conflit *« doit être résolu dans le cadre des relations inter-arabes »*. Cette remarque peut se lire comme un désaveu implicite, par anticipation, de toute éventuelle intervention américaine en cas d'aggravation de la crise.

Un adjoint de M. Qian a fait part aux représentants diplomatiques irakien et koweïtien à Pékin de l'espoir de la Chine que Bagdad retirera ses troupes *« aussitôt que possible et sans préconditions »*. Signe qui ne trompe pas des atermoiements que la crise provoque ici en haut-lieu, la presse reproduit abondamment, sans prendre partie, les points de vue de toutes les capitales du monde y compris de Bagdad, et publie les témoignages de ses correspondants à Koweït sur la situation locale.

FRANCIS DERON

Istanbul cherche à gagner du temps

ISTANBUL

de notre correspondante

Selon le vice-premier ministre irakien Taha Yasin Ramadan, l'Irak et le Koweït sont désormais pratiquement le même pays. *« Toute attaque contre le Koweït sera traitée comme une attaque contre l'Irak »*, a-t-il déclaré dimanche 5 août après son entretien avec le président turc Turgut Ozal à Ankara. *« Le régime Sabah est fini... tout embargo économique ou intervention militaire se solderait par des pertes pour l'autre partie. »*

M. Ramadan, qui espérait recevoir l'assurance de la neutralité turque dans la dispute qui l'oppose à la communauté internationale à la suite de l'invasion du Koweït, est apparemment reparti sans obtenir la promesse du président Ozal que la Turquie ne fermerait pas l'oléoduc par lequel l'Irak exporte plus de la moitié de sa production pétrolière.

Pour la Turquie la crise du Golfe représente une occasion inespérée de faire sa rentrée sur la scène politique internationale, mais elle se trouve dans une situation délicate. La fermeture du pipe-line qui traverse la Turquie serait indéniablement une des mesures de rétorsion les plus efficaces contre l'Irak, le privant du revenu d'un million et demi de barils de pétrole par jour. Or, a déclaré le vice-premier ministre irakien, la fermeture de l'oléoduc créerait *« une atmosphère de méfiance... La Turquie doit tenir compte des intérêts des deux pays »*.

Soucieuse de préserver ses relations économiques privilégiées avec son voisin irakien, tout en prouvant sa volonté de coopérer avec les pays de l'Ouest, la Turquie essaie de gagner du temps. Outre le président Bush qui *« a eu des paroles très aimables, mentionnant que la Turquie est une amie qui a une place importante dans l'OTAN »*, le président Ozal a conféré par téléphone avec les chefs d'Etat d'Egypte, d'Arabie saoudite, d'Iran et même avec l'émir du Koweït.

Face à l'intransigeance du régime irakien, les demandes de mesures de rétorsion se font plus pressantes. La Turquie risque donc d'être forcée de choisir son camp dans les jours à venir, à moins que, suivant l'exemple de la France, la communauté internationale ne déclare un embargo mondial sur le pétrole irakien, rendant ainsi la fermeture du pipe-line superflue.

NICOLE POPE

Tokyo décide un embargo sur les importations des deux pays

TOKYO

de notre correspondant

Le gouvernement japonais a décidé, dimanche 5 août, un embargo total sur les importations de pétrole en provenance de l'Irak et du Koweït ainsi que sur les exportations en direction de ces pays, un gel des avoirs irakiens dans l'archipel (mesure déjà prise à l'égard de ceux du Koweït) et la suspension de toute coopération économique avec Bagdad.

C'est la première fois que Tokyo décide un embargo sur des importations de pétrole. Une fermeté d'autant plus remarquée que le gouvernement japonais ne passe pas pour être à la pointe des actions internationales concertées en signe de protestation contre une agression ou les manquements au respect des droits de l'homme.

Le Japon a certes pris des sanctions contre l'Iran à la suite de la prise d'otages américains puis contre l'Afrique du Sud pour dénoncer l'apartheid et enfin contre la Chine à la suite du massacre de Pékin en juin 1989. Mais il a toujours paru en ce domaine en retrait par rapport à ses partenaires. Cette fois, sous de fortes pressions américaines, Tokyo a été plus rapide à se solidariser, bien que cet embargo sur 12 % de ses approvisionnements en pétrole préoccupe ses dirigeants.

Le Japon cherche à soigner son image internationale et à remédier à ce qui passe à l'étranger pour une apparente indifférence au problème des droits de l'homme, les atermoiements qui ont précédé le ralliement japonais à la décision de ses partenaires de sanctionner Pékin ayant été un exemple de ces réticences.

PHILIPPE PONS

Un journaliste égyptien compare le président irakien à Hitler

LE CAIRE

de notre correspondant

Un éditorialiste de l'officieux *Al Akhbar* a accusé lundi 6 août le président irakien Saddam Hussein d'avoir récemment accepté l'accord irako-iranien sur le Chatt el Arab conclu en mars 1975 à Alger. C'est pour abroger cet accord qui ne laissait à l'Irak que le port de Fao sur le Chatt el Arab que M. Saddam Hussein avait déclenché la guerre du Golfe.

Le chef de la délégation iranienne à la réunion ministérielle de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), le hodjataleslam Mohamad Ali Taskhiri, avait affirmé à la veille de l'invasion du Koweït que Téhéran et Bagdad *« étaient sur le point d'accepter une formule susceptible de mettre fin à leur différend »*.

Moustafa Amin, qui écrit dans *Al Akhbar* et le quotidien saoudien édité à Londres *Al Chark el Awsat*, compare M. Saddam Hussein à Hitler.

« Il semble que Saddam ne lise que les premieres pages des livres d'histoire et ne sait pas la fin que connaissent les tyrans qui agressent l'indépendance des peuples », conclut le célèbre journaliste.

Un autre éditorialiste critique implicitement la faiblesse de la réaction arabe face à l'invasion du Koweït en estimant que *« le temps n'est plus aux condamnations et aux rejets. Il faut maintenant trouver une solution. La force n'est pas la seule réponse adéquate. Nous pouvons parvenir à nos fins par l'isolation politique, économique et commerciale (...) Cela nous épargnerait une intervention américaine ou israélienne »*.

Il conclut : *« Le Conseil de coopération arabe (CCA réunissant l'Irak, la Jordanie, le Yémen et l'Egypte) doit être remis en question parce qu'une des parties (l'Irak), au lieu de coopérer, ment et agresse. »*

ALEXANDRE BUCCIANTI

Quand Saddam Hussein s'affiche à Paris...

Surprise sur les écrans électroniques de la porte Maillot, dimanche 5 août : un petit bonhomme moustachu apparaît, encadré par un cow-boy revolver à la ceinture et par un colosse en fourrure brandissant une massue. Allégorie dessinée des Etats-Unis et de l'URSS dominant le « petit » Irak, le message joue sur l'actualité. Le commentaire livré aux passants précise les symboles : *« Saddam Hussein : une belle victoire pour un grand vainqueur ! »*

Le tout est l'œuvre de la société Avnet-France, qui exploite ces panneaux fixés sur la façade du Palais des congrès. S'agit-il d'humour ou d'inconscience ? *« C'est un gag du studio de création, comme nous en faisons chaque semaine en rapport avec l'actualité »*, plaide-t-on chez Avnet en minimisant l'affaire.

□ **M. Waechter : la France a eu une *« diplomatie aveugle »* à l'égard de l'Irak.** – M. Antoine Waechter, chef de file des Verts, a déclaré, dimanche 5 août, au « Forum » de Radio-Monte-Carlo et de *Libération*, que la France est *« pour partie responsable »* de l'attaque irakienne contre le Koweït, dans la mesure où elle a eu une *« diplomatie aveugle »*. Selon le député écologiste européen, la France a vendu des armes à l'Irak *« alors même qu'il était évident que* [ce pays] *avait ce type de comportement dominateur, expansionniste »*. M. Waechter estime nécessaire *« un véritable isolement économique de l'Irak, pour réduire sa capacité à agresser »*.

ASIE

JAPON

Des dissidents chinois sont menacés d'expulsion

TOKYO

de notre correspondant

La politique restrictive d'immigration et surtout d'octroi de l'asile politique du Japon ne semblent pas témoigner d'une grande préoccupation en matière de droits de l'homme. Alors que le Japon est le premier pays à avoir rétabli son aide à la Chine, un problème se pose pour lui, qui peut être interprété comme un test de son attitude en ce domaine.

Une vingtaine d'étudiants chinois résidant au Japon, actifs dans le mouvement démocratique du printemps de 1989, risquent en effet de se voir expulser, leur visa de séjour ayant expiré. Contrairement à d'autres pays, le Japon n'accorde pas une extension automatique de leur statut aux étudiants chinois.

Un mouvement s'est constitué autour d'avocats pour défendre ces étudiants. Un groupe de parlementaires tente d'autre part de faire pression sur le gouvernement, qui se réfugie derrière la supposée impartialité de la justice chinoise : s'ils n'ont rien fait, ces étudiants ne risquent rien en rentrant en Chine, dit-on à l'immigration... Or, non seulement certains d'entre eux ont été fichés lors des manifestations qui se sont déroulées au Japon, mais encore beaucoup font partie de la branche japonaise de la Fédération pour la démocratie en Chine (FDC), fondée à Paris par les dissidents les plus connus.

Le Japon s'est en principe engagé à ne pas expulser les étudiants vers la Chine ; mais il n'est pas évident qu'ils trouvent asile dans un pays tiers. Des demandes ont été adressées aux ambassades d'Australie, du Canada et de France, où l'on fait valoir que le Japon est signataire de la convention internationale sur les réfugiés et qu'il doit assumer ses engagements.

Le ministère de la justice nippon a jusqu'à présent temporisé. L'immigration accorde en effet un statut qui n'en est pas un aux étudiants officiellement en instance de départ : leur dossier est en examen.

PH. P.

□ **BANGLADESH : remaniement ministériel partiel.** – Le vice-président du Bangladesh, M. Moudud Ahmed, a été nommé ministre du plan, a annoncé samedi 4 août la télévision. Il abandonne le portefeuille de l'industrie au profit de M. Abdus Sattar ; ce dernier a été remplacé au ministère de la pêche et de l'élevage par M. Faruq Rashid Chowdhury. Aucune raison n'a été fournie pour ce remaniement, mais M. Moudud Ahmed est connu pour son soutien à la libre entreprise. – *(AFP.)*

□ **SRI-LANKA : de nouveaux combats ont fait cinquante morts.** – Cinquante rebelles tamouls ont été tués par les forces gouvernementales srilankaises, qui ont repoussé une attaque lancée sur le fort de Jaffna dans la nuit du samedi 4 au dimanche 5 août, a annoncé l'armée. Selon un porte-parole, cette offensive, qui est la plus violente depuis la reprise, le 11 juin, des combats entre les forces gouvernementales et les guérilleros des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), n'a causé aucune perte aux troupes assiégées depuis plusieurs semaines à l'intérieur du fort. Selon une source tamoule, l'attaque du fort pourrait signifier *« le rejet de l'initiative gouvernementale »* de création d'une zone démilitarisée dans les alentours du fort. – *(AFP.)*

AFRIQUE

LIBÉRIA : alors que les combats continuent

L'évacuation des ressortissants américains a commencé

Plusieurs dizaines de ressortissants américains ont déjà été évacués de Monrovia, où 225 marines ont débarqué, dimanche matin 5 août à l'aube, par hélicoptère. Formés en compagnie renforcée – une compagnie régulière appuyée d'une section de mortiers et de mitrailleuses lourdes – ces marines font partie du groupe amphibie stationné depuis la mi-mai sur plusieurs bâtiments de guerre au large des côtes libériennes.

Environ 70 Américains se trouvaient dans l'enceinte de leur ambassade, dans le quartier diplomatique de Mamba Point que se disputent les troupes gouvernementales et les maquisards du rebelle dissident Prince Johnson. On estime à environ 300 le nombre de ceux qui vivent dans le reste du pays. Les objectifs assignés aux marines sont, ainsi, assez éloignés les uns des autres et impliquent une présence en plusieurs endroits. La station de réémission de la *Voix de l'Amérique* est située à 25 kilomètres au nord de la capitale, et l'ensemble de télécommunications *Omega* du département d'Etat, à une douzaine de kilomètres plus à l'est.

Pas d'intervention dans la guerre civile

« Les débuts de l'opération se sont déroulés sans incidents et nous n'avons eu connaissance ni de coup de feu, ni de résistance », a déclaré la Maison Blanche dans un communiqué. Son porte-parole, M. Marlin Fitzwater, avait auparavant annoncé à la presse que l'opération avait été déclenchée pour évacuer les Américains de l'ambassade à Monrovia et de deux centres de communication. Les ressortissants américains sont conduits sur quatre bâtiments de guerre mouillés au large des côtes libériennes, ayant à leur bord plus de 2 000 marines.

M. Fitzwater a précisé que l'arrivée des marines ne signifie pas que les Etats-Unis vont intervenir dans la guerre civile qui déchire le pays. Il a déclaré que les marines resteront au Libéria le temps nécessaire pour assurer la sécurité de l'ambassade et achever les opérations d'évacuation. L'ambassade des Etats-Unis restera ouverte, mais avec un effectif réduit, a-t-il expliqué sans préciser le nombre de diplomates qui seront maintenus sur place.

Les marines ont été avertis avant l'opération qu'ils se trouveraient en *« situation de combat »* et qu'ils étaient autorisés à utiliser la force si nécessaire. La décision de déclencher l'intervention avait été prise samedi par le président George Bush, et les alliés des Etats-Unis en ont été informés, a précisé M. Fitzwater. Le président Samuel Doe et les chefs rebelles Charles Taylor et Prince Johnson, qui cherchent à le renverser, ont aussi été prévenus.

Prince Johnson avait annoncé samedi qu'il avait ordonné l'arrestation de tous les étrangers présents à Monrovia dans l'espoir de provoquer une intervention internationale. M. Fitzwater a reconnu que cette menace avait pesé lourd dans la décision américaine d'intervenir. *« C'était une très claire indication de l'existence dans ce pays d'une menace contre les ressortissants américains ainsi que contre les autres étrangers, et ce facteur nous a poussés à réagir »*, a-t-il reconnu.

Quant à Charles Taylor, le président du Front national patriotique du Libéria (NPFL), il a lancé dimanche un appel à la mobilisation générale *« pour faire face à toute intervention étrangère »*. Dans une proclamation radiodiffusée, le chef rebelle a notamment déclaré : *« notre objectif est de mobiliser 150 000 hommes. Nous devons nous préparer à construire des ponts, à creuser des tranchées, à édifier des obstacles, à rester vigilants pour combattre l'ennemi commun. »* A son avis, *« il est évident que tout est orchestré pour maintenir Samuel Doe au pouvoir »*. Et d'ajouter : *« Nous sommes confrontés au défi d'une nouvelle colonisation comme au temps de l'esclavage »*.

Une affaire intérieure ?

A cet égard, les sept pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se réunissent en sommet, ce lundi 6 août, à Banjul, en Gambie. Ils devraient apporter leur soutien au Nigéria, la plus grande puissance régionale, qui prépare avec d'autres pays une intervention au Libéria dans le but d'évacuer ses 3 000 ressortissants et de mettre un terme à la guerre civile qui ravage le pays.

On confirme, de source autorisée, que le Nigéria, le Ghana, la Sierra-Leone et la Guinée étudieraient la mise sur pied d'une force militaire conjointe d'intervention et que la Gambie, qui préside la CEDEAO, pourrait se joindre à eux. Un responsable nigérian a précisé que cette force d'interposition aurait aussi pour objectif de mettre en place une administration intérimaire, de laquelle seraient exclus le président Samuel Doe et ses deux adversaires, les chefs rebelles Charles Taylor et Prince Johnson.

Charles Taylor a juré de s'opposer aux forces nigérianes si elles interviennent. Il a annoncé qu'il enverrait des émissaires au sommet de Banjul pour souligner le fait que la guerre civile était une affaire intérieure libérienne. – *(AFP, Reuter.)*

Déjà, en 1822...

L'arrivée, dimanche 5 août, de deux cent vingt-cinq marines au Libéria est le second « débarquement » d'Américains depuis... le 7 janvier 1822. Ce jour-là, quelque quatre-vingts Noirs – tous anciens esclaves affranchis, arrivant d'Amérique – avaient mis pied à terre sur une petite île, qu'ils appelèrent Providence.

Le mois précédent, le capitaine Robert F. Stockton et le médecin Eli Ayres, de l'US Navy, avaient réussi à acheter, pour 300 dollars versés aux chefs de la région, une bande de côte, longue de près de deux cent kilomètres et large de cent. La ville fut baptisée Monrovia, en 1825, en hommage au président américain James Monroe. L'establishment de la Nouvelle-Angleterre souhaitait renvoyer en Afrique autant de Noirs que possible, par crainte qu'ils ne deviennent la majorité de la population de la nouvelle république.

Les colons eurent immédiatement à se défendre contre les autochtones et ne durent leur salut qu'à l'aide des Etats-Unis. Leurs descendants, dits américano-libériens, n'ont accordé le droit de vote aux *« natives »* qu'après la seconde guerre mondiale. Le premier président africano-libérien, parvenu au pouvoir par un coup d'Etat en 1980, n'est autre que... Samuel Doe. – *(AFP.)*

Les Robinson de Robertsfield

ROBERTSFIELD

de notre envoyée spéciale

Toutes les heures, ils se mettent à l'écoute de la BBC, leur seul lien avec le monde. Eugene Johnson, Betsy Brotman et Brian Garnham ne veulent savoir qu'une chose : ce qui se passe dans un rayon de soixante kilomètres, distance qui les sépare de la capitale. Aucun des trois n'a mis les pieds à Monrovia depuis un mois et demi. Cernés par les combats, ils se terrent.

Ici, ce sont les hommes de Charles Taylor, les rebelles venus du nord, qui font la loi. Et leur loi est celle de l'arbitraire, de la violence, de la terreur. Au bord des routes, les exécutions se multiplient. Dans les villages, les maisons abandonnées sont systématiquement pillées.

Cette armée sans discipline a installé un de ses plus importants QG dans une usine Coca-Cola mise à sac. Paysans aux pieds nus, les hommes de Taylor ont pris possession d'un monde qu'ils ignoraient et ils l'ont dévasté.

Brian, Britannique, Eugene et Betsy, Américains, ne manquent de rien. Ils sont confortablement installés au consulat du Canada : avant de partir, le consul leur a remis ses clés. Mais la tension monte dans cet îlot au sein de la tourmente. Betsy est à deux doigts de craquer.

Lundi 6 août, les hélicoptères venus évacuer les ressortissants américains à l'ambassade des Etats-Unis sont partis sans elle. Aurait-elle voulu profiter de l'opération, qu'elle ne l'aurait pas pu : l'ambassade américaine, située au cœur de Monrovia, demeure inabordable. Personne, aujourd'hui, n'oserait s'aventurer dans la ville. Les dizaines, voire les centaines de milliers de réfugiés qui en viennent, fuient les combats opposant les troupes gouvernementales aux hommes de Prince Johnson, le rival de Charles Taylor.

Qui veut se rendre à l'ambassade doit traverser la ligne de front des faubourgs (face à face : Taylor-soldats gouvernementaux), éviter les combats du centre-ville (face à face : Johnson-soldats gouvernementaux), échapper à la folie de chacun des protagonistes. Qui s'y risquerait, dans ce climat de haine?

Betsy n'y songe même pas. Elle restera à Robertsfield. Ce n'est pas seulement le danger qui l'arrête, ce sont surtout... ses chimpanzés. Installée au Libéria depuis 1974, elle effectue des recherches sur l'hépathite et le sida chez les singes. *« Si nous partions, tout serait dévasté, les gens détruiraient les labos... Ce serait seize années de travail anéanti, un travail que nous ne pouvons faire nulle part ailleurs qu'au Libéria »*, explique Betsy. Mais, plus que tout, ce qu'elle craint, c'est la mort des cent cinquante chimpanzés de l'institut. Une trentaine a déjà disparu. *« Ils ont dû être mangés. »* Jamais Betsy n'abandonnera les rescapés, elle se l'est juré. *« Nous restons, nous n'avons pas le choix »*, dit-elle, sur le point de pleurer.

Elle sait pourtant que l'horreur actuelle risque de durer. Et, comme tout le monde ici, elle craint que le départ du président Samuel Doe ne marque le début de terribles affrontements entre les deux groupes rebelles. La guerre civile a déjà fait des milliers de morts. De nouveaux tombereaux risquent de suivre.

MARIE-PIERRE SUBTIL

AFRIQUE DU SUD

Les nouvelles discussions entre le gouvernement et l'ANC pourraient ouvrir la voie à de véritables négociations

Les délégations du gouvernement et du Congrès national africain (ANC) devaient de nouveau se réunir, lundi 6 août, à Pretoria, pour une deuxième série de « négociations sur les négociations », après la rencontre de Groote-Schuur, début mai au Cap.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

« Cessez-le-feu après trente années sanglantes » ; « Les discussions cruciales pourraient mettre fin à la lutte armée » : le *Sunday Star* et le *Sunday Times* débordent d'optimisme. La presse dominicale, toujours prompte à s'enflammer est unanime : un accord entre le gouvernement de M. Frédérik De Klerk et l'ANC est imminent.

La commission mixte, fruit des entretiens de Groote-Schuur, qui devait se pencher sur les problèmes posés par la libération des prisonniers politiques et le retour des militants de l'ANC en exil, a rendu ses conclusions aux deux parties, fin mai. Le gouvernement avait rapidement fait savoir qu'il acceptait ses propositions tandis que l'ANC demandait un délai de réflexion supplémentaire, encore allongé par la tournée internationale qui a éloigné M. Nelson Mandela de son pays jusqu'au 18 juillet.

Il semblerait que les deux camps aient trouvé un terrain d'entente : les délits politiques sont définis et le mode d'emploi pour la libération des prisonniers est au point ; le retour des exilés implique une amnistie, mais même cette question essentiellement technique serait réglée. Un accord signé aurait maintenant une importance capitale. Il conduirait à la libération de mille trois cents prisonniers et au retour de quelque vingt mille exilés. Ce serait là, véritablement, le premier résultat concret du processus de négociation engagé il y a trois mois.

Cette deuxième rencontre devrait déboucher sur la levée des obstacles, que M. Mandela a rappelés à plusieurs reprises : *« la libération des prisonniers politiques, le retour des exilés, la fin des procès politiques, la levée totale de l'état d'urgence et l'abrogation des lois sur la sécurité »*. Le 7 juin, le président De Klerk avait annoncé la levée de l'état d'urgence, sauf dans la province du Natal.

Le gouvernement a fait une partie du chemin. En contrepartie, il demande à l'ANC d'abandonner la lutte armée. En jouant un peu sur les mots, M. Mandela a déclaré, à plusieurs occasions, que, si les obstacles aux négociations étaient levés, l'ANC étudierait *« la possibilité »* non pas d'abandonner la lutte armée mais *« de suspendre les hostilités »*. Un tel engagement serait, à l'évidence, un bon point pour le président De Klerk.

Séduire les bantoustans

Quatre jours après cette rencontre, vendredi 10 août, le chef de l'Etat recevra les responsables des six bantoustans autonomes (mais non indépendants). Il estime, en effet, qu'ils devraient participer aux futures négociations sur la nouvelle Constitution. Depuis plusieurs mois, l'ANC a lancé – avec quelque succès – une campagne de séduction dans leur direction. La majorité d'entre eux affichent leur engagement en faveur de l'ANC.

Les 11 et 12 août, à Harare au Zimbabwe, les responsables du Congrès panafricain (PAC), une organisation nationaliste noire, plus radicale que l'ANC, rencontrera les responsables de la Chambre de commerce américaine, qui représente également les intérêts des compagnies états-uniennes en Afrique du Sud. Sentant venir le moment où les véritables négociations succéderont aux pourparlers, le PAC revoit discrètement sa stratégie, farouchement opposée, jusqu'à présent, à toute *« compromission »* avec le *« régime de l'apartheid »*. Le PAC, qui finira peut-être par s'asseoir aussi à la table des négociations, exploite, en tout cas, l'inquiétude suscitée par les liens étroits entre l'ANC et le Parti communiste auprès des milieux d'affaires américains.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

EUROPE

RFA : repoussé par l'opposition social-démocrate

Le plan Kohl d'élections allemandes anticipées est compromis

Une semaine chargée et difficile s'est ouverte pour les deux chefs de gouvernement chrétiens-démocrates allemands, face à un parti social-démocrate reparti à l'offensive au cours du week-end. Le SPD a en effet fait savoir qu'il s'opposait au plan du chancelier Helmut Kohl et du premier ministre est-allemand, M. Lothar de Maizière, de tenir les élections générales allemandes le 14 octobre, au lieu du 2 décembre, date prévue initialement.

BERLIN-EST

de notre correspondant

A Bonn, le SPD a l'intention de faire échouer au Bundestag la réforme constitutionnelle requise pour tenir des élections à cette date. A Berlin, le SPD est-allemand, furieux d'avoir été court-circuité par M. de Maizière sur cette proposition d'élections avancées, laisse également planer la menace de sortir de son gouvernement de coalition.

Un dirigeant du SPD-Ouest, M. Horst Ehmke, n'a pas exclu par ailleurs que le groupe parlementaire social-démocrate est-allemand dépose mercredi, lors de la prochaine session de la Chambre du peuple, une demande d'adhésion de la RDA à l'Allemagne fédérale, comme la Loi fondamentale (Constitution de RFA) le lui permet par son célèbre article 23. Le chef du SPD, M. Hans-Jochen Vogel, a reconnu que son parti *« étudiait si une adhésion anticipée pourrait réduire la crise »* en RDA. Une telle demande d'adhésion aurait de bonnes chances cette fois d'être adoptée. Elle signifierait la fin le même jour de la RDA. Mais les députés est-allemands auraient aussi la possibilité de la voter avec effet à une date ultérieure.

La tenue d'élections anticipées le 14 octobre – voulue par M. Kohl pour augmenter ses chances au scrutin, selon ses adversaires – semble en tout cas en difficulté.

M. Kohl renonce à un artifice de procédure

La Loi fondamentale ne permettant pas de tenir les élections avant le 18 novembre, une révision constitutionnelle au Bundestag serait nécessaire. Mais elle n'est possible qu'aux deux tiers, soit avec des voix du SPD, qui refuse. Le chancelier Kohl a fait savoir qu'il n'utiliserait pas l'autre moyen possible, un artifice de procédure consistant à se laisser voter la défiance par les partis qui le soutiennent (Unions chrétiennes et Libéraux), pour provoquer des élections générales anticipées à la date voulue. Le président Richard von Weizsaecker, selon le journal *Bildzeitung*, lui aurait fait savoir qu'il ne signerait pas le document entérinant cette procédure.

M. Kohl a décidé d'abréger ses vacances en Autriche pour tenter, mardi, de convaincre Hans-Jochen Vogel de coopérer pour permettre un avancement du scrutin, mais un revirement du SPD paraît peu probable. Mercredi doit avoir lieu en séance plénière le vote de la loi électorale, mise au point après deux semaines de crise la semaine dernière à Bonn et à Berlin-Est. Elle fixe les modalités du scrutin mais n'indique pas de date.

Pour M. Oskar Lafontaine, le rival SPD de M. Kohl, qui est favorable à un départ des sociaux-démocrates est-allemands du gouvernement de Berlin-Est, la proposition d'élections avancées est *« une manœuvre trompeuse »* qui *« montre simplement que le chancelier voit chaque jour ses chances s'amenuiser »*. L'essentiel, a-t-il dit, est l'adhésion de la RDA à la RFA, car le fait d'avancer ou de reculer la date des élections *« ne donnera pas plus d'emplois en Allemagne de l'Est »*. – *(Intérim.)*

URSS : indépendantiste modéré

M. Levon Ter-Petrossian a été élu président du Parlement arménien

Les Arméniens ont savouré ce week-end une revanche : c'est un des dirigeants du Mouvement national arménien (MNA) emprisonnés durant quelques mois à Moscou en 1989, M. Levon Ter-Petrossian, qui a été élu samedi 4 août président du Parlement arménien, issu de récentes élections.

Le nouveau titulaire de la plus haute charge politique en Arménie a aussitôt tenu des propos modérés, affirmant qu'il chercherait un terrain d'entente avec l'armée soviétique sur la question du désarmement des milices et que l'indépendance de l'Arménie devait passer par la voie légale prévue par Moscou, c'est-à-dire celle des négociations sur la « souveraineté » de la République.

Agé de quarante-cinq ans, M. Ter-Petrossian, un orientaliste francophone, a obtenu, à l'issue de longues querelles de procédure et d'un quatrième tour de scrutin, 140 voix contre 76 à son rival Vladimir Movsessian, premier secrétaire du PC arménien.

Alors que les élections aux parlements des autres républiques soviétiques se sont toutes déroulées, plus ou moins librement, au printemps dernier, celles des trois républiques du Caucase ont été retardées : en Arménie, elles s'achevaient au moment où M. Gorbatchev décrétait le désarmement des milices (*le Monde* du 27 juillet)

Attaque de bâtiments du KGB

L'élection de M. Ter-Petrossian reflète le poids qu'ont su garder la poignée d'hommes qui dirigeaient déjà les manifestations de masse des « comités Karabakh » au printemps 1988. Elle pourrait faciliter la tâche de l'armée : *« Si les forces de Moscou n'interviennent pas, nous pourrons régler le problème* [des milices] *par nos propres moyens »*, a affirmé, après son élection, le nouveau président du Parlement à l'AFP.

Mais la tâche est rude : la milice créée cet hiver par le MNA, lors d'une recrudescence des affrontements frontaliers avec les Azéris, n'est pas la plus importante. Elle a été débordée au cours des derniers mois par des formations rivales, qui ont multiplié les coups de main contre les forces régulières pour s'emparer d'armes.

L'agence Tass a fait encore état d'une attaque menée jeudi par une centaine d'assaillants contre des bâtiments du KGB dans le sud de la République. Un capitaine arménien et le chef des assaillants ont été tués au cours d'une fusillade d'une demi-heure, suivie d'un saccage du bâtiment et de vols d'armes. Le lendemain, le domicile d'un des assaillants a été à son tour attaqué à l'arme automatique, à l'obusier et au lance-grenades, selon le communiqué du KGB.

Les violences quotidiennes et affrontements entre milices rivales, qui provoquent un rejet de la part de la population, ont amené le MNA à tenter de mettre sur pied un « conseil » de chefs de milice, de représentants de l'armée et de députés, soumis à l'autorité du nouveau Parlement et doté de forces propres, pour constituer des dépôts d'armes sous son contrôle.

M. Ter-Petrossian s'est voulu optimiste, affirmant que les milices vont se soumettre au nouveau pouvoir, qui va *« exprimer les intérêts nationaux »*. Il a annoncé une collaboration avec son rival du Parti communiste et affirmé qu'un terrain d'entente sera trouvé, *« pour éviter l'affrontement »*, avec les militaires soviétiques. Ceux-ci bloquent depuis la semaine dernière tous les accès d'Erevan à la tombée de la nuit, fouillant les voitures supectes, selon un correspondant de l'AFP. Mais signe que Moscou entend agir avec prudence, l'ultimatum de M. Gorbatchev pour la remise des armes avant le 10 août pourrait être reporté au 1er septembre, délai au cours duquel le Parlement arménien doit étudier sept projets différents d'accession à la souveraineté.

S. Sh.

POLOGNE

Retour du catéchisme dans les écoles

L'enseignement de la religion catholique dans les écoles de Pologne, supprimé dans les années 50, sera réintroduit à la prochaine rentrée. Cette mesure, prônée par une commission mixte gouvernement-épiscopat, s'appliquera pour l'année en cours et doit faire ensuite l'objet d'une loi, a-t-on annoncé samedi 4 août à Varsovie.

Cette décision satisfait l'épiscopat dans un pays où 90 % de la population se déclare catholique, même si les cours de catéchisme doivent être facultatifs et faire l'objet d'un accord préalable des parents d'élèves. Le projet avait été combattu par les milieux laïcs et les représentants d'autres religions. Il *« expose les enfants non catholiques à une profonde pression psychologique face à leurs camarades* (catholiques) *qui sont déjà intolérants avec eux »*, avait ainsi déclaré le chef de l'Eglise orthodoxe, qui compte plus d'un million de fidèles.

Le vice-ministre de l'éducation, Mme Anna Radziwill, a souligné que l'Etat *« devra veiller à ce que cette décision n'engendre pas de conflits et serve à une éducation conforme aux valeurs universelles de l'éthique catholique et à l'esprit de la Déclaration des droits de l'homme »*.

L'Eglise catholique polonaise a multiplié depuis des mois les pressions dans le domaine des mœurs, amenant notamment le gouvernement à prendre des mesures restreignant la liberté d'avortement. En Hongrie, dirigée par une coalition de centre droit, l'introduction du catéchisme à l'école, décidée par une commission gouvernementale, est vivement combattue par l'opposition libérale. – *(AFP)*..

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : décès de l'ancien dirigeant communiste Alois Indra.** – L'ancien membre du présidium du comité central du PC tchécoslovaque et ex-président de l'Assemblée fédérale, Alois Indra, est décédé jeudi dernier à Prague à l'âge de soixante-neuf ans, a annoncé samedi 4 août le journal du PCT *Rude Pravo*. Alois Indra avait été exclu des rangs du Parti communiste en février dernier, à cause de ses *« erreurs politiques »* commises pendant la période de la « normalisation » qui a suivi la répression du printemps de Prague en 1968. Il figurait notamment parmi les dirigeants du PCT soupçonnés d'avoir « invité » en août 1968 les troupes soviétiques afin de *« sauver le socialisme »* en Tchécoslovaquie. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

COLOMBIE : l'entrée en fonctions du nouveau président

Les trois mots d'ordre de M. Cesar Gaviria : « Participation, réformes, démocratisation »

Lorsqu'il a été élu président, le 27 mai dernier, M. Cesar Gaviria semblait promis à un sort bien fragile. La Mafia avait juré sa perte et entre la population et ses dirigeants, le fossé n'avait jamais paru aussi grand : deux Colombiens sur trois s'étaient abstenus de voter. Depuis, l'horizon s'est éclairci. Les « Extradables » – l'organisation armée du cartel de Medellin – ont décidé, le 27 juillet, une trêve unilatérale, et cela fait une semaine que les assassinats ont cessé.

BOGOTA

de notre envoyé spécial

M. Gaviria, qui appartient au Parti libéral, a invité les autres forces politiques à former avec lui un gouvernement de réconciliation nationale et a convoqué une Assemblée constituante chargée de corriger les failles les plus graves d'un système qui a laissé prospérer, depuis un demi-siècle, les violences en tout genre. On devrait voir figurer parmi les ministres des conservateurs et d'anciens guérilleros, *« les kidnappeurs et leurs otages »*, dit l'éditorialiste du quotidien *El Tiempo*, Enrique Santos Calderon – allusion aux enlèvements pratiqués par le M-19, le mouvement de guérilla transformé en parti politique cette année et qui aura son siège dans le cabinet. En Colombie, la gauche au pouvoir, c'est une nouveauté.

Représailles aveugles

« Participation, réformes, démocratisation » : tels sont les mots-clés du président, qui prend ses fonctions le 7 août. Telle est la réponse offerte à un adversaire – la Mafia de la drogue et ses alliés de l'extrême droite – qui avait constitué un Etat dans l'Etat et voulait soumettre les gouvernants à ses prétentions. La jeunesse (quarante-trois ans) semble le premier atout du successeur de Virgilio Barco, qui a paru vieilli avant l'âge, sans prise sur les hommes et les événements, mais dont le grand mérite aura été, malgré tout, d'affronter sans faiblir – encore que tardivement – les assassins de trois candidats présidentiels, d'une centaine de juges et de magistrats, et d'un millier de militants politiques.

entouré de conseillers encore plus verts que lui, M. Gaviria est néanmoins un homme expérimenté. Il a été deux fois ministre de M. Barco et a prouvé ces derniers mois qu'il savait parler clair et avec habileté. La trêve des attentats ? *« Une bonne nouvelle »*, dit-il, alors que M. Barco, devant un cessez-le-feu du même genre au début de l'année, n'avait pas réagi. Les extraditions ? Leur pratique dépendra de la situation de l'ordre public, dit-il aujourd'hui. Une façon de suggérer qu'elles pourraient être suspendues si le terrorisme cessait lui aussi. *« Si les « narcos » font un geste, il est normal que nous en fassions un aussi »*, explique Julio Cesar Sanchez, nouveau ministre de l'intérieur.

Depuis le début de l'offensive contre les barons de la cocaïne, il y a un an, vingt-deux trafiquants ont été extradés vers les Etats-Unis : c'est l'une des principales raisons du conflit. A Medellin, la guerre avait pris les dimensions d'une calamité. Pablo Escobar, le numéro un du cartel, avait offert 2 millions de pesos (20.000 F) pour chaque policier assassiné. Aussi les jeunes sicaires de la ville choisissaient-ils chaque jour leur cible. En quatre mois, deux cent vingt policiers ont été tués, deux cent cinquante-six autres blessés et environ quatre cents ont démissionné ou déserté. La réplique est venue de l'autre bord sous forme de représailles aveugles : *« Des massacres ont eu lieu dans des bars, des cafés, que l'opinion publique attribuait aux services de sécurité*, explique un sociologue local, Alonso Salazar. *Des chauffeurs de taxi ont également été assassiné : quinze en l'espace de quarante-huit heures. »* C'était la *« guerra sucia »* (la sale guerre), *« où tous les droits de l'homme, ceux des habitants comme ceux des policiers, étaient bafoués »*. L'an dernier, le chiffre des morts du fait de la violence politique et sociale a été de 7 246, selon le Centre de recherches et d'éducation populaire (CINEP), tenu par des jésuites. Les statistiques gonflent d'année en année. *« Cette violence est le fruit de la peur, non d'affrontements idéologiques*, explique Julio Cesar Sanchez. *L'Etat ne donnant ni justice ni garantie aux citoyens, des bandes se sont formées dans le style médiéval pour faire la loi. »*

Il a fallu épurer l'armée et la police avant de les lancer contre le cartel de Medellin. Des coups très durs ont été portés à son appareil militaire et financier. Mais son chef suprême, Pablo Escobar, continue de défier les milliers d'hommes chargés de le traquer. En juillet, les autorités ont cru sa capture imminente et annoncé, un peu trop vite, que le fugitif ne pouvait échapper à l'opération d'encerclement montée dans la région du moyen Magdalena, où il se cachait. Mais l'homme, une fois de plus, leur a filé entre les doigts. Malgré une rallonge budgétaire de 40 % et une aide technique et matérielle de plusieurs pays étrangers, les forces de l'ordre ne brillent pas toujours par leur efficacité. L'hostilité qui oppose l'armée au chef des services secrets, le général Maza, n'est un mystère pour personne et a fait avorter bien des opérations. Aussi M. Gaviria a-t-il décidé de coordonner lui-même, depuis la présidence, l'appareil de répression.

Sur un autre front, celui de la guérilla, il trouvera la situation bien allégée. Après l'adieu aux armes du M-19, un autre mouvement, l'Armée populaire de libération (EPL), s'est engagé dans le processus de paix offert par le président Barco. Les FARC (communistes) – l'organisation la plus nombreuse – restent dans l'expectative. Seule, l'Armée de libération nationale (ELN), mouvement procastriste spécialisé dans les sabotages d'oléoducs, semble imperméable aux offres de démobilisation.

« Au gouvernement, nous avons deux objectifs : favoriser l'abandon de la lutte armée et la rénovation de la vie politique », dit Antonio Navarro, le dirigeant du M-19 qui doit occuper un poste dans le nouveau cabinet. M. Navarro ne doute pas de la volonté novatrice du président. Celle-ci s'est concrétisée dans le pacte, conclu entre libéraux, conservateurs et dirigeants du M-19, sur la composition et les objectifs de la future Constituante : soixante-dix membres élus le 15 novembre au suffrage universel, entre les groupes sociaux et politiques les plus divers.

Endettement extérieur supportable

« Notre Constitution actuelle a cent ans de retard, dit Fernando Carrillo, conseiller de M. Gaviria. *Elle correspond à un Etat centralisateur, inefficace, incapable de protéger les droits des citoyens. »* Le renforcement et la modernisation de l'appareil judiciaire, le rétablissement des pouvoirs du Congrès (actuellement ravalé au rang d'une chambre de transaction destinée à avaliser les décisions de l'exécutif) : tels sont les principaux objectifs du projet de réforme constitutionnelle. Ils feront l'objet d'un large débat dans le pays.

C'est sans doute en économie que les innovations sont le moins voyantes. La Colombie offre le paradoxe constant d'être un pays politiquement agité et économiquement stable. La croissance a été continue depuis un demi-siècle. Une inflation modérée selon les critères régionaux (27 % en 1989), un endettement extérieur supportable (aucun rééchelonnement n'a été demandé aux créanciers), un taux de chômage en baisse bien que encore très élevé (de 14 % en 1986 à 10 % cette année) : comparé à celui de ses voisins, le sort de la Colombie paraît enviable. Longtemps resté fermé sur lui-même, le pays a commencé une politique d'ouverture (par abaissement des tarifs douaniers et libéralisation des investissements étrangers) que M. Gaviria entend continuer. Considéré comme un orthodoxe, voire comme un conservateur, en économie, le nouveau président aura pour ministre du développement un jeune-turc du Parti libéral, M. Ernesto Samper, de tendance social-démocrate, avec qui les dirigeants du M-19, qui revendiquent la même étiquette, se sentent des affinités.

CHARLES VANHECKE

□ **CANADA : ultimatum du gouvernement québécois aux Indiens d'Oka.** – Le premier ministre du gouvernement québécois, M. Robert Bourassa, a accordé, dimanche soir 5 août, un délai de quarante-huit heures aux autonomes de la nation Mohawk de Kahnawake et de Kanesatake pour accepter une entente négociée sur la levée des barricades érigées à Oka (banlieue de Montréal), condition préalable exigée à toute négociation territoriale (*le Monde* du 22-23 juillet). Autrement, affirmait le premier ministre, le Conseil des ministres qui doit se réunir mercredi matin à Québec devra se résoudre à *« prendre les mesures appropriées »*. – *(Corresp.)*

□ **CHILI : découverte d'un nouveau charnier.** – Un nouveau charnier, contenant les cadavres de douze Chiliens fusillés après le coup d'Etat militaire de 1973, a été découvert samedi 4 août près de Constitucion (260 km au sud de Santiago). Selon des organisations humanitaires, quelque 800 personnes, emprisonnées après le coup d'Etat, sont portées disparues et un millier d'autres ont été exécutées. – *(AFP.)*

□ **CUBA : la danseuse étoile du Ballet national cubain demande l'asile politique à l'Espagne.** – La danseuse étoile du Ballet national de Cuba, Dagmar Moradillo, et son mari, Alfredo Rodriguez, ont demandé samedi 4 août l'asile politique à l'Espagne, affirmait dimanche le journal conservateur madrilène *ABC*, qui précisait que les deux Cubains souhaitaient se rendre par la suite aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Après les déclarations du secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd

L'Iran se déclare prêt à reprendre ses relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne

Le Conseil suprême de sécurité nationale, la plus haute instance de décision politique en Iran, s'est prononcé samedi 4 août pour la reprise des relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne, rompues en mars 1989 à la suite de l'affaire Salman Rushdie. Réuni sous la présidence du chef de l'Etat Ali Akbar Hachemi-Rafsandjani, le Conseil a estimé que les dernières déclarations du secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, *« constituaient une réponse adéquate aux conditions mises par le Parlement iranien pour une reprise des liens politiques »* avec Londres. M. Hurd avait dit mercredi dernier que son pays *« ne voulait pas insulter l'islam »* et qu'il n'avait *« rien à voir »* avec la publication des *Versets sataniques*, le livre de Salman Rushdie jugé *« blasphématoire »* par de nombreux musulmans. Cette décision ne lève toutefois pas le décret religieux de l'imam Khomeiny, décédé le 4 juin 1989, qui avait condamné à mort Rusdhie, en appelant les musulmans de la Terre à le tuer.

Le gouvernement britannique a accueilli samedi avec réserve les déclarations iraniennes et demande à Téhéran *« un geste significatif de bonne volonté »*. Ce geste de bonne volonté serait la levée de l'arrêt de mort qui pèse sur Salman Rushdie, ou du moins dans un premier temps, la libération prochaine de l'un des quatres ressortissants britanniques encore détenus au Liban et de Roger Cooper, l'homme d'affaires britannique, détenu sans jugement depuis 1985 en Iran où il est accusé d'espionnage. Un porte-parole du Foreign Office devait préciser que les autorités britanniques *« étudiaient actuellement avec intérêt »* les informations venant de Téhéran, mais qu'*« il restait néanmoins des obstacles à surmonter avant l'instauration de meilleures relations »*.

Le dialogue ne sera pas facile à reprendre : au lendemain de la décision officielle de Téhéran, le quotidien iranien *Kayhan*, proche de l'aile dure du régime islamique, a immédiatement réagi en affirmant dimanche : *« Il est nécessaire de rappeler aux Britanniques que le décret condamnant à mort Salman Rushdie reste valable et qu'il va finir par être exécuté avec l'aide de Dieu et des armes à feu des musulmans »*. – *(AFP.)*

RIQUES

re de M. Cesar Gaviria :

rmes, démocratisation »

هكذا من الأصل

Le 10e Congrès mondial de la Ligue des handicapés mentaux à Paris

Sortir de l'exclusion

Artistes peintres, sportifs, comédiens, les handicapés mentaux révèlent des capacités insoupçonnées

La Ligue internationale des associations pour les personnes handicapées mentales a tenu, lundi 6 août, au palais des Congrès de la porte Maillot, à Paris, la séance inaugurale de son dixième Congrès mondial. Autour de la présidente de la Ligue, le docteur Emilia de Lorenzo, mille cinq cents délégués appartenant à soixante-six pays différents vont travailler jusqu'au vendredi 10 août sur le thème « Les handicapés mentaux, citoyens à part entière : faire de leurs droits une réalité ».

Fondée il y a déjà trente ans et dotée d'un statut consultatif auprès des Nations unies, la Ligue, qui groupe cent vingt-cinq associations à travers le monde, s'efforce de faire reconnaître la valeur humaine de ceux qui, par naissance ou par accident, souffrent d'une altération mentale. Elle demande que les sociétés modernes accordent à ces « exclus » une meilleure place.

Ses militants savent que, si le handicap mental est une réalité objective, il est également fonction de l'attitude que les personnes « normales » adoptent à son égard. Ils estiment qu'en matière de prévention, d'habitat, d'éducation, de travail, et même de loisirs, d'importantes avancées pourraient encore être réalisées, améliorant à la fois l'état de chacun des handicapés et leur statut social. Tels seront durant cinq jours les thèmes de leurs travaux. En ce sens, la Ligue, à travers ses commissions spécialisées et ses congrès, sert de laboratoire d'innovation sociale et formule des recommandations aux familles, aux professionnels et aux pouvoirs publics.

Les habitants de la bonne ville de Figeac, dans le Lot, n'avaient encore jamais vu pareille scène. Me Pierre Cornette de Saint-Cyr, commissaire-priseur parisien, menant une vente aux enchères d'œuvres d'art sous leur vieille halle. Autour de lui, M. Michel Gillibert, secrétaire d'État aux handicapés, entouré d'une escouade de personnalités parmi lesquelles on reconnaissait Roger Hanin, Olivier de Kersauson, le représentant de la Fondation Cartier et d'autres amateurs huppés. Les tableaux ont été adjugés à des prix variant entre 20 000 et 30 000 francs. Tous sont dus aux pinceaux de handicapés mentaux. L'un des plus remarquables, une toile abstraite, a pour auteur M. Gérard N'Guyen Phu Kai, un garçon qui, en raison de son altération mentale, ne sait ni lire ni écrire, est incapable d'avoir une vie professionnelle et qui ne balbutie que quelques mots. Pourtant, quel talent dans les volumes et les couleurs de sa toile !

Ce Festival des artistes handicapés mentaux, dont c'était la quatrième édition, marque l'irruption spectaculaire des « demeurés » dans le monde de l'art. Le ministre lui-même en était bouleversé. *« Le handicap mental m'était étranger,* reconnaît-il. *Je l'ai découvert et je m'aperçois que, comme tout le monde, j'étais prisonnier d'*a priori, *d'images fausses. Ces êtres pas comme les autres sont capables de se faire reconnaître dans ce qu'il y a de plus difficile : les activités artistiques ! C'est fascinant. »*

Un demi-million en France

Ces débiles réputés irrécupérables, ces mongoliens aux allures de Pierrot, aux gestes gourds et aux paroles embarrassées étaient, il y a peu d'années encore, cachés par leurs parents. Les voici presque sur le devant de la scène. En tout cas, grâce à l'obstination de leurs familles groupées en associations *(voir encadré)*, on les reconnaît aujourd'hui capables d'apprendre, de travailler, d'aimer, de s'amuser et de créer. Bref, de vivre presque comme tout le monde.

Quand on sait que les handicapés mentaux sont au moins un demi-million en France, dont deux cent mille habitent ou fréquentent des institutions et qu'il en naît vingt-cinq mille de plus chaque année, cette émergence est bien un phénomène de société. Il reste pourtant difficile à cerner statistiquement. Il n'existe aucune définition juridique ou médicale du handicap mental. Les enfants chez lesquels on soupçonne une altération cérébrale sont soumis à l'expertise d'une commission départementale d'éducation spéciale qui fixe leur taux d'invalidité. Au-dessus de 80 %, ils ont droit à une carte d'invalide et à une place dans une institution. Leurs parents perçoivent une allocation d'éducation spéciale, bénéficient de certains avantages fiscaux et peuvent recevoir l'aide d'un service de soins à domicile.

Commence alors le long périple des établissements spécialisés comme les instituts médico-éducatifs accueillant les enfants d'âge scolaire, les instituts médico-professionnels où l'on fait l'apprentissage des gestes nécessaires à la pratique d'un métier, les centres d'aide par le travail (CAT) ou les ateliers protégés pour les plus fragiles, les maisons d'accueil spécialisées pour les handicapés profonds, les services d'accompagnement à la vie sociale pour les plus autonomes.

Mais le développement même de ces multiples institutions a montré que rares étaient les arriérés totalement irrécupérables. *« Tout enfant quel que soit son handicap peut profiter de l'enseignement,* affirme Mme Bernadette Wahl, présidente de l'UNAPEI. *Or jusqu'à présent l'éducation nationale les ignorait.*

Tout récemment encore un conseiller de M. Jospin me renvoyait vers le ministère de la santé. Heureusement, c'est en train de changer. La plupart de nos gosses pourraient apprendre à lire, à écrire et à compter. Ils y prennent plaisir. »

Ce bagage, même modeste, leur faciliterait grandement la vie. Car les handicapés mentaux sont parfaitement capables, pour peu qu'on les y encourage, de participer à la vie économique du pays. Soixante mille d'entre eux produisent déjà dans ces mini-usines que sont les CAT (*le Monde* du 21 mars). *« Ils aiment travailler, leur taux d'absentéisme est inférieur à la moyenne et ils peuvent devenir des spécialistes compétents »*, constatent les directeurs de ces centres. Les subtilités de l'informatique ne constituent pas un obstacle infranchissable.

A Paris, dans le treizième arrondissement, fonctionne depuis quelques mois un atelier où vingt-deux handicapés – dont certains ne savent pas lire – s'initient à la manipulation d'un ordinateur. *« Ils arrivent à se concentrer durant plusieurs heures et je les vois progresser de semaine en semaine »*, dit leur moniteur, M. Barissat. La vie en couple ne leur est plus interdite. *« Les handicapés mentaux ont droit à une vie affective, et même sexuelle,* dit M. Patrick Gohet, directeur de l'UNAPEI, *et c'est un vrai problème car les institutions qui les accueillent ne doivent pas devenir des pouponnières. D'où un gros travail à mener pour expliquer et former à la contraception. En tout cas nous sommes contre la stérilisation sans l'assentiment de l'intéressée. »*



De l'ordinateur à la peinture

Le sport n'est pas non plus un domaine réservé aux performants mentaux. Les clubs pour handicapés mentaux se comptent aujourd'hui par centaines et groupent quinze mille pratiquants. Les meilleurs d'entre eux se sont affrontés au cours d'un championnat récemment dans le Nord. Mais la véritable découverte de ces dernières années concerne les capacités artistiques des déficients mentaux. Le 18 juillet dernier, M. François Mitterrand présidait le vernissage d'une exposition réunissant dans la chapelle de la Sorbonne, à Paris, cent toiles et dessins d'artistes handicapés mentaux *(voir l'article ci-dessous)*. Ils ont été sélectionnés parmi sept cents envois de plusieurs pays d'Europe et d'Amérique.

C'est dire à quel point l'activité picturale est intense dans ce petit monde. On en a eu encore la démonstration quelques jours après au festival de Figeac où les cimaises de plusieurs salles réparties à travers la ville offraient aux visiteurs des centaines d'œuvres. Dès la nuit tombée, tous les tréteaux disponibles accueillaient des spectacles étonnants.

Une quinzaine de troupes avaient été sélectionnées par les organisateurs. Certaines mériteraient de se produire devant ce qu'il est convenu d'appeler le grand public. La Compagnie de l'oiseau-mouche, de Roubaix, le fait déjà. Ses six comédiens ont interprété l'une des pièces de leur répertoire, *la Rue du regard*, un burlesque 1920, muet, accompagné au piano. Par un travail acharné, ils ont réussi à assouplir leurs gestes jusqu'à égaler les meilleurs mimes. Ils utilisent même leur handicap pour camper leur personnage de scène.

Trois de ces professionnels partaient le lendemain pour Avignon où ils allaient présenter avec des comédiens « normaux » une pièce de Beckett. Le même soir, dans une autre salle, un groupe rock de Seine-et-Marne, comprenant trois handicapés dont le batteur, enthousiasmait son auditoire. Leur secret ? *« Ils ont le sens du rythme,* explique M. Espinasse, le responsable musique du festival, *et ils arrivent à mémoriser parfaitement la mélodie. Mais évidemment il ne faut pas leur demander d'improviser. »* A Figeac, on a pu voir encore un film de 55 minutes tourné par treize handicapés d'un foyer de Voiron, dans l'Isère.

Cette incroyable démonstration des multiples capacités des « arriérés » mentaux a donné des idées à « leur » ministre, M. Gillibert. Dès la rentrée, il veut organiser à Paris de nouvelles expositions, mais cette fois dans des galeries cotées. Il songe aussi à une fondation pour aider ces artistes hors du commun. Enfin, il envisage de débloquer des crédits afin que les CAT multiplient, en marge de leurs fabrications habituelles, des ateliers de peinture, de musique et de théâtre. On n'a pas fini de parler – y compris sur le ton de la polémique – des productions artistiques des handicapés mentaux. Mais au fond, n'est-ce pas pour eux une manière comme une autre de s'insérer dans notre société de compétition ?

MARC AMBROISE-RENDU

L'UNAPEI

« Grande cause nationale 1990 »

L'organisation matérielle du Xe congrès mondial est assuré par le « correspondant » français de la ligue : l'Union nationale des associations de parents de personnes handicapées mentales (UNAPEI). Créée en 1960 à l'initiative de familles de handicapés, l'UNAPEI a développé depuis une action incessante pour améliorer le sort de ceux que l'on appelait naguère les « arriérés mentaux ». Elle a contribué à faire élaborer la loi de 1975 qui sert de cadre aux actions menées en leur faveur. Ses 750 associations de terrain ont créé et gèrent près de 1 800 établissements employant 55 000 salariés et recevant 180 000 handicapés mentaux.

Sous la conduite énergique de sa présidente, Mme Bernadette Wahl, et de son directeur général, M. Patrick Gohet, l'UNAPEI a décidé, voici deux ans, de sortir du ghetto psychologique où elle se sentait enfermée et de se faire connaître du grand public. Entamant sa campagne par un coup d'audace, à l'automne 1988, elle a rassemblé 20 000 handicapés mentaux et leurs familles à Paris, dans le jardin des Tuileries. Puis, en mobilisant ses adhérents et des personnalités amies du show-business, elle a fait adopter, à grand renfort de disques, d'affiches et de spots télévisés, une *« Charte pour la dignité des personnes handicapées mentales »*. Enfin, elle a obtenu de M. Michel Rocard d'être désignée comme *« grande cause nationale 1990 »*, sans compter les 14 000 places supplémentaires que les pouvoirs publics se sont engagés à créer dans les centres d'aide par le travail.

L'objectif de l'UNAPEI est plus que jamais de faire admettre par l'opinion que les « faibles d'esprit » sont capables de progrès, qu'ils sont « différents », mais qu'ils ont les droits de citoyens à part entière. Sa campagne de notoriété a été efficace : selon les sondages, les Français qui ne connaissent pas encore l'existence du handicap mental sont passés en deux ans de 90 % à 55 %.

Six garçons pour quatre filles

A l'origine du handicap mental, on trouve des causes organiques, génétiques ou acquises, mais aussi des facteurs d'ordre psychosociologique.

L'expression « handicap mental » recouvre une multiplicité d'atteintes. Sorte de « fourre-tout » commode, cette terminologie a en effet l'inconvénient de taire les particularités médicales ou psychosociologiques des affections en cause.

« Le handicap désigne les limitations d'ordre social éducatif que subit l'enfant. Il faut reconnaître en amont la diversité des troubles qui relèvent d'une approche spécifique. A un même niveau de handicap, la prise en charge d'un enfant mongolien ou autiste n'est pas la même », explique le professeur Roger Misès, spécialiste de psychiatrie de l'enfant (hôpital de Bicêtre).

On s'est longtemps borné à enfermer le « demeuré » dans un asile. Aujourd'hui, il n'existe pas, sauf exception, de traitement particulier, mais une éducation adaptée des « handicapés » est essentielle pour leur bien-être et pour leur intégration. Quant à la prévention, elle se limite à un dépistage pendant la grossesse d'éventuelles anomalies génétiques avec pour seule issue la possibilité d'une interruption de grossesse.

D'une manière générale, le handicap mental frappe plus l'enfant masculin que féminin et l'on estime que pour six garçons atteints, quatre filles seulement le sont. Par ailleurs, l'espérance de vie des déficients mentaux a considérablement augmenté depuis quelques décennies. Ce phénomène s'expliquerait par l'arrivée des antibiotiques dans une population particulièrement sensible aux infections.

Deux origines principales

Le handicap mental peut se rapporter à deux origines principales, génétique ou acquise (1). Parmi les affections d'ordre génétique, la trisomie 21 ou mongolisme est de loin la plus fréquente et représenterait 25 % des handicaps lourds et moyens, selon le docteur Stanislas Tomkiewicz, spécialiste de psychiatrie infantile et directeur de recherche à l'INSERM (Unité 69, Paris).

« Parmi les aberrations chromosomiques, la fragilité du chromosome X et l'Y surnuméraire pourraient expliquer, chez le garçon, certaines déficiences mentales moyennes, voire légères », estime le docteur Tomkiewicz.

Les handicaps acquis peuvent survenir pendant la grossesse, à l'accouchement ou bien chez le nourrisson ou l'enfant. Ainsi, une maladie transmissible, comme la rubéole, ou un traitement nocif (chimiothérapie anticancéreuse, certains tranquillisants, antiépileptiques), dans les premiers mois de la grossesse, peuvent occasionner chez l'enfant des troubles mentaux. L'usage d'alcool, de tabac ou de drogue chez la mère ne sont pas non plus innocents. Un accouchement difficile, avec un manque d'oxygénation ou la survenue d'une hémorragie cérébroméningée, peut également entraîner des troubles mentaux.

Après la naissance, le nourrisson peut souffrir d'autres atteintes d'origine infectieuse (encéphalites ou méningites) ou d'ordre psysociologique (relation perturbée avec la mère, manque de stimulation). Des brutalités de la part de l'entourage peuvent également entraîner des hémorragies intra-cérébrales à l'origine d'une déficience mentale.

Classiquement, on évalue la sévérité du handicap mental suivant le quotient intellectuel (rapport de l'âge mental d'un enfant à son âge réel). Cette classification distingue l'arriération profonde (QI inférieur à 30), la débilité profonde (QI compris entre 30 et 50), moyenne qui est compatible avec une certaine autonomie sociale (QI entre 50 et 65-70) et la débilité légère qui se caractérise surtout par l'incidence sur l'adaptation scolaire (QI compris entre 65-70 et 80).

MARTINE LARONCHE

(1) *L'Enfant et sa santé*. Editions Doin, 1 336 pages, 640 francs.

Les couleurs de la folie

Cent œuvres exécutées par des handicapés mentaux du monde entier sont exposées à la chapelle de la Sorbonne.

On est toujours perplexe devant une pareille manifestation. Sans doute la vogue du « dessin de fou » est-elle passée avec celle de l'art brut prêché par Jean Dubuffet à la fin des années 40. Mais pour beaucoup encore, génie rime bien avec folie. La *vox populi* n'associe-t-elle pas peu ou prou l'artiste à un être « à part », sinon dérangé : la cote d'un Van Gogh ou d'un Modigliani doit beaucoup à leur prétendu dérangement mental.

La centaine de sculptures, dessins, gouaches ou huiles exposés à la Sorbonne viennent de trente-six pays différents. Tous sont des œuvres de handicapés mentaux. Les choix se sont faits sur des critères purement esthétiques qui n'écartent, *a priori*, aucun parti pris : l'abstraction la plus complète comme la figuration quasi enfantine. Toutes les gammes de l'expressionnisme sont représentées. Les réminiscences des grandes tendances artistiques sont perceptibles (trame vasarélyenne de Jean-Luc Paulve, lettrage au fusain de Valério Ciccone), comme les traditions nationales (lithographie du Yougoslave Duogtin Zagoroc ou l'impression sur tissu du Norvégien Herleik Kristiansen).

Quelques constantes : le goût des couleurs vives et des compositions compliquées, la minutie de l'exécution. Peu d'œuvres échappent à l'amateurisme plus ou moins habile (un beau pastel, bien construit, de Murielle Dherbecourt : *la Maison aux lapins*). Comment en irait-il autrement ? La proportion d'artistes chez les handicapés mentaux doit être la même que dans la population réputée normale. Les Adolf Wölfli (1), dont on peut mesurer l'extraordinaire rigueur, sont plus rares qu'on ne le pense dans les hôpitaux psychiatriques.

Un saupoudrage universel

On peut se demander à quoi sert ce genre d'exposition. A montrer que les handicapés mentaux sont capables de tenir avec talent un crayon ou un pinceau ? La démonstration n'est plus à faire depuis longtemps. A étudier les symptômes d'une altération à travers des représentations graphiques ? Ce n'est ni le lieu ni le but recherché. A prouver que l'insertion de l'handicapé dans la société peut passer par l'expression artistique ? La sélection aurait dû alors être différente. Plutôt qu'un saupoudrage universel, les organisateurs de l'exposition auraient pu suivre le travail de quelques individus qu'ils estimaient particulièrement significatifs.

Peut-être voulaient-ils seulement répondre à la définition proposé par Jean Dubuffet : *« L'art est un langage, instrument de connaissance et instrument de communication. »* Il n'est pas sûr que leur réponse soit la plus convaincante.

EMMANUEL DE ROUX

(1) Adolf Wölfli, 1864-1930. Psychopathe interné à vie à l'hôpital de Waldau (Suisse), Wölfli laisse une œuvre graphique considérable que l'on peut voir essentiellement aux Musées de Berne et de Lausanne.

► « Histoire de vivre, Peintures/sculptures ». Chapelle de la Sorbonne. Jusqu'au 12 août.

SOCIÉTÉ

Suivant l'exemple américain

Les essais français de thérapie génétique sur l'homme pourraient bientôt commencer

La décision américaine prise par les experts du National Institute of Health (NIH), autorisant les premiers essais expérimentaux de thérapie génétique sur l'homme (*le Monde* du 2 août) est un événement dans l'histoire de la médecine moderne. Si les résultats de ces essais se révèlent positifs, les équipes françaises spécialisées dans ce domaine effectueront, dans les prochains mois, des travaux expérimentaux du même type.

Pour spectaculaire qu'elle soit, la décision des experts américains du NIH n'a nullement surpris les spécialistes de biologie moléculaire appliquée à la médecine. Particulièrement redoutées dans les années 70 et 80, les techniques de manipulation génétique ont été, depuis, suffisamment étudiées pour que la communauté scientifique envisage aujourd'hui sans crainte de les mettre en œuvre chez l'homme à des fins thérapeutiques.

Les risques de déclencher ou de favoriser l'apparition de processus cancéreux semblent, en particulier, beaucoup moins élevés que ne l'exprimaient certaines craintes. Une série de travaux préliminaires effectués ces derniers mois aux Etats-Unis ont permis de confirmer que l'on pouvait, avec des chances raisonnables de succès, tenter les premières expériences thérapeutiques sur l'homme.

La thérapie génétique appliquée aux cellules somatiques consiste, schématiquement, à modifier le patrimoine héréditaire de quelques cellules du système immunitaire présentes dans le sang ou dans la moelle osseuse. Cette modification revient à incorporer, au moyen d'un vecteur microscopique, un gène dirigeant la synthèse d'une protéine spécifique, dont l'absence est à l'origine de la maladie en cause ou dont la présence joue un rôle de thérapie curative.

Il s'agit, en d'autres termes, d'une forme d'autogreffe cellulaire, au cours de laquelle on modifie les caractéristiques génétiques du greffon. En cela, cette forme de thérapie ne soulève pas les graves problèmes éthiques que poserait, avec la modification du génome de cellules sexuelles, la transmission d'un patrimoine héréditaire altéré à la descendance.

En attendant le Comité d'éthique

En France, la plupart des spécialistes estiment aujourd'hui que le Comité d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé ne devrait pas formuler d'opposition aux demandes que pourront, dans les prochains mois, faire les différentes équipes travaillant dans ce domaine. *« On compte en France au moins quatre équipes parfaitement compétentes et qui ont mené les travaux préliminaires, à la fois* in vitro *et sur l'animal »*, précise le professeur Axel Kahn, directeur de l'unité 129 (génétique et pathologie moléculaire) de l'INSERM. Pour lui, comme pour le professeur Jean Rosa, directeur de l'unité 91 (génétique moléculaire et hématologie), si, comme on peut le penser, les essais américains sont rapidement concluants, ces équipes, après avis du Comité national d'éthique, réaliseront leurs premiers essais sur l'homme dans les prochains mois.

Même si elle apparaît riche de promesses, la thérapie génétique ne devrait pas, à court terme, connaître une diffusion excessivement rapide. Compte tenu de la sophistication des techniques mises en œuvres, des risques éventuels encourus et des craintes légitimes devant cette nouvelle dimension thérapeutique, les autorités scientifiques et éthiques ne donneront leur aval – comme cela s'est passé aux Etats-Unis – que pour des indications médicales réduites, qu'il s'agisse d'affections graves et rarissimes ou de maladies mortelles face auxquelles la médecine est aujourd'hui totalement désarmée.

JEAN-YVES NAU

L'agitation dans les prisons

Cocktails Molotov à Châlons-sur-Marne

Après deux journées calmes dans les prisons françaises, les mouvements d'agitation ont repris samedi 4 et dimanche 5 août. A la maison d'arrêt de Châlons-sur-Marne, cinquante des trois cents détenus sont montés sur les toits samedi soir après la promenade pour réclamer une grâce présidentielle ainsi que la baisse du tarif de location des téléviseurs. Tuiles, couvertures puis cocktails Molotov concoctés avec le carburant d'un fourgon garé dans la cour de la prison, les projectiles ont plu sur les rues voisines de la maison d'arrêt dans la soirée. Les mutins ont regagné leur cellule dimanche matin.

Dimanche après-midi, cent vingt détenus de la prison de Loos-lez-Lille ont pris le relais, refusant de rejoindre leur cellule après la promenade. A Dunkerque, une vingtaine de prisonniers ont suivi le même exemple. Dans les deux cas, les mouvements ont cessé sans intervention des forces de l'ordre.

Interrogé sur ces mouvements d'humeur qui durent depuis plus d'une semaine, M. Pierre Arpaillange a de nouveau déploré que les détenus s'en prennent aux locaux. *« Quels que soient les motifs invoqués, la dégradation des établissements pénitentiaires n'est pas admissible. Les réparations vont coûter cher, elles risquent de ralentir d'autant l'effort de modernisation »*, a déclaré le garde des Sceaux au *Journal du dimanche*.

REPÈRES

ENVIRONNEMENT

Abandon d'un site de stockage de déchets

Le projet de stockage de 600 000 tonnes de déchets industriels (environ 20 % de la production française de tels déchets) dans le sous-sol du parc naturel régional du Lubéron, déposé le 28 juillet 1989, vient d'être retiré par son concepteur, la société Géofix. Ce plan proposait d'utiliser deux des trente-six réservoirs creusés de 1969 à 1973 dans le sous-sol salin de Manosque, prévus à l'origine pour réaliser des réserves d'hydrocarbures, afin d'y injecter sous forme de « coulis » des déchets industriels dits « ultimes », c'est-à-dire ne pouvant pas subir d'autres traitements ou récupérations.

Violents incendies de forêts en Italie

Des incendies de forêts font rage en Italie : plus de 1 600 hectares de bois viennent de brûler en Toscane dans la région de Livourne. A l'origine de cette catastrophe, il y a sans doute l'action de pyromanes, mais aussi la sécheresse persistante, l'absence de débroussaillage, le vent et le manque de préparation des autorités.

Depuis le début de cette année en Italie, les incendies de bois et de landes se sont multipliés : 60 000 hectares détruits, dont 27 000 dans le Piémont, 10 000 en Ligurie et 8 000 en Lombardie, le reste en Toscane et en Sardaigne. Dans la région de Livourne, deux Canadair français sont venus aider les pompiers italiens qui ne disposent que de sept avions de lutte contre l'incendie. – *(AFP.)*

Reboisement subventionné par un mécène dans le Var

Ravagés par un incendie d'origine criminelle le 6 juillet dernier, les 500 hectares de chênes verts et chênes-lièges du massif de la Gaillarde, aux Issambres, sur le territoire de Roquebrune-sur-Argens (Var), sont l'objet, moins d'un mois après le sinistre, de travaux de restauration, menés par une entreprise dont le siège social se situe sur la commune et par le Conservatoire du littoral, propriétaire de 266 hectares du massif. Par une convention signée jeudi 26 juillet, cette société (Thalgo-Cosmétic) s'engage à verser au Conservatoire 1 F par produit vendu entre le 1er juillet 1990 et le 30 juin 1991, la somme devant être affectée au reboisement du site. Dès la signature, un premier chèque de 100 000 F a été remis à titre d'acompte par M. Alain Doglïani, PDG de Thalgo. Le coût total de la restauration du massif est estimé à près de 5 millions de francs, dont le quart devrait être financé par cette convention.

Les désillusions des réfugiés albanais

Suite de la première page

« Une pédagogie très lente est nécessaire, admet Daniel Rouhier, directeur de cabinet du préfet de la Marne. *Il faut leur faire comprendre qu'un visa d'entrée en France n'est pas un passeport pour les Etats-Unis et qu'ils devront attendre une à deux années avant d'obtenir l'autorisation de partir. »* Justement, ils ne veulent pas attendre, ahuris de découvrir que les pays capitalistes ont aussi leurs administrations, leurs bureaucraties et leurs règlements tatillons...

Les symptômes de leur lubie américaine se sont manifestés massivement depuis la semaine dernière. Le 2 août, sur la base militaire de Mourmelon, dans un moment d'emportement, soixante-quinze hommes, femmes et enfants, baluchons sur l'épaule, prennent la route. Aux bénévoles de la Croix-Rouge et aux sous-officiers médusés, ils expliquent : *« Ça suffit comme ça. On va à Châlons prendre le train pour Paris. L'ambassadeur des Etats-Unis nous écoutera. »*

En pleine après-midi, tongs aux pieds, ils marchent donc résolument sur une route poussiéreuse et brûlante, entre blés et tournesols. Ce n'est qu'après sept kilomètres qu'un lieutenant-colonel et Daniel Rouhier arrivent à les freiner. Les palabres en italien et en anglais durent trois heures. Finalement, un car providentiel met un terme à leur « fugue » et les ramène vers les bâtiments blanc et rouge qui les accueillent depuis le 15 juillet.

Capitalisme fantasmatique

Le lendemain, comme promis, le Quai d'Orsay dépêche un représentant sur place. Oui, la France fera tout pour les aider, non, la France ne s'oppose pas à leur émigration vers l'Amérique. Mais les Albanais se cabrent : ils veulent un plan de vol pour New-York, sur l'heure. Raide, le regard navré, un officier supérieur sort de la salle de réunion et soupire : *« C'est l'incompréhension totale. »*

Un réfugié s'étonne : il attendait le ministre en personne, pas un haut fonctionnaire. On s'emploie à le rassurer. Arbe, la trentaine, neuf ans de détention pour agitation politique dit-il, le seul à parler anglais, répète : *« Nous respectons la France, mais nous voulons partir. Ce n'est pas aussi difficile qu'ils le prétendent. »*

Le 3 août, ce sont les Albanais du centre de Montieu qui prennent l'initiative. Ils ont repéré à deux kilomètres la petite gare de Gazeran. En tapinois, ils se lèvent à 5 heures du matin et prennent le train direct pour Paris de 6 h 45 aux frais de la SNCF. Ils sont une cinquantaine de jeunes entre dix-huit et vingt-cinq ans, des hommes exclusivement, à venir sonner aux grilles de l'ambassade des Etats-Unis. Parce qu'on leur entrouvre la porte, ils s'imaginent que c'est fait et sont tout surpris d'être éconduits le lendemain...

Au bord de la dépression

Leur Amérique – celle des feuilletons *Dallas* et *Dynastie* suivis avec passion sur les chaînes de télévision italiennes captées à Tirana – leur avait fait prévoir tout autre chose. *« Ils attendaient instantanément la liberté, l'argent et les femmes »*, explique Dominique Tissier, la responsable du centre d'accueil de Saint-Astier. *« Ils ont une vision du capitalisme totalement fantasmatique »*, indique un autre cadre. Et ils ne veulent rien entendre.

A Montieu, la jeune interprète d'origine albanaise est désormais considérée comme une *« menteuse »*. Elle a eu le tort de vouloir expliquer que la pauvreté existe aussi aux Etats-Unis et qu'il faut beaucoup y travailler pour vivre confortablement. Une dizaine de jeunes réfugiés veut bien parler à la presse, mais uniquement à des journalistes américains. *« Ils sont têtus comme des mules »*, résume un militaire. Plusieurs décennies de dictature leur ont appris à se méfier de tout le monde. Instinctivement, les officiels sont tenus en suspicion. *Propaganda...*

Leur déception et leur incrédulité sont à la hauteur du choc qu'ils encaissent depuis leur débarquement de l'*Orient Star*, à Marseille. *« Roft Franca ! »*, criaient-ils. *« Vive la France ! »* Mais dans cette France-là, par exemple, les femmes ont aussi quelques droits...

Les éducateurs ont dû batailler ferme pour imposer que toutes les vaisselles n'incombent pas aux filles. *« On leur a fait comprendre avec humour qu'il existe ici un partage des tâches »*, raconte Dominique Tissier. Il leur a fallu admettre aussi que les femmes pouvaient parfaitement conduire une voiture, ce qui les a sidérés.

L'apprentissage sera rude. A Montieu, où ne résident que des célibataires, ces « machos » voulaient se décharger de leurs corvées sur les militaires, *« soldate »*, visiblement méprisés. Un premier détachement d'aviateurs, au bord de la dépression nerveuse, a cédé la place à des marins.

L'incompréhension, voilà le phénomène majeur depuis que les familles fermement décidées à s'implanter en France ont emménagé dans des cités HLM de province. Ils ne reste plus que les candidats au séjour outre-Atlantique qui découvrent avec stupéfaction d'autres facettes de la réalité hexagonale . *« Pourquoi veut-on nous envoyer dans des centres avec des Algériens, des Marocains et des Noirs ? »*, demandent-ils en colère au directeur du centre, Paul Dal-l'Acqua. *« Mais dans la société française, il y a des Algériens, des Marocains, des Noirs. Nous sommes un pays ouvert »*, rétorque-t-il. *« Eh bien nous, nous voulons vivre entre Albanais. »*

Du coup, les cours d'alphabétisation sont souvent snobés. Les jeunes ont consciencieusement appris à dire *« Voulez-vous coucher avec moi ? »* et s'en tiennent là. Les autres apprennent difficilement les rudiments d'une langue singulièrement ardue, alors qu'ils maîtrisent parfois approximativement l'albanais . Mais la petite Marietta est toute fière de pouvoir demander en français : « Comment t'appelles-tu ? »

Leurs familles à Tirana les appellent régulièrement. Ils ont institué un tour de garde à côté des cabines téléphoniques. *« Les conversations commencent à minuit et se terminent plusieurs heures après »*, raconte Dominique Tissier. Que se disent-ils ? Mystère. Comment les Albanais payent-ils ces communications ? Nouveau mystère. En vendant leur sang dans des hôpitaux, expliquent certains.

Surenchères

Sur les 543 réfugiés accueillis à Marseille, il n'y avait guère plus d'une dizaine de diplômés de l'université. *« Chez nous,* explique l'ingénieur Besnik Demaj, *ce sont les ouvriers et les paysans qui souffrent le plus. Personnellement, j'avais du travail et un salaire correct. »* Bref, leur exil s'explique d'abord par une recherche éperdue de confort. *« Leurs motivations politiques se résument à une critique du système économique albanais »*, constate Daniel Rouhier.

En fait, cette vague de réfugiés a des réflexes inédits, selon tous les responsables d'associations spécialisées. Les premières semaines, les boat people sont prostrés, disciplinés, reconnaissants. Les Albanais, nerveux, impatients, répartis en fonction de leur âge et de leur situation maritale et non par famille, se sont pour leur part manifestés – à l'exception des Tziganes – par leurs exigences et leurs surenchères.

A Mourmelon, un jeune père de famille demande en élevant la voix une seconde poussette pour son bébé, cherchant à intimider l'équipe des six bénévoles de la Croix-Rouge. Un jeune proteste : *« Je ne peux pas rester plus longtemps dans ce trou. Je suis habitué à vivre dans une ville. Et pourquoi n'a-t-on pas reçu comme dans les autres camps 105 francs d'allocations par semaine ? »*

A Montieu, on fait grise mine pendant la distribution de cigarettes. Comment se contenter de Gauloises lorsque l'on a des rêves de Marlboro ? *« Quand on leur dit non, ils se fâchent. Ils se mettent en colère à tout moment »*, souffle Harvey Poignault, directeur de l'association du foyer l'Escale, à Châlons-sur-Marne. Mais ils peuvent aussi se confondre en remerciements. *« Molto gracie »*, répète dix fois l'heureux bénéficiaire d'une paire de lunettes.

Les différences de niveaux de vie et de culture n'ont pas arrangé les choses. Educateurs, militaires et bénévoles s'efforcent de faire comprendre à ces hommes simples et démunis la nécessité de *« respecter l'environnement »*. *« Il faut impérativement qu'ils apprennent l'usage des toilettes et qu'ils perdent l'habitude de tout jeter par les fenêtres »*, explique un jeune sous-officier.

Au début, la peur de manquer était telle que l'équipe de la Croix-Rouge se souvient avec tristesse de la séance de distribution de vêtements ponctuée d'échanges de coups. Mais, dans la pouponnière, les relations se sont vite détendues : les mères de Malvina, d'Emiljano et d'Agim ont découvert les charmes des petits pots de compote et compris qu'il n'était pas besoin de stocker les couches-culottes, ces merveilles occidentales qui remplacent efficacement les vieux bouts de chiffons servant de langes.

L'une des erreurs commises dans l'accueil des réfugiés albanais aura été de les regrouper par dizaines au camp de Mourmelon (250 personnes) et à Montieu (131 personnes) au cours des deux premières semaines. *« Il faut absolument que le centre de transit de Mourmelon se vide très vite*, recommande Harvey Poignault, *ou ça va exploser. »* L'expérience des trois centres d'accueil en Dordogne, qui hébergent chacun une dizaine de réfugiés, semble en effet plus réussie.

Reste l'avenir. Ils s'imaginaient visiblement qu'on leur donnerait une maison, une voiture, une télévision et que le plein emploi était de règle dans les pays occidentaux. La désillusion est de taille. Mais, de toute manière, la plupart des volontaires pour l'aventure américaine, qui souhaitent devenir chauffeurs routiers ou serveurs, refuseront vraisemblablement de travailler en France, de peur d'y être définitivement « piégés »...

LAURENT GREILSAMER

DÉFENSE

□ **M. Chevènement n'a pas convaincu l'association Jeune pied-noir.** – Répondant à une lettre de M. Jean-Pierre Chevènement, qui défendait l'adaptation du service national pour les « beurs » (*le Monde* du 2 août), le secrétaire général de l'association Jeune pied-noir, M. Bernard Coll, a déclaré, samedi 4 août, que, dans sa missive, le ministre de la défense avait confirmé, selon lui, *« la nature raciste et discriminatoire »* de ces mesures spécifiques. Souhaitant obtenir des éclaircissements sur l'argumentation du ministre, M. Coll renouvelle sa demande d'un *« débat contradictoire radio-télévisé »*, avec M. Chevènement.

EN BREF

□ **Un enfant de huit ans retrouvé assassiné près de Grenoble.** – Un enfant algérien âgé de huit ans, Rachid Bouzian, qui avait disparu vendredi 3 août à Echirolles (Isère), près de Grenoble, a été retrouvé mort dimanche matin 5 août, le corps habillé et roulé dans un drap dissimulé dans un box de garage collectif, à trois cents mètres de l'immeuble HLM où habite son père, ouvrier dans une usine de tubes de l'agglomération grenobloise.

Une autopsie a été ordonnée afin de vérifier si l'hypothèse la plus vraisemblable, selon la police, d'un crime sexuel se confirme. La région grenobloise a été le théâtre depuis sept ans de plusieurs affaires d'agressions d'enfants.

□ **Une jeune fille tuée par un gendarme.** – Une jeune fille de dix-sept ans, passagère d'une voiture volée, a été mortellement atteinte par un coup de feu tiré par un gendarme au cours d'une poursuite samedi 4 août à Couze-et-Saint-Front (Dordogne). La voiture, conduite par un garçon du même âge, avait déjà forcé trois barrages avant de se retrouver en face d'un véhicule de la gendarmerie dans un chemin de campagne. Sans tenir compte des sommations, selon les premières constatations, le conducteur a poursuivi sa route et les forces de l'ordre ont ouvert le feu. Le conducteur a ensuite traversé la Dordogne à la nage, mais il a été interpellé quelques heures plus tard. Une information judiciaire a été ouverte par le parquet de Bergerac.

□ **Un couple écroué pour abandon d'enfants.** – Mme Marie-Rose Winterstein et son compagnon, M. Gilbert Risser, ont été écroués dimanche 5 août à Sarreguemines (Moselle), après l'ouverture par le parquet d'une information judiciaire pour *« privation de soins et d'aliments sur enfants de moins de quinze ans »*. Ils avaient laissé trois de leurs quatre enfants, Sonia, douze ans, Natacha, sept ans, et Michaël, vingt mois, seuls pendant trois jours. L'aînée avait d'abord alimenté ses frère et sœur avec des pâtes et des œufs mais, à court de provisions, elle avait fini par alerter les voisins.

□ **Un cargo en feu dans le port de Marseille.** – L'incendie qui ravageait depuis le samedi 5 août dans le port de Marseille le *Saint-Clair*, un cargo de 123 mètres, continuait à progresser dans la matinée du lundi 6 août. Le sinistre mobilise cent-trente marins pompiers, un bateau-pompe et deux remorqueurs. Le feu, qui s'est déclaré samedi après-midi dans une voiture entreposée sur le deuxième sous-pont, a gagné dans la nuit de dimanche à lundi le sommet de la passerelle. Les risques d'explosion et la chaleur qui règne à bord – plus de 800 degrés – rendent impossible une intervention des pompiers à l'intérieur du navire.

□ **Hold-up chez Chaumet.** – Deux malfaiteurs ont raflé samedi 4 août tous les bijoux exposés dans la joaillerie Chaumet, à Paris, avant d'entamer une course-poursuite avec la police à travers les rues du quartier de l'Opéra, en moto puis en voiture, blessant cinq personnes, dont quatre membres d'une même famille. Le montant du butin s'élèverait à 10 millions de francs. Sous la menace d'un pistolet et d'un revolver, les deux malfaiteurs s'étaient fait remettre la totalité des bijoux exposés dans les vitrines et les présentoirs. Depuis mai, la bijouterie de la place Vendôme avait décidé d'afficher ses prix en vitrine.

FOOTBALL : le championnat de France

Le nouveau pari d'Henri Michel

Sélectionneur de l'équipe de France de football de 1984 à 1988 avant d'être remplacé par Michel Platini, Henri Michel est désormais l'entraîneur du Paris-Saint-Germain (PSG). Son retour au « terrain » est l'une des attractions du championnat. L'équipe de la capitale, victorieuse de Toulon (4-0) samedi 4 août au Parc des Princes, occupe la troisième place de la compétition.

« *PSG, fais-nous rêver !* » Placardées sur tous les murs de la capitale, des couloirs du métro aux centres commerciaux de banlieue, de grandes affiches battent ainsi le rappel du public parisien pour qu'il rallie le Parc des Princes. A ses supporters un peu blasés, à ses admirateurs déçus par deux saisons placées sous le signe du réalisme (deuxième du championnat en 1989, cinquième en 1990), mais certainement pas du spectacle, le Paris-Saint-Germain promet donc un football de rêve. Pour ce faire, les dirigeants parisiens ont remplacé l'impopulaire (mais très compétent) entraîneur yougoslave, Tomislav Ivic, par un duo composé d'Henri Michel, ancien sélectionneur national, et de Gérard Banide, son adjoint lors de la Coupe du monde 1986 au Mexique, avant de passer par Marseille et Strasbourg.

Le retour d'Henri Michel est sans doute le plus surprenant. Il avait pratiquement disparu de la circulation depuis près de deux ans. Dans l'esprit du public, il n'avait pas survécu à son éviction au profit de Michel Platini.

L'affaire remonte au 1er novembre 1988. Le jour des morts et du silence, idéal pour fomenter discrètement un coup d'Etat. L'équipe de France de football reste sur une piètre prestation à Chypre (1-1), le 22 octobre, en match de qualification pour la Coupe du monde 1990, mais ne semble guère traumatisée. Quant à la France du ballon rond, rodée à pareille mésaventure, elle la regarde sombrer sans réagir, amorphe et résignée. Deux ans après la troisième place du Mundial mexicain, elle met cette triste décadence sur le compte du départ à la retraite des Platini, Bossis, Rocheteau et autres Giresse. Nul ne songe vraiment à accabler Henri Michel qui occupe ce poste depuis le 1er juillet 1984.

Avec son accent provençal et son insistance à protéger ses joueurs, sa bonhomie et son bronzage sympathique, cet homme est foncièrement bon et le technicien nullement responsable de la coupable médiocrité de ses joueurs, se dit-on.

Le contraire d'un Platini

Michel tombe pourtant en ce jour de la Toussaint, sacrifié par Jean-Fournet Fayard, président de la Fédération. Il est remplacé par Michel Platini. Victime d'une conjuration de couloirs dont il n'a jamais soupçonné l'existence et qu'il apprend par la radio, il sort meurtri de cette affaire mais s'efforce de ne pas s'épancher. L'homme est discret. Au point d'être longtemps passé pour un peu trop « *effacé et incolore* ». Tout le contraire d'un Platini, « bête de scène » idéale (parfois malgré lui) pour un football en perdition.

Les deux ans qu'il passe ensuite au service de la Fédération (« *Je ne suis pas rancunier, même si l'on n'oublie jamais vraiment tout à fait* ») en tant que directeur technique national contribuent à l'enfoncer davantage encore dans l'anonymat et l'oubli. Sa tâche de cadre, essentiellement consacrée à la préparation de réformes toujours très longues à mettre en place, le passionne souvent mais, dans l'esprit du public et des acteurs du football professionnel, il est bel et bien hors jeu.

En mai dernier, le président du Paris-Saint-Germain, Francis Borelli, lui propose la succession de Tomislav Ivic. Il accepte, demande pour adjoint Gérard Banide et s'installe en forêt de Saint-Germain-en-Laye, où s'entraîne l'équipe de la capitale. A quarante-trois ans, sa carrière de technicien de club commence. « *J'ai vécu de bons moments pendant deux ans* », assure-t-il avant d'ajouter : « *Mais le terrain et le haut niveau me manquaient. Depuis mon arrivée, le 19 juin, je savoure chaque jour le plaisir de venir à l'entraînement, d'encourager les gars, de les engueuler ou de plaisanter avec eux. Sans qu'il y ait dans cette joie le moindre esprit de revanche après ce que j'ai vécu en 1988.* »

« Etat de grâce »

Michel n'est peut-être pas revanchard, même s'il admet qu'une telle cicatrice « *ne se referme jamais complètement* », mais il se voit offrir là une occasion unique de prouver sa compétence mise en doute à l'époque du « coup d'Etat » : « *Il est beaucoup plus facile de travailler sur la durée avec un club qu'avec une équipe nationale. Nous avons chaque jour les mêmes joueurs à disposition.* »

Son PSG fera-t-il rêver le Parc des Princes ? La victoire obtenue samedi 4 août contre Toulon (4-0) est prometteuse. Les joueurs, longtemps bridés par Ivic, semblent effectivement avoir retrouvé la joie de jouer. Tous louent l'esprit d'ouverture et de liberté que l'ancien sélectionneur a su instaurer au sein d'une équipe désormais troisième du championnat derrière Monaco et Marseille.

Pour avoir porté pendant seize ans le maillot du FC Nantes et cinquante-huit fois celui de l'équipe nationale, Henri Michel a bien conscience de bénéficier actuellement d'une sorte « d'état de grâce » assez classique dès lors qu'un nouvel entraîneur prend ses fonctions. Il sait aussi que l'effectif dont il dispose pour mener sa tâche à bien pourrait se révéler insuffisant. Le club parisien, qui, jadis, ne regardait jamais à la dépense, est aujourd'hui très prudent. Seuls deux joueurs, le Sochalien Thierry Laurey et le Lillois Jocelyn Angloma, sont venus renforcer une formation dont les cadres, Joël Bats ou Safet Susic, sont encore brillants mais tout de même vieillissants.

Un défenseur central pourrait être enrôlé prochainement mais « l'outil de travail » mis à la disposition du duo Michel-Banide restera limité. Le public parisien en a bien conscience, lui qui se demande pourquoi le club n'a pas engagé un seul joueur étranger. Henri Michel devra donc faire au mieux avec les moyens du bord.

PHILIPPE BROUSSARD

HIPPISME : après avoir refusé Auteuil au Front national

Les hippodromes de galop se ferment à toute manifestation politique

Les meetings politiques, quels qu'ils soient, seront désormais interdits sur tous les hippodromes de plat ou d'obstacles de la région parisienne. Longchamp, Auteuil, Saint-Cloud, Maisons-Laffitte, Evry, Compiègne, Rambouillet, notamment, sont concernés par cette décision, susceptible d'extension à la province (un cas identique vient de se présenter à Dieppe pour un conseiller général). Elle a été prise par l'Union pour le galop, nouvelle instance régissant ce type de courses en France.

Le refus de la Société des steeple-chases de France d'accueillir à Auteuil, les 15 et 16 septembre, la fête tricolore du Front national (*le Monde* du 12 juillet) a provoqué des remous dans le monde hippique. Au nom de la liberté d'expression, certains, minoritaires, souhaitaient que l'autorisation donnée au Front national en 1989 fût reconduite cette année. La Mairie de Paris, propriétaire des lieux, insistait en ce sens. M. Jean Tiberi, premier adjoint, l'avait expressément souligné à ses locataires lors d'une réunion très tendue à l'Hôtel de Ville, début juillet. Malgré tout, les dirigeants d'Auteuil se sont montrés très fermes dans leur refus.

Ils ne voulaient pas mécontenter ceux qui, parmi les propriétaires, voyaient d'un mauvais œil cette manifestation de l'extrême droite. Les dirigeants du champ de courses étaient conscients, aussi, que le manque à gagner entraîné par leur refus, soit 15 000 francs environ, n'est guère élevé par rapport à un déficit structurel dépassant 10 millions de francs pour leur société. Seuls les pouvoirs publics peuvent les aider à combler ce trou et des mesures d'aide sont actuellement négociées avec les tutelles des finances et de l'agriculture. Or celles-ci avaient fait savoir discrètement que la présence du Front national à Auteuil leur déplairait.

Le litige n'est pas complètement résolu. Le Front national, qui cherche toujours un point de chute (on reparle du Bourget), menace d'une action en justice la Société des steeple-chases. Cette action serait fondée sur le fait qu'un chèque de réservation avait été expédié en temps voulu aux organisateurs. En fait, selon nos informations, ce chèque aurait bien été encaissé par la Société des steeples. Mais dès que la décision de ne pas accueillir le parti de Jean-Marie Le Pen à Auteuil a été prise, un chèque du même montant aurait été renvoyé au Front national. Le FN, qui a intérêt à faire traîner l'affaire, ne l'aurait pas encore encaissé.

Les courses de trot, de leur côté, veulent garder leur indépendance et sont toujours enclines à « guerroyer » avec le galop. Après avoir « prêté » l'hippodrome de Vincennes, successivement, à M. François Mitterrand et à M. Jacques Chirac lors de la campagne présidentielle de 1988, ses responsables l'ouvriront le 16 septembre prochain à la LICRA.

GUY DE LA BROSSE

ÉQUITATION

Eric Navet champion du monde de saut d'obstacles

Le Français Eric Navet a été sacré champion du monde de saut d'obstacles, dimanche 5 août, à Stockholm (Suède). Déjà couronné jeudi avec l'équipe de France (*le Monde* du 4 août), il est le premier Français à décrocher le titre individuel depuis Pierre Jonquères d'Oriola en 1966 à Buenos-Aires. Son coéquipier Hubert Bourdy s'est classé en troisième position.

Navet, trente et un ans, avait été sélectionné en dernière minute au mois de juin afin de remplacer Hervé Godignon, dont la jument « La Belletière » était souffrante. Il s'est imposé dans la périlleuse épreuve de la « tournante », où chacun des quatre cavaliers qualifiés monte tour à tour son cheval puis celui de ses adversaires. Même si certains regrettent qu'elle dissocie le « couple », cette épreuve récompense surtout le cavalier le plus complet, le plus apte à s'adapter en toutes circonstances. Navet n'a commis qu'une seule faute en quatre parcours, et, paradoxalement, ce fut sur sa propre monture « Quito de Baussy ».

Le cavalier français, en selle depuis l'âge de cinq ans sur les chevaux de l'élevage familial d'Isigny, en Normandie, a même eu le culot de prendre son temps (0,50 point de pénalité) pour réussir un « sans-faute » sur « Milton », le cheval du Britannique John Withaker.

VOLLEY-BALL : quatre mois après une finale européenne

Fréjus, ses stars, ses caisses vides

Finaliste de la coupe d'Europe en mars dernier, l'Association sportive Fréjus-Var volley-ball (ASFVVB) n'est toujours pas assurée de reprendre la compétition l'automne prochain : il manque près de 1 million de francs dans les caisses du club.

FRÉJUS

de notre envoyé spécial

Le scénario est classique : une ville de province qui cherche un moyen de se faire connaître, un élu local ambitieux qui inspire confiance et qui fait son affaire des subventions, des vedettes recrutées avec un carnet de chèques et, au bout du compte, en dépit de résultats sportifs qui ne sont pas négligeables, la crise. C'est en tout cas l'histoire presque exemplaire du club de volley-ball de Fréjus (ASFVVB), qui n'est pas sûr de pouvoir reprendre la compétition dans quelques semaines en dépit d'une subvention municipale portée de 600 000 francs à 900 000 francs et d'un emprunt cautionné de 2,5 millions de francs au début de l'année.

La crise a éclaté en décembre 1989 : Fréjus ne pouvait plus payer les salaires de ses stars, les Fabiani, Gratton, Hoag, N'Gapeth et Mazzon, ni les frais de déplacements. Le passif se serait alors situé entre 500 000 francs et 1 million de francs, pour un budget total avoisinant les 7 millions. La municipalité, lassée de boucler chaque année un budget déséquilibré, rechignait à signer un nouveau chèque. Dans l'impasse, M. Jacques Mignon, le conseiller municipal qui était à l'origine de l'aventure, n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat « *pour des raisons à la fois de disponibilité et de vie personnelle* ».

Une équipe intérimaire a assuré la transition jusqu'au mois de mai. A la demande de plusieurs joueurs, dont le capitaine Eric N'Gapeth, Jean-Pierre Vissuzaine, concessionnaire local de BMW et sponsor du club, accepte finalement de reprendre le flambeau. Dans son esprit, l'ASFVVB repart sur des bases saines, les dettes antérieures sont oubliées. La mairie lui assure sa pleine confiance et sa volonté d'oublier, elle aussi, les malheureux épisodes précédents. En fait, chacun croit ou feint de croire que l'autre règle l'addition.

Le conflit éclate à propos du remboursement de l'emprunt, un peu plus de 600 000 francs annuels pendant cinq ans. Cette somme correspond à la subvention octroyée par le conseil municipal. La direction du club additionne ces deux montants dans ses recettes prévisionnelles, mais la mairie affirme n'avoir jamais envisagé cette addition.

Soutien moral

Jean-Pierre Vissuzaine et François Léotard utilisent la presse régionale comme filet et se renvoient la balle à coup de déclarations incendiaires. Pourtant, la pression conjuguée des supporters qui viennent perturber les séances du conseil et de la presse régionale incite les deux parties à renouer le dialogue au début du mois d'août. « *Nous devions oublier nos conflits pour mériter la confiance de nos joueurs* », explique Jean-Pierre Vissuzaine.

M. Elie Brun, adjoint au maire de Fréjus, affirme pour sa part : « *Nous appuyons la bonne volonté de l'équipe dirigeante. Si elle démontre que sa gestion peut être à la hauteur des résultats sportifs, nous pourrons éventuellement reconsidérer notre soutien.* » Il précise cependant que les collectivités territoriales aident déjà l'ASFVVB à concurrence de 3,3 millions de francs et que la municipalité doit répartir ses efforts sur cinq mille licenciés et vingt-cinq disciplines. L'équipe de football de Fréjus, qui évolue en nationale IV, a reçu une subvention de 700 000 francs.

Ce « *soutien moral* » de la mairie et celui plus matériel de Canal Plus, le principal sponsor privé du club, qui a déposé 1 million de francs sur la table et offert les retransmissions de la coupe d'Europe ainsi que des principales rencontres de championnat, permettent à Jean-Pierre Vissuzaine de rêver d'un budget bouclé dans les prochains jours : « *Si une trentaine d'entreprises ou de commerces des environs nous suivent, nous aurons le million qui nous manque.* »

CHRISTOPHE DE CAEVEL

Selon le magazine « Forbes »

Tyson, le sportif le mieux payé

Le boxeur américain Mike Tyson, ancien champion du monde des poids lourds, serait le sportif le mieux payé de l'année 1990, selon un classement publié par le magazine américain *Forbes*. La fortune de Tyson est estimée pour cette année à 28,6 millions de dollars (environ 170 millions de francs), alors que celle de James « Buster » Douglas, qui lui a ravi son titre en février dernier à Tokyo, s'élèverait à 26 millions de dollars.

La troisième place est occupée par leur compatriote Sugar Ray Leonard, avec un total de 13 millions de dollars. Viennent ensuite deux pilotes automobiles, le Brésilien Ayrton Senna (10 millions) et le Français Alain Prost (9 millions de dollars, soit environ 50 millions de francs).

Les résultats

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(Troisième journée)

*Marseille b. Caen	2-1
*Monaco b. Montpellier	3-1
*Brest et Rennes	0-0
*Toulouse b. Lyon	3-1
*Paris-SG b. Toulon	4-0
*Bordeaux et Lille	1-1
*Nantes et Metz	1-1
Auxerre b. *Cannes	3-0
*Sochaux b. Nancy	1-0
*Saint-Etienne b. Nice	1-0

Classement. – 1. Monaco, 6 pts ; 2. Marseille, 6 ; 3. Paris-S-G, 4 ; 4. Toulouse, 4 ; 5. Rennes, 4 ; 6. Auxerre, 3 ; 7. Caen, 3 ; 8. Lille, 3 ; 9. Nantes, 3 ; 10. Brest, 3 ; 11. Sochaux, 3 ; 12. Lyon, 3 ; 13. Saint-Etienne, 3 ; 14. Montpellier, 2 ; 15. Toulon, 2 ; 16. Metz, 2 ; 17. Bordeaux, 2 ; 18. Cannes, 2 ; 19. Nice, 1 ; 20 Nancy, 1.

Deuxième division
Groupe A
(Troisième journée)

*Bastia b. Gueugnon	1-0
*Rodez et Istres	0-0
*Nîmes b. Annecy	1-0
*Dijon et Valenciennes	1-1
*Strasbourg b. Martigues	2-0
*Louhans-Cuis. et Ajaccio	0-0
*Chaumont b. Alès	1-0
*Dunkerque et Avignon	1-1
*Epinal et Mulhouse	1-1

Classement. – 1. Bastia, 6 pts ; 2. Nîmes, 5 ; 3. Gueugnon, 4 ; Rodez ; 5. Valenciennes, 4 ; 6. Istres, 4.

Groupe B
(Troisième journée)

Red Star 93 b. *Laval	1-0
Angers b. *Lens	1-0
*Créteil b. Beauvais	1-0
*Saint-Quentin et Le Havre	1-1
*Rouen b. Le Mans	2-0
*Guingamp b. Reims	2-1
*Tours et Orléans	0-0
*La Roche-sur-Yon b. Saint-Seurin	1-0
*Bourges et Niort	2-2

Classement. – 1. Red Star 93, 6 pts ; 2. Angers, 5 ; 3. Créteil, 5 ; 4. Rouen, 4 ; 5. Saint-Quentin, 4.

MOTOCYCLISME

GRAND PRIX DE GRANDE-BRETAGNE

L'Américain Kevin Schwantz (Suzuki) a remporté le Grand-prix motocycliste de Grande-Bretagne, dans la catégorie des 500 cc, dimanche 5 août à Donington (Angleterre). Il s'est imposé devant deux compatriotes, Wayne Rainey (Yamaha) et Eddie Lawson (Yamaha). Rainey reste en tête du championnat du monde. Dans la catégorie des 250 cc, la victoire est revenue à l'Italien Luca Cadarola (Yamaha). L'Espagnol Carlos Cardus (Honda) occupe la tête du classement.

PATINAGE ARTISTIQUE

LES « GOODWILL GAMES »

La Française Surya Bonaly a remporté la médaille de bronze des épreuves féminines de patinage artistique des « Goodwill Games » (les « Jeux de la bonne volonté »), samedi 4 août, à Seattle (Etats-Unis). A seize ans, la jeune Réunionnaise a ainsi offert la seule médaille de cette compétition omnisports à une délégation française très réduite. La victoire est revenue à l'Américaine Kristi Yamaguchi.

TENNIS

TOURNOI DE MONTREAL

L'Allemande de l'Ouest Steffi Graf a remporté les Internationaux de tennis du Canada, comptant pour le circuit féminin et dotés de 600 000 dollars, en dominant en finale la Bulgare Katherina Maleeva, dimanche 5 août à Montréal. Elle s'est imposée en trois sets (6-1, 6-7, 6-3).

VOILE

COURSE DU « FIGARO »

Le navigateur français Laurent Cordelle a remporté la course en solitaire du « Figaro », dimanche 5 août à La Rochelle (Charente-Maritime), à l'issue de la quatrième et dernière étape disputée entre Kinsale (sud de l'Irlande) et La Rochelle, et enlevée par le Normand Halvard Mabire.

CULTURE

ARTS

La belle vie

Au Grand Palais, Jacques-Henri Lartigue fête un demi-siècle de vacances au bord de la mer



J. H. Lartigue : Royan, juillet 1926

Jacques-Henri Lartigue découvre la mer à trois ans, en 1897, à Ambleteuse, sur les rivages du Nord, près de Berck. *« La plage, c'est l'endroit le plus immense de la terre. On peut y courir sans limite et personne ne vous crie de faire attention »*, écrit-il plus tard dans son Journal. Cette passion pour la mer dura toute sa vie.

Ses parents, pieds nus, les amis de sa mère à Etretat, la cousine Caro et M. Plantevigne, silhouette tchékovienne, en complet blanc et guêtres beiges, flânant à Villerville, sont ses premiers sujets. La côte est un cadre magique où la terre, le ciel et l'eau se rejoignent. Avec son appareil, Lartigue assouvit sa passion d'attraper ce qui passe en demi-seconde.

Baignades et jeux de sable, cerfs-volants, plongeons, sauts et pirouettes traduisent son goût naturel de la liberté et du mouvement. Lui-même l'éprouve les jours de vent, sur un « bob », avec un grand mât et une voile en andrinople rouge. L'acte de « déclencher » est une joie supplémentaire. On retrouve dans ces instantanés un goût de la plaisanterie hérité de son père, comme le montrent trois photos d'un groupe écroulé de rire à Malo-les-Bains, en 1893.

« L'horizon, c'est une ligne mise là pour séparer le ciel de la mer », écrit-il. La côte lui apparaît comme un paradis sans limite. Des villes d'eau, où l'on déambule en souliers silencieux, aux planches normandes, c'est un décor élégant dont il use comme d'une scène. Apanage des privilégiés qui se retrouvent indifféremment à Deauville, à Cannes ou à Biarritz, il permet de suivre l'évolution des mœurs. Ainsi, des femmes endimanchées, abritées du soleil et du vent, se dévêtant peu à peu, pour s'exhiber en maillot, avant de poser carrément nues, la mode du nudisme aidant.

Amour, bien-être et jouissance : ses vues spontanées vantent la grande beauté des femmes. Le célèbre autochrome de « Bibi » (1920) à l'hôtel du Cap d'Antibes, dans le salon de thé du futur Eden Roc. Renée Perle, la bien nommée, qui lui offre en 1930, son profil à la Modigliani. Et Florette, rencontrée en 1942, épousée en 1945. C'est alors un jeune mannequin. Lartigue prend d'elle cette image très sensuelle, à Monte-Carlo, en 1953, sous la douche, les ongles peints, déchirant la mousse blanche qui recouvre son corps.

Le charme des belles inconnues

Mais il y a aussi le rire de Gerda, et tant d'autres belles inconnues dont Lartigue, en édoniste, fête les charmes, *« avec cette sorte de coquetterie qui vient chatouiller tout au fond de moi je ne sais quel désir secret, mal défini »*. En fait, Lartigue assimile la mer au bonheur, dont il capte la mystérieuse et furtive odeur. *« C'est une sorte d'élément, d'un genre à peine différent de l'air ou de l'eau qu'on peut rencontrer n'importe où... »*.

Lors de ces escapades dans ces contrées de rêve, Lartigue retrouve ses amis : Guitry, acrobate insaisissable, Chevalier, marchant sur les mains, Denise Grey en 1926 à bord d'un voilier, Van Dongen avec son béret et même J. F. Kennedy, alors jeune sénateur du Massachusetts. Bref, tous ceux qui rendent ces séjours agréables avant que les touristes ne s'abattent sur le Midi *« comme une armée de sauterelles »*.

Mais, en toute occasion, il n'oublie jamais son sens du cadrage, sa maîtrise de la composition et de la disposition du modèle dans l'espace, à l'image du voilier vu de la terrasse de Sacha Guitry au Cap-d'Ail (février 1928). Telle cette vision surréelle des baigneurs jonglant avec la terre sur une esplanade de sable dur, à Royan. Ou de « Bibi », mélancolique, saisie au 6 × 13, seule face à la menace d'un monstrueux paquebot dans le port de Marseille.

S'il clame sa joie de vivre, Lartigue montre aussi le silence, la lecture et la méditation. Les gens qu'il voit sont souvent seuls. Par temps de brise, il est fasciné par la bourrasque qui tord les palmiers et balaie les passants, harponnant leurs chapeaux. Comme toujours chez Lartigue, dans ces gerbes d'écume éclaboussant le viseur, heurtant la grève ou la rade, on peut déceler l'indice turbulent d'une inquiétude ou d'un tourment secret.

Sans le souci de faire des photos bonnes ou mauvaises, Lartigue célébrait le caractère éternel du présent. Sa jouissance du moment cache son angoisse du temps qui passe. Chronique d'une époque, Journal intime, album de vacances, tout cela se marie dans cette belle exposition, présentée dans un espace remodelé, disposé en cabines. Et servi par un accrochage balnéaire qui encadre les cent tirages d'Yvon Le Marec d'un ton vif et joyeux.

PATRICK ROEGIERS

► **Jacques-Henri Lartigue, « *Rivages* », présenté par l'Association des amis de Jacques-Henri Lartigue et la Mission du patrimoine photographique, Grand Palais, avenue Winston-Churchill, Paris-8e jusqu'au 19 août 1991.**

► **Parution, sous le même titre, d'un album Contre-Jour-Donation Lartigue, texte de Michel Braudeau, 56 photos, 72 pages, 150 francs.**

MUSIQUES

Les violoncelles de Prades

La flamme, l'amitié et le talent pour le quarantième anniversaire du Festival Casals

PRADES

de notre envoyé spécial

En pénétrant dans l'église toute blanche de l'abbaye Saint-Michel-de-Cuxa, avec ses énormes piliers romans, ses arches aux courbes arabes, ses mystérieux corridors, on a peine à imaginer le concert du 18 juin 1950, l'un des tout premiers du Festival de Prades, donné par Pablo Casals dans la nef en ruine, à ciel ouvert, au pied du Canigou.

Malgré son départ pour Porto-Rico en 1966, Pablo Casals souhaitait que Prades continuât. Aujourd'hui encore, le grand violoncelliste reconnaîtrait son enfant. Ses vieux amis, la municipalité, maintinrent la tradition, sans grands moyens. En 1971, une Académie d'été vint s'y installer, gage d'espérance, et elle réunit aujourd'hui cent-trente jeunes musiciens de toutes disciplines, avec des maîtres qui participent aussi aux concerts.

Responsable de l'Académie, l'excellent clarinettiste Michel Lethiec fut appelé en 1981 à la direction artistique du festival et, avec la présidente, Antonia Calm, il a su patiemment nouer des liens entre maints artistes des diverses générations qui se reconnaissent dans l'esprit de Casals, attirant toujours un public aussi nombreux que passionné.

C'était une entreprise délicate que de se montrer fidèle tout en renouvelant une histoire révolue depuis plusieurs décennies. La fidélité, c'est le bonheur de retrouver, sans mélancolie, ceux qui peuvent témoigner encore du temps de Casals : tels Horszowski, dans un fabuleux récital qui marquait, en 1986, la rentrée de ce jeune homme de quatre-vingt-quatorze ans (1), et, il y a quelques jours, les trois beaux concerts de Paul Tortelier ; le dernier soir (13 août), Karl Engel viendra jouer, comme en 1966 pour le dernier festival de Casals, le *Concerto en mi bémol majeur* K. 449, de Mozart, et d'autres programmes calqués sur ceux de ces belles années jalonneront les prochaines soirées.

Mais, au-delà des souvenirs, l'essentiel est d'avoir réinsufflé cet esprit de Prades, quand les Kempff, Vegh, Menuhin, Oïstrakh, venaient mettre en commun leur appétit de musique.

Point de meilleur symbole que ces *Chansons de l'amitié* de Marcel Landowski, alliant quatre grands violoncellistes qui rivalisaient de charme et de courtoisie dans ces deux pièces d'un large et chaleureux lyrisme, accueillies avec un enthousiasme démentant les sombres constats du compositeur au cours d'une conférence sur la musique contemporaine et le public, dans l'après-midi (2)...

Plus significative encore était la présence successive de deux de ces violoncellistes au même concert : Csaba Onczay, un Hongrois quasi inconnu en France, d'une extraordinaire concentration alliée à un son de velours, dédaignant tout effet, qui a magistralement joué la *Sonate pour violoncelle et piano* de Debussy et une *Sonate brève pour violoncelle seul*, de Landowski, vive, grave, passionnée, avec parfois un caractère fantomatique ; et le jeune Norvégien Truls Mork qui a montré un grand tempérament et un raffinement ultrasensible dans une *Sonate* de Fauré. Le premier, côté Casals, le second, côté Rostropovitch, dirait-on pour faire bref. Denis Weber les accompagnait fort bien, mais un peu en retrait de leur vision.

La veille, Jean-François Heisser et Gérard Poulet étaient au contraire sur la même longueur d'onde pour interpréter deux *Sonates pour violon et piano* (K. 376 et K. 306), de Mozart, et la Deuxième de Schumann. Vegh ou Szigeti, avec Horszowski ou Curzon, en 1956, n'avaient sûrement pas mieux joué ces œuvres, avec ce flamboyant lyrisme et cette intelligence du texte, tandis que Lethiec, Bruno Pasquier (alto) et Heisser nous faisaient rêver et soupirer avec les *Contes de fées* de Schumann.

Apothéose pour ce week-end : le retour de Victoria de Los Angeles, grande compatriote et amie de Casals. Nostalgie ? Point du tout. Distribuant des sourires ravis et des œillades à l'espagnole, elle a donné un récital d'une suffocante beauté. Le timbre n'a rien perdu de son étoffe, de sa saveur : elle déploie toute une gamme de couleurs et d'expressions avec un art du chant qui n'avait d'égal que chez son amie Schwarzkopf. Scarlatti, Paisiello, Brahms, Reynaldo Hahn (quelle leçon pour nos chanteurs !), enfin des mélodies catalanes, harmonisées par son excellent accompagnateur Manuel Garcia Morante, chantées avec un charme éblouissant.

En 1950, c'étaient les Américains qui étaient venus à Prades organiser pour Casals un festival. Cette année, les Japonais émerveillés ont demandé au Festival de Prades de venir redonner neuf de ses concerts au Casals Hall de Tokyo, en octobre. Signe des temps.

JACQUES LONCHAMPT

(1) Ce récital historique a été publié en disque compact (CD 070) par la marque Lyrinx, qui a déjà réalisé et prépare toute une série de disques historiques du Festival de Prades (27, cours d'Estienne-d'Orves, 13001 Marseille)

(2) Marcel Landowski inaugurait un cycle de « compositeurs en résidence » du Festival de Prades, qui devrait se poursuivre avec Alfred Schnittke et Henri Dutilleux.

Démission du directeur artistique du Festival de Glyndebourne

Sir Peter Hall, directeur artistique du Festival de Glyndebourne, a démissioné de ses fonctions le samedi 4 juillet. Sir Peter Hall, qui avait depuis vingt ans monté quinze opéras avec le Sussex Opera House, mettra fin à son contrat – qui devait se terminer l'été prochain, – dès le 27 août. Ses relations avec les responsables du Festival s'étaient envenimées à la suite de la production très controversée de *la Flûte enchantée*, de Mozart, par Peter Sellars.

Ce n'est pas la première fois que la vision de Mozart par le metteur en scène américain est contestée. On l'a vu récemment avec la réalisation de *la Flûte*, à Glyndebourne (*le Monde* du 19 juin) ou avec la version télévisée de *Cosi fan tutte* (*le Monde* daté 8-9 juillet). Considérant que ses mises en scène sont une insulte à Mozart, Elisabeth Schwarzkopf avait clairement indiqué à la fin du mois de juin (*le Monde* du 30 juin) qu'elle n'entendait pas être associée à un projet de Fondation Mozart à Prague au sein de laquelle Peter Sellars devait monter *la Clémence de Titus*. Ses mises en scène ultra-modernes « collées » à l'actualité, conditionnées par le cinéma, la télévision ou la bande dessinée, se prêtent mieux à sa culture, la musique contemporaine américaine. Peter Sellars s'est montré plus à l'aise dans *Nixon en Chine*, de John Adams, créé à Houston en 1987. Il montera en création mondiale *The Death of Klinghofer*, du même compositeur américain, en mars prochain.

CINÉMA

Le programme de la Mostra de Venise...

Trente-deux films sont présentés du 4 au 15 septembre, au Festival international du film de Venise qui comprend cette année une section unique. Les femmes sont très présentes sur le Lido. Jane Campion, avec *Un ange à ma table*, (Nouvelle-Zélande), Claire Denis, *S'en fout la mort* (France), Nicole Garcia, *Un week-end sur deux* (France/hors-compétition), Margaret von Trotta, *l'Africaine* (Allemagne-Italie). Participeront également à la compétition, *Mr and Mrs Bridge*, de James Ivory, avec Paul Newman (Etats-Unis), *I Hired a Contract Killer*, d'Aki Kaurismaki (Danemark), *No Better Blues*, de Spike Lee (Etats-Unis), *Goodfellas*, de Martin Scorsese (EU), *Rosecrantz et Guildenstern sont morts*, premier film de Tom Stoppard (Grande-Bretagne).

Henry and June, de Philip Kaufman, avec Maria Medeiros ; *Shaka Pro Shaka*, de Satyajit Ray (Inde), et *Il y a des jours et des lunes*... de Claude Lelouch, sorti en France en mai dernier, figurent parmi les œuvres présentées hors-compétition.

Un Lion d'or spécial sera remis au cinéaste hongrois Miklos Jancso pour l'ensemble de son œuvre, et l'on pourra découvrir son dernier film, *l'Horoscope de Jésus-Christ*. Hommage sera rendu à Satyajit Ray avec la projection de la Trilogie d'Apu (*Pather Panchali, Aparajito et Apur Sansar*, 1955-1959). Le directeur de la photographie britannique Frederik Young sera à l'honneur avec la reprise de l'un de ses premiers films, *Good Bye Mr Chips*, de Sam Wood (1939), ainsi que Maria Luisa Bemberg, avec la première mondiale de *Yo, la Peor de Todas*, Omar Sharif et Luciano Emmer.

Dans la section « documentaire », la Biennale proposera notamment un surprenant *Patriarche en hiver*, portrait de Jean-Bedel Bokassa par Werner Herzog.

... et celui du Festival de Deauville

Le Festival du film américain de Deauville propose du 31 août au 9 septembre de nombreuses avant-premières. *Sur un arbre perché*, de John Badham avec Mel Gibson ; *Days Of Thunder*, de Tony Scott, avec Tom Cruise ; *Flatliners*, de Joel Schumacher ; *The Freshman*, d'Andrew Bergman, avec Marlon Brando ; *Ghost*, de Jerry Zucker, avec Whoppi Goldberg, *Présumé innocent*, d'Alan J. Pakula, avec Harrison Ford ; *Pretty Woman*, de Gary Marshall, avec Richard Gere, *Robocop 2*, de Paul Verhoeven et *Where the Heart is*, de John Boorman. Martin Sheen présentera son premier film de réalisateur, *Cadence*.

Le Festival rendra hommage à Jane Russel, Sidney Lumet, John Boorman, Richard Widmark, Bugs Bunny et aux studios Universal.

□ **Précision.** – Ce n'est pas le scénographe Yannis Kokkos qui devrait mettre en scène *la Tragédie du roi Christophe*, d'Aimé Césaire, à la Comédie-Française la saison prochaine, comme nous l'indiquions dans notre reportage consacré au Festival de Fort-de-France (*le Monde* du 3 août). Les pourparlers continuent entre le nouvel administrateur du Français et celui qui devra réaliser cette mise en scène en remplacement d'Antoine Vitez. En revanche, Yannis Kokkos présentera une nouvelle mise en scène d'*Iphigénie* en mars prochain, coproduction de la Comédie-Française et du Théâtre national de Strasbourg.

DISQUES

Tous seuls, comme des grands

► **John Hiatt : Stolen Moments. Disque, cassette, CD A&M/ Polydor.**

► **Calvin Russell : A Crack In Time. Disque, cassette, CD New Rose.**

Depuis le temps qu'il traîne entre Nashville et Los Angeles, country et rock, John Hiatt, solitaire parfait (il a fait capoter un projet de groupe qui l'aurait associé à Nick Lowe et Ry Cooder) s'est quand même fait quelques relations et une belle réputation. Son nouvel album, *Stolen Moments*, n'est pas une surprise, mais il offre toujours les mêmes idiosyncrasies fascinantes, la voix cassée et la guitare à couper le verre, les textes inspirés, la fidélité au rock et la liberté de ton.

Après la brutalité crue de *Bring On The Family*, disque enregistré en direct en studio, *Stolen Moments* apparaît presque raffiné – produit par Glyn Johns, maître ès-lisibilité – on y entend même quelques synthétiseurs. Tout ici est d'abord question d'écriture. Un homme chez qui Bob Dylan et Elvis Costello sont allé chercher des chansons, sait forcément deux ou trois choses sur la manière de tourner un couplet. *Thirty Years of Tears*, ballade faite sur mesure pour Dylan, *Back of my Mind*, avec son pont invraisemblable ou *Real Fine Love*, la gifle qui ouvre l'album, prennent sans effort leur place au catalogue.

Pendant ce temps à Austin, à l'abri des regards, Calvin Russell traçait son chemin, vaguement parallèle (rock, country, macho sentimental) à celui de Hiatt. Quand un disque vient d'Austin, la seule certitude est celle de la surprise. De l'éclectisme charmant de Poi Dog Pondering ou de Two Nice Girls (on ne saurait trop recommander le mini-album de reprises de ces dernières, *Like A Version*, Rough Trade) à l'intégrisme bluesy des Fabulous Thunderbirds ou de Lou Ann Barton, tout est possible. Calvin Russell se situe ailleurs, dans l'univers des perdants sans splendeur, des piliers de *diners*. Il a fallu que le patron de New Rose, marchand de disques au Kremlin Bicêtre, aille le dénicher pour que sa renommée dépasse les limites d'Austin.

Mais maintenant qu'il est là, ce serait dommage de se passer de lui. Parce qu'on ne sait pas grand chose de Calvin Russell, à part son nom de pionnier et sa tête d'ancien pensionnaire du pénitencier fédéral, on peut croire tout ce qu'il raconte. Sur des tempos moyens-lents, il déroule sa voix à peine voilée pour redire encore une fois – mais quand c'est réussi, c'est toujours la bonne – la lenteur du temps quand on est assis au bar sur un tabouret ou que l'on conduit sous le ciel du Texas.

T. S.

AGENDA

LUNDI 6 AOUT

CINÉMA

LES EXCLUSIVITÉS

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Logos I, 5• (43-54-42-34).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8• (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94).

ALWAYS (A., v.f.) : Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27).

L'AMOUR (Fr.) : *Forum Orient* Express, 1er (42-33-42-26) , Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) , 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

BEST OF THE BEST (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31).

BLACK RAINBOW (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; George V, 8• (45-62-41-46)

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

CONTRE-ENQUÊTE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) , UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v f. : UGC Opéra, 9• (45-74-95-40).

COUPABLE RESSEMBLANCE (A., v o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *Pathé Hautefeuille*, 6• (46-33-79-38) ; *Pathé Marignan-Concorde*, 8• (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) , UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13• (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) , Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01)

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5• (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8• (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASET (Fr.-Alg., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Par*nasse*, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

DÉLIT D'INNOCENCE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8• (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Miramar, 14• (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

DOUBLE JEU (*A., v.o.*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

EINSTEIN JUNIOR (Austr., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

EXTRÊMES LIMITES (A., v.f.) : La Géode, 19• (46-42-13-13).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8• (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

JE T'AIME A TE TUER (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; UGC Ermitage, 8• (45-63-16-16).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Bretagne, 6• (42-22-57-97) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

MANIAC COP 2 (*) (A., v.f.) : Rex, 2• (42-36-83-93).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18• (45-22-47-94).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (Irlandais, v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Miramar, 14• (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27).

LES NOCES DE PAPIER (Can.) : La Pagode, 7• (47-05-12-15).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) ; Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33).

LA NURSE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

LES P'TITS VÉLOS (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50).

RETOUR VERS LE FUTUR 3• PARTIE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• *(45-75-79-79) ; Kinopanorama*, 15• (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) : Miramar, 14• (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

RÊVES (Jap., v.o.) : Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) , Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

LA SERVANTE ÉCARLATE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36).

SIDEWALK STORIES (A.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., *v.o.) : UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40)*.

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

THE KING OF NEW YORK (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5• (43-54-15-04).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

TOUCHE PAS A MA FILLE (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13• (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18• (45-22-47-94).

TU MI TURBI (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81).

TUMULTES (Fr.-Bel.) : Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

UN ANGE DE TROP (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; v.f. : Les Montparnos, 14• (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8• (45-74-93-50).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5• (43-54-42-34).

VOYAGEURS SANS PERMIS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

COUPÉ DE VILLE. Film américain de Joe Roth, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

CRY-BABY. Film américain de John Waters, v.o. : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8• (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94).

ECHEC ET MORT. (*) Film américain de Bruce Malmuth, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18• (45-22-47-94).

FULL CONTACT. Film américain de Sheldon Lettich, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

LES GRANDES REPRISES

ANNA KARÉNINE (A., v.o.) : Action Christine, 6• (43-29-11-30).

L'ARDENTE GITANE (A., v.o.) : Action Christine, 6• (43-29-11-30).

L'ATALANTE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6• (43-26-80-25).

BABY DOLL (A., v.o.) : Action Christine, 6• (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

L'EQUIPÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

FANTASIA (A., v.f.) : Rex (le Grand Rex), 2• (42-36-83-93).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : La Bastille, 11• (43-07-48-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.) : Racine Odéon, 6• (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60).

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5• (43-54-51-60).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6• (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; *Gaumont Parnasse*, 14• (43-35-30-40).

LUDWIG (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60).

MACADAM COWBOY (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8• (45-74-93-50).

OTELLO (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2• (47-42-97-52).

LA PARTY (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

PAT GARRETT ET BILLY THE KID (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5• (43-29-44-40) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81).

LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ! (*) (Esp., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6• (42-22-72-80).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5• (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60).

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Action Christine, 6• (43-29-11-30).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : Action Christine, 6• (43-29-11-30).

LES SÉANCES SPÉCIALES

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) 20 h.

CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 18 h 45.

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) 18 h 40.

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 18 h 45.

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) 16 h.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) 22 h.

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 14 h.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) 14 h.

DODE'S CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h.

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) 20 h 40.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 22 h 30.

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5• (43-54-42-34) 12 h 05.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16• (42-88-64-44) 20 h.

L'EVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 19 h 20.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 21 h.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 13 h 40.

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 19 h.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 17 h.

HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 11 h 10.

L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 11 h 40.

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 15 h 30.

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 11 h.

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Studio *Galande, 5• (43-54-72-71) 18 h 20.*

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 13 h 40.

METROPOLIS (All.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) 17 h.

MEURTRES EN NOCTURNE (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46) 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 22 h 30.

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) 14 h, 16 h, 18 h, 20 h 05.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 16 h 45.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) 20 h.

NOCE BLANCHE (Fr.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 21 h.

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 11 h 15.

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 11 h 30.

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5• (43-54-42-34) 12 h 05.

PERFORMANCE (Brit., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 12 h.

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) 13 h 45.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77) 12 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 11 h 45 ; v.f. : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) 22 h 30.

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) 18 h.

SOLARIS (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) 19 h.

SUPERSTAR (A., v.o.) : Panthéon, 5• (43-54-15-04) 12 h 15.

37•2 LE MATIN (*) (Fr.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 13 h 30.

WORKING GIRL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 19 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) 15 h 30.

PARIS EN VISITES

MARDI 7 AOUT

« Le treizième arrondissement : la Manufacture des Gobelins (sans les ateliers), l'hôtel de la Reine Blanche et les Cordelières », 11 h 30, sortie métro Gobelins, côté rue Croulebarbe.

« Treizième arrondissement : le quartier dit « Chinois », 15 heures, sortie du métro Porte-de-Choisy, côté pair du boulevard Masséna (Monuments historiques).

« De Balzac à Jules Romain : les gens de plume au Père-Lachaise », 10 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Leurs meilleures pensées devant leur dernière demeure au Père-Lachaise », 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (*V. de Langlade*).

« A la poursuite de l'enceinte de Philippe Auguste : tous les vestiges rive gauche » (bonnes chaussures nécessaires), 10 h 30, quai Conti, au pied de l'escalier du pont des Arts (Sauvegarde du Paris historique).

« L'Opéra Bastille et son quartier », 13 h 15, métro Bastille, sortie rue de la Roquette (Tourisme culturel).

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 20, sur l'esplanade, sous l'éléphant (C. Merle).

« Versailles : le quartier Notre-Dame », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office de tourisme).

« Grande Arche et quartier de la Défense », 14 h 30, RER Défense, sortie L (P.-Y. Jaslet).

« L'œuvre de Rodin et de Camille Claudel au Musée Rodin », 14 h 30, 77, rue de Varenne (D. Fleuriot).

« Jardins et ruelles méconnus du vieux Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Mme Cazes).

« Hôtels, églises et ruelles du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

« Hôtels célèbres du Marais », 21 heures, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

« Couvent et jardins secrets de Denfert. Calme de la vie monastique jusqu'à la Révolution française », 15 heures, 79, avenue Denfert-Rochereau (I. Hauller).

« L'Opéra Bastille : de l'ancienne forteresse au nouvel Opéra », 14 heures, à l'extérieur, au pied de l'escalier. Places limitées (Connaissance de Paris).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

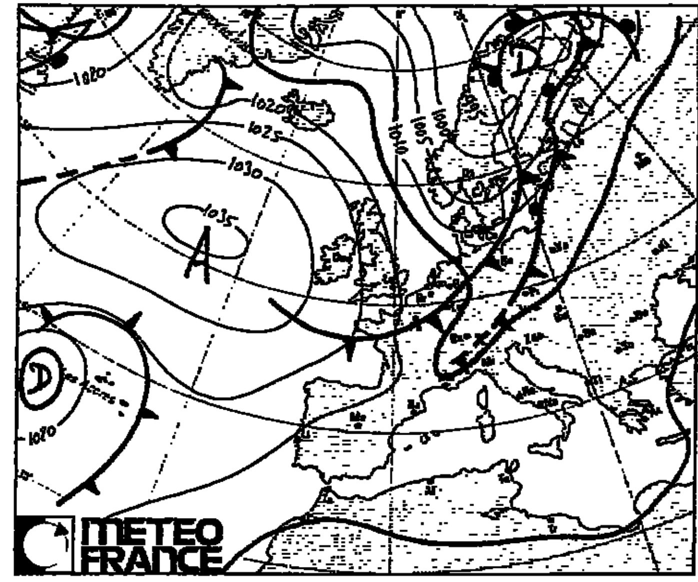
« L'arc de Triomphe restauré, centre du nouveau quartier haussmannien », 15 heures, métro Etoile, sortie avenue de Wagram, sur la place (Paris et son histoire).



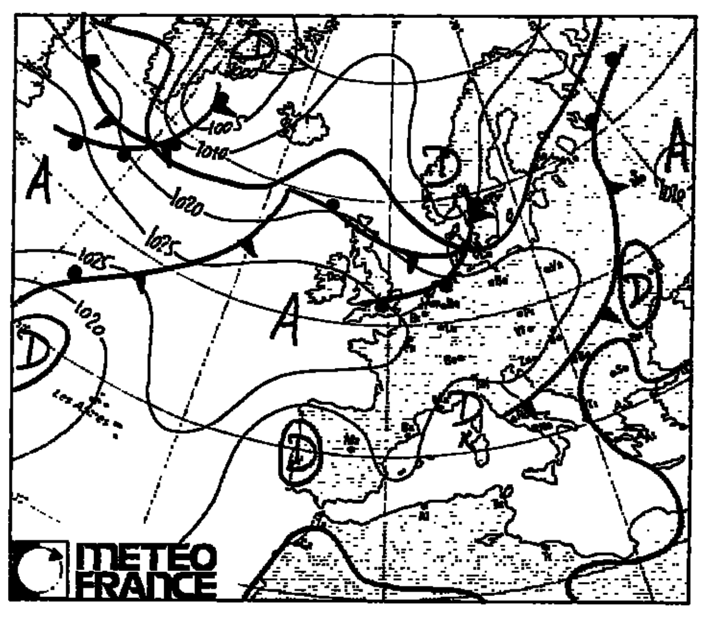
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 AOUT 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 8 AOUT A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 6 août à 0 heure et le mardi 7 août à 24 heures.

Après la canicule de la fin de la semaine dernière, les températures reviendront un peu en dessous des normales saisonnières. Une perturbation peu active mais pouvant donner des orages sur les massifs traverse la France aujourd'hui et demain.

Mardi : retour à des températures en dessous des normales saisonnières.

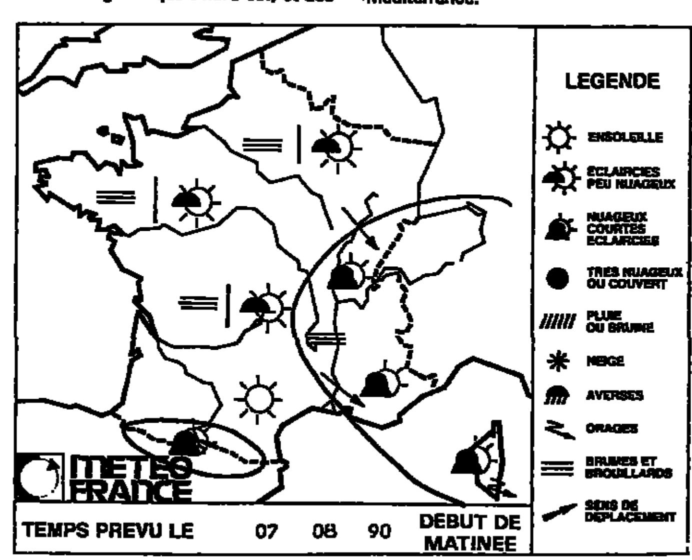
Le matin des résidus orageux persisteront sur les Alpes, la Corse et les Pyrénées.

Sur le reste du pays, le ciel sera bien ensoleillé, des cumulus se développeront sur un grand quart nord-est, et des averses seront possibles près des frontières belges.

En soirée, des orages seront encore possibles en Corse. Mistral et tramontane souffleront à 60 km/heure environ.

Les températures minimales seront de l'ordre de 12 à 14 degrés, localement 9 à 12 degrés sur le Nord et près des côtes de la Manche, 13 à 15 degrés dans le Sud-Ouest et 18 à 20 degrés près de la Manche.

Les températures maximales seront de l'ordre de 19 à 22 degrés sur la moitié nord, localement 17 à 20 degrés près des côtes de la Manche. Sur la moitié sud, elles iront de 22 à 25 degrés, localement 26 degrés dans le Sud-Ouest et 28 degrés près de la Méditerranée.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 5-8-90 à 6 heures TU et le 06-8-90 à 6 heures TU — le 06-8-90

FRANCE											
AJACCIO	29	19	D	TOURS	32	15	N	LOS ANGELES	25	18	D
BIARRITZ	26	20	N	TOULOUSE	34	18	D	LUXEMBOURG	30	13	N
BORDEAUX	32	18	N	POINTE-A-PITRE	32	22	D	MADRID	39	23	D
BOURGES	35	17	C	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	43	24	D
BREST	22	13	D	ALGER	32	16	D	MEXICO	26	13	B
CAEN	23	13	D	AMSTERDAM	22	11	N	MILAN	32	19	D
CHERBOURG	20	13	N	ATHÈNES	30	21	D	MONTRÉAL	30	19	A
CLERMONT-FER.	35	17	C	BANGKOK	34	25	P	MOSCOU	26	13	D
DIJON	34	17	P	BARCELONE	33	23	N	NAIROBI	20	17	C
GRENOBLE-SM-H	35	20	N	BELGRADE	30	20	D	NEW-YORK	27	23	P
LILLE	24	12	N	BERLIN	31	15	P	OSLO	22	12	A
LIMOGES	31	17	N	BRUXELLES	25	11	N	PALMA-DE-MAJ.	32	20	N
LYON	36	22	D	LE CAIRE	36	22	D	PÉKIN	31	28	D
MARSEILLE-MAR.	31	20	D	COPENHAGUE	20	12	D	RIO-DE-JANEIRO	22	19	D
NANCY	33	17	C	DAKAR	30	27	D	ROME	32	21	D
NANTES	30	14	N	DELHI	32	27	C	SINGAPOUR	28	27	C
NICE	29	22	D	DJERBA	30	26	N	STOCKHOLM	23	12	N
PARIS-MONTS	30	17	D	GENÈVE	34	20	N	SYDNEY	18	11	C
PAU	27	18	D	HONGKONG	32	29	N	TOKYO	33	26	D
PERPIGNAN	35	23	D	ISTANBUL	26	18	D	TUNIS	31	22	C
RENNES	26	12	D	JÉRUSALEM	34	18	D	VARSOVIE	30	16	N
ST-ETIENNE	35	17	N	LISBONNE	39	19	D	VENISE	29	19	D
STRASBOURG	36	18	O	LONDRES	24	12	D	VIENNE	32	16	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaines dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film a éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 6 août

TF 1

20.30 Feuilleton : **Scandales à l'amirauté.** De Harry Falk (6e épisode).
22.10 Variétés : Salut les 60 !
23.05 Magazine : Minuit sport.
23.40 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Variétés : Face cachée. Avec Louis Chédid, Gabrielle Lazure, Dee Dee Bridgewater, Blues Trottoir, Eduardo Benatto, Pauline Esther.
22.15 Théâtre : L'écornifleur. Pièce de Jules Renard, mise en scène d'Etienne Bierry. *Un jeune poète entreprenant bouscule la vie d'un couple.*
23.50 Journal et Météo.

FR 3

20.35 Cinéma : **Tueur malgré lui.** ■ Film américain de Burt Kennedy (1969).
22.00 Journal et Météo.
22.25 Magazine : **Océaniques.** Profession : Artistes de variétés, d'Alain Guesnier et Valérie Duval.
23.45 Musique : Carnet de notes. Trio op. 70 no 2 « Allegretto », de Beethoven, par Jacques Rouvier, piano, Jean-Jacques Kantorow, violon, Philippe Muller, violoncelle.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : **Bille en tête.** □ Film français de Carlo Cotti (1989). Avec Thomas Langmann, Kristin Scott Thomas, Danielle Darrieux.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Corrida.
23.25 Cinéma : **Périgord noir.** ■ Film français de Nicolas Ribowski (1989). Avec Roland Giraud, Jean Carmet, Lydia Galin.
1.00 Cinéma : **Thomas.** ■ Film français de Jean-François Dion (1974). Avec Nicole Courcel, Michel Bouquet, Patrick Lemauff.

LA 5

20.35 Téléfilm : **L'aventurier au bout du monde.**
22.10 Théâtre : Apostrophons-nous. Pièce de Jean Canolle.
23.15 Magazine : Désir
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Le mécréant.
22.25 Macadam melodies.
22.30 Cinéma : **Sandokan, le tigre de Bornéo.** ■ Film franco-italien d'Umberto Lenzi (1964).
0.20 Six minutes d'informations.
0.25 Magazine : Jazz 6. De Philippe Adler.

LA SEPT

20.00 ▶ Débat : Dialogue. Les écrivains et le pouvoir.
21.00 Documentaire : L'exécution du traître à la patrie, Ernst S. De Richard Dindo.
22.35 Cinéma d'animation : Images.
23.00 Documentaire : **Ateliers contemporains** (La terre, l'ombre, la pierre, Rolf Iseli).
23.55 Cinéma d'animation : Images.

FRANCE-CULTURE

20.50 Le roman du Rhin.
21.05 Festival d'Avignon 1990. Sade noir, Sade blanc : pages arrachées à l'œuvre de Sade. 1. De Sade, la Révolution et l'Empire.
22.20 Le bestiaire enchanté et sans oubli. La carpe.
22.40 Musique : Nocturne. Jazz à la belle étoile. Deux altistes novateurs : le Cubain Paquito de Rivera et son quintet ; l'Américain Arthur Blythe.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Nuits bleues. John Lee Hooker.

FRANCE-MUSIQUE

21.30 Concert (donné lors du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Lohengrin : ouverture de l'acte III, de Wagner ; Concerto pour piano et orchestre no 1 en ré mineur op. 15, de Brahms ; Symphonie no 6 en si mineur op. 74, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique d'Etat d'URSS, dir. Vassili Sinaïski ; sol. : Michel Dalberto, piano.
23.00 Nuits chaudes. Souvenirs, passions et secrets de rêves dans les couleurs et parfums de nuits d'été.
0.58 Les valses de l'été.

Mardi 7 août

TF 1

14.55 Club Dorothée vacances.
16.55 Tiercé à Deauville.
17.00 Série : Chips.
17.45 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.35 Jeu : Une famille en or. Animé par Patrick Roy.
19.05 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.30 Jeu : La roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.30 Cinéma : 747 en péril. □ Film américain de Jack Smight (1974).
22.20 Documentaire : Histoires naturelles. Guyane... le grand vert.
23.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
0.15 Journal, Météo et Bourse.

A 2

14.35 Magazine : Eté show (suite). Invité : Touré Kunda.
14.40 Feuilleton : Les Boussardel (2e épisode).
16.55 Magazine : Eté show (suite).
17.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
18.00 Magazine : Giga. Alf ; Les années collège.
19.05 Série : Mac Gyver.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Les dossiers de l'écran : **L'inévitable catastrophe.** □ Film américain d'Irwin Allen (1978). Avec Michael Caine, Katharine Ross, Richard Widmark.
22.35 ▶ Débat : **Les insectes, un monde merveilleux et terrifiant.** Avec Cheikh Cissokho, ministre sénégalais du développement rural, Bernard Vaissière, chargé de recherche à l'INRA, Claude Caussanel, directeur du laboratoire d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, Pierre Ferron, directeur de recherche à l'INRA, François Rodhain, membre de l'Institut Pasteur, Bruno Corbara, chercheur en éthologie des fourmis, Marie-Claude Bretin, agricultrice.
23.35 Journal et Météo.
23.50 Histoires courtes. Max, d'Einar Moss.

FR 3

14.00 Chut, les parents se reposent.
15.00 Série : Mission casse-cou.
15.50 Magazine : 40e à l'ombre de la 3. En direct de Collioure.
18.00 Feuilleton : Sixième gauche.
18.30 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Jeux : La classe.
20.35 Téléfilm : Le huguenot récalcitrant. Comédie musicale de Jean Lhôte, avec Jacques Dufilho, André Dumas. *Le psaume 68, un chant interdit...*
22.45 Journal et Météo.
23.10 Documentaire : **Histoire naturelle de la sexualité.** D'André Langaney et Gérald Calderon. 2. La fin de l'indifférence.
0.00 Musique : Carnet de notes. Trio op. 70 no 2 « Allegro », 4e mouvement, de Beethoven, par Jean-Jacques Kantorow, violon, Jacques Rouvier, piano, Philippe Muller, violoncelle.

CANAL PLUS

15.30 Cinéma : **Les sévices de Dracula.** ■ Film britannique de John Hough (1971). Avec Madeleine Collinson, Mary Collinson, Peter Cushing.
17.10 Spectacle : Le monde du cirque.
17.58 Cabou cadin. Je veux savoir ; Babar.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Cabou cadin. Le plein de super ; Police académie.
19.20 Top 50.
19.55 Flash d'informations.
20.00 Magazine : Scrupules. Présenté par Jean-Luc Delarue et Isabelle Giordano.
20.29 Flash d'informations.
20.30 Cinéma : **Le temple d'or.** ■ Film américain de Jack Lee Thompson (1986). Avec Chuck Norris, Lou Gossett, Melody Anderson.
22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : **Un monde à part.** ■■ Film britannique de Chris Menges (1988). Avec Barbara Hershey, Jodhi May, Linda Mvusi (v.o.).
0.05 Cinéma : **Les amies de papa.** Film français, classé X, de Gérard Kikoïne (1982). Avec Marilyn Jess, Jessie Saint-James.

LA 5

15.05 Série : Les cinq dernières minutes.
16.35 Dessins animés.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Série : La fièvre d'Hawaii.
19.45 Journal.
20.30 Drôles de sports.
20.35 Téléfilm : **Enquête à Beverly Hills.** De Corey Allen, avec James Brolin, David Hemmings. *Après le meurtre d'une hôtesse de l'air.*
22.20 Drôles de vidéos.
22.30 Cinéma : **Les bidasses aux grandes manœuvres.** □ Film français de Raphaël Delpard (1981). Avec Michel Galabru.
0.00 Journal de minuit.

M 6

17.15 Informations : M 6 info.
17.20 Série : Laredo.
18.10 Série : Cher oncle Bill.
18.35 Feuilleton : Paul et Virginie.
19.00 Série : Chacun chez soi.
19.30 Série : Dis donc papa.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : Graine de champion. De Mel Damski, avec Keith Carradine, Mare Winningham.
22.15 Documentaire : **Chasseurs d'images.**
22.30 Cinéma : **Les nanas.** ■■ Film français d'Annick Lanoë (1984). Avec Marie-France Pisier, Anémone, Dominique Lavanant.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Magazine : Ciné 6.
0.20 Musique : Boulvrock and hard.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (4).
15.00 Téléfilm : Daniya. (2e partie).
16.00 Court métrage : Le coupeur d'eau. De Philippe Tabarly.
16.30 Documentaire : **Musique en temps réel.** D'Olivier Mille.
17.00 Concert : Repons, de Pierre Boulez.
18.00 Téléfilm : Notturno, Schubert (3. Voyage d'hiver).
19.40 Court métrage : **La chambre de Simon.** De François Shaye.
20.00 Documentaire : Le temps des cathédrales (6).
21.00 Documentaire : Hôtels, the story. (1. Hôtel de Paris). De Christian Blackwood.
22.00 Documentaire : La mer en mémoire. (1. Souvenirs d'enfance). De Lazlo Szabo.
22.30 Magazine : Imagine.
23.00 Documentaire : Histoire parallèle.

FRANCE-CULTURE

20.50 Le roman du Rhin.
21.05 Festival d'Avignon 1990. Sade noir, Sade blanc : pages arrachées à l'œuvre de Sade. 2. Voilà toutes les portes ouvertes.
22.20 Le bestiaire enchanté et sans oubli. Le chimpanzé (1re partie).
22.40 Musique : Nocturne. Jazz à la belle étoile. Le jazz vocal dans tous ses éclats : John Hendricks et sa fille Michele ; Nina Simone ; le groupe Mint Juleps ; le groupe Vocal Summit ; Bobby Mac Ferrin.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Nuits bleues. Blind Lemon Jefferson.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 A la fraîche.
21.30 Concert (en direct du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Sonate pour piano no 2 en fa dièse mineur op. 2, de Brahms ; Elégie pour piano no 2, de Busoni ; Préludes pour piano op. 32, de Rachmaninov, par Lilya Zilberstein, piano.
23.00 Nuits chaudes. Souvenirs, passions et secrets de rêves dans les couleurs et parfums de nuits d'été.
0.58 Les valses de l'été.

Audience TV du 5 août 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	29,2	Commun... 8,0	Stade 2 5,9	Actual. rég. 6,3	Ete d'orages 1,4	Enfer devoir 5,1	Culture pub 2,4
19 h 45	32,3	Vidéos gags 14,4	Maguy 8,3	19-20 infos 5,0	Catch 0,9	Journal 1,9	Années... 1,5
20 h 16	40,0	Journal 16,2	Journal 11,5	Benny Hill 4,5	Catch 1,9	Journal 3,2	Mme est servie 2,9
20 h 55	43,6	Bleu... 16,8	Massacre... 11,0	40 ans TV 8,5	Un monde... 1,2	Sea sex... 3,4	Marqués à vie 3,9
22 h 08	38,8	Bleu... 20,8	Bande ann. 3,9	Soir 3 5,9	Un monde... 1,2	Pub 1,4	Marqués à vie 5,1
22 h 44	22,6	Cent cavaliers 7,9	Nord et Sud 5,2	Mollenard 2,1	Snooker 1,5	Vie château 3,8	Mortelle... 2,5

BILLET

Pourrissement en URSS

On connaît bien chaque été, en Bretagne ou dans le Vaucluse, les colères paysannes qui s'expriment par des tonnes de tomates ou de melons déversées sur les chaussées de Cavaillon ou par ces images de montagnes de choux-fleurs écrasés par les tracteurs à Saint-Pol-de-Léon ou à Roscoff. On en connaît aussi les causes : surproduction, mauvaise adéquation entre les livraisons et la consommation, loi du marché, effondrement des prix.

Ces dérèglements périodiques du système économique occidental, obéissant à l'excès au jeu de l'offre et de la demande, risquent de faire tache d'huile à l'Est sans que la perestroïka y soit pour grand-chose. Le premier ministre soviétique, M. Ryjkov, vient de tirer la sonnette d'alarme et le moment n'est peut-être pas loin où, à Moscou comme à Novossibirsk – alors que les pénuries alimentaires sont monnaie courante dans le pays, – il va falloir parler de gâchis.

La récolte soviétique de fruits et légumes, en effet, se présente sous un très bon jour cette année. C'est l'abondance. Mais alors que les champs regorgent, l'Etat achète beaucoup moins de produits aux agriculteurs que l'an dernier : 350000 tonnes de légumes en moins et 70000 tonnes de fruits. Manque d'ouvriers agricoles pour les cueillettes, carences dans les transports, conditions de stockage défectueuses expliquent que les villes manquent d'approvisionnement, alors que dans les campagnes on ne sait plus où mettre les excédents... qui pourrissent. Et M. Ryjkov a lancé à ses concitoyens des villes un message angoissé : «*Partez vite dans les campagnes donner un coup de main aux agriculteurs, sinon 30 % de la récolte seront perdus.*» Traditionnellement déficitaire en céréales, l'URSS va cette année afficher, sur ce registre aussi, un record. La récolte devrait avoisiner 300 millions de tonnes mais les pertes se chiffreront, selon un haut responsable soviétique, à quelque 40 millions. Transports engorgés, silos mal conçus, circuits de distribution bureaucratiques et lourds. Bref, les richissimes exportateurs de blé du Canada, des Etats-Unis, d'Argentine et de France (Rouen est le premier port du monde pour les exportations de céréales) ont encore de beaux jours devant eux.

F. Gr.

Les conséquences de l'invasion du Koweït

Les marchés pétroliers entre hausse des cours et baisse du dollar

Relèvement à 21 dollars le baril du «prix de référence» du pétrole brut lors de la réunion de l'Opep le 27 juillet ; hostilités dans le Golfe. Il n'en fallait pas plus pour que les compagnies pétrolières, les distributeurs et les gérants de stations-service fassent valser les étiquettes.

Les réactions psychologiques sur le marché des produits pétroliers (beaucoup plus importantes que les comportements rationnels) et le spectre d'une éventuelle pénurie de pétrole à court terme ont conduit les distributeurs à relever sensiblement les prix à la pompe des divers carburants depuis quelques jours : 10 à 60 centimes selon les endroits.

Cette attitude des vendeurs est d'ailleurs encouragée par une sorte d'apathie des consommateurs, les automobilistes se résignant assez facilement à voir le carburant augmenter. A tel point que M. Pierre Bérégovoy, premier ministre par interim et qui a les yeux fixés sur l'indice des prix, a laissé entendre que si les compagnies se montraient par trop déraisonnables, le gouvernement pourrait avoir recours au blocage des marges. Le poids de l'essence dans l'indice n'est en effet pas négligeable : 4,19 %.

On remarquera en outre que dans le prix d'un litre de carburant, le poids des droits et taxes (qui dépendent des pouvoirs publics) a eu tendance à s'accroître. Ils représentaient pour le super 77 % du prix de vente en 1989, au lieu de 66 % en 1986.

Actuellement pourtant, aucun élément proprement économique ne justifie les hausses déclenchées par les pompistes : les réserves de la France, comme celles des pays de la CEE, sont abondantes et le temps qu'il faut entre le moment où une tonne de pétrole quitte, par pipe ou par tanker, un port de chargement du Golfe et celui où, via Le Havre ou Rotterdam, elle est versée dans le réservoir de l'automobiliste, est estimé à deux mois. De plus les expéditions du Koweït et de l'Irak, sans être négligeables, ne sont pas vitales pour l'économie française et il est possible, au moins pendant un certain temps, de s'adresser à d'autres fournisseurs, par exemple l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis et... l'Iran, pays avec lequel Paris renoue depuis peu des relations diplomatiques normales. L'Iran est, ex- aequo avec l'Irak, quatrième producteur mondial, chacun représentant environ 5,7 % de l'approvisionnement mondial.

Toutefois, après la décision des Douze, des Etats-Unis et du Japon d'interrompre leurs achats de pétrole irakien et koweïtien, les opérateurs s'attendent à un renchérissement des cours au jour le jour du pétrole brut. La catégorie «brent de la mer du Nord» qui était monté à 24 dollars le baril la semaine dernière, son cours le plus haut depuis le début de 1986, avant de fléchir légèrement, a atteint 26 dollars lundi matin. Mais les prix du pétrole dépendent presque autant du cours mondial du dollar que du niveau unitaire du tarif. Or, indépendamment des événements du Golfe, le cours de la monnaie américaine s'oriente nettement à la baisse depuis plusieurs séances. Lundi 6 août, cette baisse s'est accélérée, en réaction à l'annonce, vendredi, d'une remontée du taux de chômage aux Etats-Unis. La devise américaine cotait 5,279 francs à Paris et 1,5765 DM à Francfort, contre 5,3365 et 1,5938 DM vendredi.

Japon : L'indice Nikkei chute de 3,1 %

Pour la troisième séance consécutive, la Bourse de Tokyo a subi une forte chute lundi 6 août, l'indice Nikkei perdant 3,1 % en clôture ***(lire page 18)*****. Il avait déjà cédé 1,9 % jeudi et 2,4 % vendredi. Ce recul, directement attribuable aux conséquences de l'invasion du Koweït par l'Irak, s'explique peut-être plus profondément par des facteurs internes.**

TOKYO

correspondance

La Bourse de Tokyo est-elle de nouveau entrée dans une spirale de baisse dont le détonateur aura été la détérioration de la situation dans le Golfe ? Elle a de nouveau cédé du terrain lundi 6 août, et l'indice Nikkei a terminé la séance à 28 599 yens, soit une perte de 916,23. Cette chute de 3,1 % est l'une des plus brutales de l'histoire de la place de Tokyo, et elle ramène les indices à un niveau proche de ceux du début de l'année.

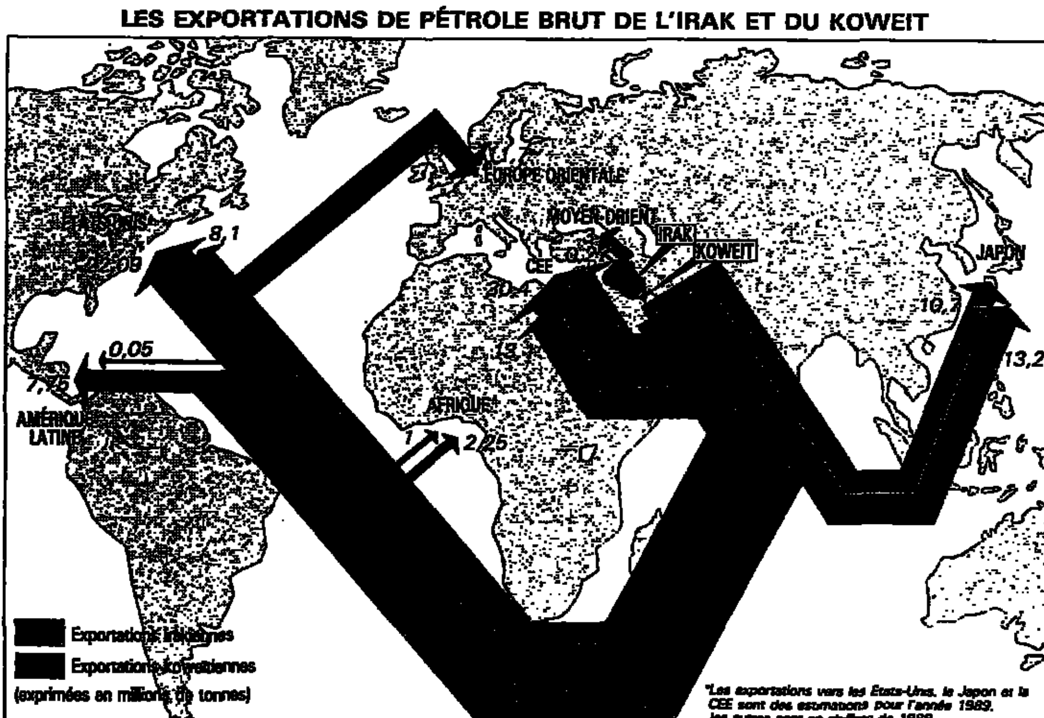
Le facteur extérieur est clairement montré du doigt : l'invasion du Koweït par l'armée irakienne. Les conséquences néfastes de cette offensive pour les Japonais s'additionnent. Les cours du brut menacent de flamber – jusqu'à 35 dollars le baril, estiment certains analystes – alors que la parité dollar/yen se détériore au détriment de la monnaie japonaise. D'où l'obligation pour la Banque du Japon de procéder très rapidement à un relèvement du loyer de l'argent – probablement d'un point – pour éviter toute poussée d'inflation importée.

Confrontés à de telles perspectives, les opérateurs ont opté pour l'attitude traditionnelle sur le marché lorsque le vent tourne : ils restent sur la touche. Donc, pas de ventes panique, mais de très faibles volumes, qui laissent le champ libre aux opérations d'arbitrage pour amplifier la nervosité du marché. Ce paysage rappelle très exactement celui du krach rampant de février à mai de cette année, durant lequel les actions de la Bourse de Tokyo avaient perdu près du tiers de leur valeur.

Mais certains se demandent si cette nouvelle crise au Proche-Orient ne précipite pas simplement les événements sur un marché qui n'a toujours pas réglé ses problèmes de fond, à savoir sa surévaluation purement spéculative, et complètement déconnectée de la réalité économique du pays. Une situation née de l'argent bon marché des années 1986-1989. En somme, la bulle spéculative n'a pas été suffisamment crevée en début d'année, et on craint aujourd'hui à Tokyo que l'opération ne soit à refaire.

BRUNO BIROLLI

LES EXPORTATIONS DE PÉTROLE BRUT DE L'IRAK ET DU KOWEIT



L'Europe est le premier client de l'Irak avec environ un tiers du total exporté, les Etats-Unis représentant environ un cinquième et le Japon 10 %. La dépendance de la Communauté vis-à-vis de Bagdad n'est toutefois pas énorme puisque les livraisons de brut irakien ne représentent que 7,6 % du total des importations européennes, selon la Commission. La France, depuis deux ans, a beaucoup réduit ses achats à Bagdad, désormais son quatrième fournisseur avec environ 7 % du total importé.

Le Koweït exporte son pétrole brut principalement vers le Japon et l'Europe qui ensemble absorbent environ une moitié des ventes koweïtiennes. Le brut ne représente toutefois qu'une partie des ventes totales de l'émirat, qui, possédant de nombreuses raffineries à Koweït même ainsi qu'aux Pays-Bas, au Danemark et en Italie, écoule presque la moitié de son pétrole sous forme de produits raffinés. C'est pourquoi, bien que la dépendance théorique de la CEE vis-à-vis du brut koweïtien reste faible (3,3 % du total importé), la dépendance réelle de quelques pays, Danemark et Pays-Bas en tête, est en réalité bien supérieure. La France n'importe pratiquement pas de brut du Koweït, mais des produits raffinés à partir du Benelux.

La mort d'Ettore Maserati

Le fondateur de la firme au trident s'est éteint samedi 4 août à Bologne, à l'âge de quatre-vingt-seize ans

Dès leur naissance, les six frères (Carlo, Alfieri, Ettore, Ernesto, Bindo et Mario) Maserati étaient placés sous le signe de la mécanique puisque leur père était un cheminot lombard. Tous, ils furent atteints par le virus sauf un, Mario, un peintre auquel on doit toutefois le sigle : un trident, symbole de la ville de Bologne, berceau de la firme.

C'est l'aîné des frères, Carlo, né en 1881, qui le premier se lança dans l'automobile : il inventa un dispositif de carburation et le prototype du Ciao, une sorte de vélomoteur qui fut primé en son temps pour un record de vitesse. Après avoir travaillé chez Isotta-Fraschini et Bianchi, il devient directeur général de Junior avant de mourir prématurément.

Passionné comme lui d'automobile, son frère Alfieri cumule les casquettes de mécanicien et de coureur. En 1914, ils commencent à fabriquer, à leur compte des bougies à Bologne. Onze ans après l'ouverture de l'atelier, les frères réalisent leur rêve : fabriquer leur propre voiture. En 1926, dans les virages de Sicile, naît le mythe : une voiture, qui n'avait jamais été vue, avec un pilote inconnu remporte la Targa Florio. Malheureusement, en 1932, Alfieri meurt à son tour à quarante-cinq ans, des suites d'une opération. Les frères prennent la suite : de leurs ateliers sortent, en toute petite série (de trois à quinze voitures par an), des automobiles «cousu main» qui, conduites par les plus grands pilotes, collectionnèrent les victoires. Mais excellence technique et performances financières n'allèrent pas de pair : en 1937, l'affaire passe dans les mains du comte Orsi.

Pendant dix ans, Ettore resta directeur de l'entreprise mais peu à peu lui et ses frères perdirent leur influence. La firme fut même transférée à Modène, fief de Ferrari... le grand rival. Le divorce avec Orsi est consommé en 1947 : les frères créent une nouvelle entreprise, Osca, où sont fabriqués de nouveaux bolides : orgueil, perfection, petite cylindrée, telle est la devise de la maison. Dès 1948, un des modèles est l'honneur de la famille : sur le circuit de Posillipo, une Osca 1100 bat les Ferrari et les Maserati. Jusqu'en 1963, des voitures sortiront de ces chaînes.

Mais vers le milieu des années soixante, les frères furent contraints de se retirer des affaires : depuis, le dernier survivant de la famille, Ettore, constructeur méticuleux, doté d'un caractère ombrageux, cultivait des roses dans sa maison de Bologne.

La firme Maserati n'en continuait pas moins sa vie, recentrée depuis les années 50 vers les voitures de luxe, et a rejoint en décembre dernier la galaxie Fiat.

F. V.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : **André Fontaine**, directeur de la publication

Anciens directeurs : **Hubert Beuve-Méry** (1944-1969), **Jacques Fauvet** (1969-1982), **André Laurens** (1982-1985)

Directeur de la rédaction : **Daniel Vernet**

Administrateurs délégués : **Antoine Griset, Nelly Pierret**

Rédacteurs en chef : **Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé**

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :

15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15

Tél. : **(1) 40-65-25-25**

Télécopieur : **(1) 40-65-25-99** ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :

1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Tél. : **(1) 40-65-25-25**

Télécopieur : **(1) 49-60-30-10** ; Telex 261311 F MONDSIR

Des économies occidentales moins vulnérables

Suite de la première page

Le taux d'inflation moyen est repassé, depuis 1984, à moins de 5 % l'an, du fait notamment de politiques monétaires, budgétaires et salariales beaucoup plus strictes qu'il y a dix ans. Les effets de l'effondrement des prix pétroliers, survenu fin 1985, s'estompant, l'inflation, qui n'avait pas dépassé 2,7 % en 1986, a eu tendance depuis à remonter progressivement, atteignant 3,3 %-3,4 % en 1987-1988, puis 4,3 % l'année dernière.

Il n'empêche. Le climat mondial est bien meilleur en cet été 1990 qu'il ne l'était en 1979 et, à plus forte raison, en 1973, lors du premier choc pétrolier. Le monde vivait alors une période de spéculation forcenée, sur les matières premières notamment, que tout le monde s'arrachait dans la crainte de manquer. On racontait même que la Chine avait acheté à l'avance, à cette époque, toute la production de laine de l'Australie pour plusieurs années.

En cas de conflit grave

Si les cours du pétrole, après avoir flambé quelques jours ou quelques semaines, s'installent durablement à moins de 23 dollars le baril, les dégâts économiques causés par l'invasion irakienne resteront limités.

La plupart des Etats avaient anticipé une remontée des cours pétroliers, estimant que le prix raisonnable et même souhaitable, notons-le, du baril était plus proche de 19-20 dollars que des 15 dollars, atteints au cours du deuxième trimestre de cette année (3). La France, pour sa part, avait tablé sur un prix moyen inchangé cette année par rapport à 1989, soit 18 dollars environ. Une hausse durable, c'est-à-dire pendant au moins un an, d'environ 15 %, provoquerait une augmentation supplémentaire de l'indice des prix, qu'on peut estimer à 3/10e de point. C'est dire que la France passerait d'un rythme annuel de hausse de 3 % à 3,3 %. Pas de quoi fouetter un chat. L'effet sur la croissance économique serait peu important lui aussi, quoique défavorable, après un regain d'activité de quelques mois dû aux stockages de précaution.

Il en irait tout autrement si l'invasion irakienne dégénérait en conflit grave, poussant durablement les prix au-delà de 22 ou 23 dollars. Cela même si l'on tient compte du fait que certains pays, comme les Etats-Unis, remettraient de nombreux puits en fonctionnement, pesant ainsi à la baisse sur les cours.

La première conséquence notable serait un alourdissement des coûts de production des entreprises qui dans l'ensemble consomment encore beaucoup d'énergie pétrolière. Pour compenser la baisse des profits en résultant, les sociétés n'hésiteraient plus à augmenter leurs prix de vente pour préserver leur puissance, ce qu'elles n'avaient pas toujours fait lors du premier choc pétrolier. Les consommateurs seraient donc rapidement touchés dans leur pouvoir d'achat. Le résultat le plus clair serait un recul de la production, provoquée par une stagnation de la consommation des particuliers et, vraisemblablement, par un accroissement de leur épargne de précaution. Vendant moins – y compris à l'étranger, puisque le phénomène serait commun à l'ensemble des pays industrialisés – les entreprises réduiraient leur production et, à terme, l'emploi. Les Etats, quant à eux, lutteraient contre l'inflation en relevant les taux d'intérêt. Ce serait évidemment un risque grave pour les Etats-Unis, déjà en phase de ralentissement économique et de tensions inflationnistes.

C'est cet enchaînement qui avait suivi le deuxième choc pétrolier de 1979-1980. A ceci près que la récession économique qui s'en était suivie ne s'était produite qu'après un regain d'activité trompeur d'une dizaine de mois, provoqué par les formidables achats de précaution dont nous avons parlé. A ceci près également que l'irrésistible et étonnante montée du dollar, qui s'était produite à partir du milieu de l'année 80 culminant à 10,61 F le 26 février 1985, avait constitué une sorte de troisième choc pétrolier (le brut est payé en dollars), qui nous serait peut-être épargné cette fois. Encore que l'on ne puisse jurer de rien...

Toujours est-il qu'une hausse durable de 20 ou 25 % des prix du brut pourrait provoquer un ralentissement de presque un demi-point du taux de croissance économique de l'ensemble des pays industriels – de la France en particulier – surtout si une forte hausse générale des taux d'intérêt s'ensuivait, comme au début des années 80. L'argent très cher est déjà un frein à une croissance économique plus soutenue. On l'a vu l'année dernière, les résultats des entreprises en terme d'épargne brute s'étant un peu dégradés du fait de la lourdeur des charges d'intérêt.

L'inflation, quant à elle, pourrait se trouver accélérée d'un demi-point, voire plus, si les salariés obtenaient les augmentations nécessaires pour compenser les hausses de prix. C'est alors que l'inflation américaine repasserait allègrement au-delà des 5 % l'an, provoquant des hausses de taux d'intérêt à long terme. L'ensemble des marchés financiers en seraient déséquilibrés.

En France, le déficit de la balance commerciale se creuserait de plus de 20 milliards de francs, du fait de la facture énergétique et le gouvernement devrait se fixer pour but prioritaire d'empêcher des hausses de salaires compensatrices, afin que ne s'enclenche pas un cycle inflationniste du style de ceux que nous avons connus au cours des années 70. Le chômage, quant à lui, pourrait augmenter de quelque cent mille personnes.

Les chocs pétroliers de 1973-1974, puis de 1979-1980 ont provoqué d'immenses dégâts dans les pays industrialisés, notamment en matière de chômage et de recul des investissements. Mais ils ont incité les Etats a beaucoup mieux conduire leur politique économique. Les chefs d'entreprises ont eux aussi su s'adapter et les salariés ont dans l'ensemble accepté une désindexation de leurs rémunérations par rapport à l'inflation. C'est assez dire que les choses ont beaucoup changé.

Il n'est donc pas sûr que le monde de 1990 soit aussi vulnérable qu'il ne l'était il y a dix ou quinze ans.

ALAIN VERNHOLES

(3) Prix du pétrole payé par la France sans les frais d'approche (prix FAB)

ÉCONOMIE

TRANSPORT

Le tracé du TGV-Méditerranée

Des manifestants bloquent la ligne Marseille-Paris

La décision de M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement et des transports, d'écarter certains projets de tracé du futur TGV-Méditerranée n'a pas désamorcé la crise, mais a au contraire exaspéré les opposants au TGV dans les Bouches-du-Rhône. Dénonçant *« un nouveau diktat de Paris »*, ils ont mené ce week-end leur action la plus dure depuis janvier en bloquant la ligne Marseille-Paris toute la nuit du samedi 4 au dimanche 5 août.

La SNCF a dû détourner trente-cinq trains de voyageurs, essentiellement des vacanciers en ce premier week-end d'août, *via* Nîmes, occasionnant des retards de trois à six heures, a précisé sa direction régionale à Marseille. Une dizaine de convois de marchandises ont, de plus, été annulés.

Samedi, à 20 h 30, plusieurs centaines de manifestants venus du Var, du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône ainsi que du Gard, et accompagnés d'élus locaux, ont occupé trois gares, dont celle de Barbentane sur la ligne Marseille-Paris, et pris position sur les voies. Les CRS sont intervenus, sans incident, vers minuit, pour dégager la gare, point stratégique pour le rétablissement du trafic. Les manifestants se sont alors réfugiés un peu plus loin. Les barrages n'ont été levés que peu avant l'aube, le trafic redevenant normal en début de matinée.

Coutumiers de telles opérations depuis plusieurs mois, les manifestants avaient cette fois décidé de bloquer le trafic *« pour une durée illimitée, afin de signifier leur opposition totale aux choix de M. Michel Delebarre »*. Après s'être opposés depuis janvier à la SNCF, dont ils dénoncent l' *« absence de concertation et l'arrogance »*, les associations et les maires des communes touchées par les tracés attendaient en effet du ministre deux décisions.

D'abord, qu'il se prononce en faveur de l'utilisation des couloirs ferroviaires existants et non pour la création d'une ligne en site propre, qui *« saccagerait la Provence pour gagner quelques minutes »*. Ensuite, qu'il crée une *« commission des sages, indépendante de la SNCF »*, chargée de mener une *« véritable concertation »* avec les responsables provençaux. Sur ces deux points, les opposants estiment que M. Delebarre *« les a trahis »*.

Le ministre avait annoncé, jeudi (*le Monde* du 4 août), sa décision d'écarter certains tracés à l'étude – notamment dans la Drôme et le Vaucluse – et de nommer une mission chargée de *« faire toutes suggestions utiles pour la bonne insertion de la ligne nouvelle »*. *« M. Delebarre a en fait fixé sans consultation un tracé définitif dans les Bouches-du-Rhône, à destination de Marseille et vers le Var »*, s'insurge M. André Boulard, porte-parole de l'Union Durance-Alpilles, et il ajoute : *« Dès lors, à quoi va servir sa mission ? »*

Ce point de vue est partagé par les maires des trente-quatre communes du département concernées par le projet, qui protestent, toutes tendances politiques confondues, contre *« une violation de la décentralisation »* ; parmi eux, le président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Jean-Claude Gaudin (UDF), pourtant favorable au TGV.

Déterminés à poursuivre leur bras de fer avec le gouvernement, les maires vont se réunir lundi à Châteaurenard pour fixer la suite de leur action, qui pourrait se traduire dès lundi soir par une nouvelle occupation des voies.

ÉTRANGER

Les additifs agricoles en accusation

Les céréaliers danois contestent le ministre de l'environnement

COPENHAGUE

de notre correspondante

« Stupeur et colère » : tels sont les mots employés ces jours-ci dans les milieux agricoles danois, pour décrire les réactions des producteurs de céréales, en apprenant la brusque décision prise à leur égard, le 28 juillet, par le ministre de l'environnement, Mme Lone Dybkjaer (radicale).

Cette dernière leur a en effet ordonné de cesser immédiatement d'utiliser tous les produits à même d'empêcher les tiges des céréales de pousser trop en hauteur (cérone, terpal, CCC et une trentaine d'autres produits). Les tiges trop longues ont tendance à se coucher et à se casser dès que les épis commencent à mûrir, ce qui complique le travail des moissonneuses et diminue le rendement.

Les chercheurs du Centre d'expérimentation animale de Foulum affirment avoir découvert que lesdits produits avaient une influence négative sur la reproduction des porcs nourris avec des céréales « raccourcies » : les truies mettent bas des portées moins importantes. C'est en prenant connaissance de leur rapport que le ministre a résolu d'imposer son veto.

Les céréaliers reprochent à Mme Dybkjaer sa précipitation car ils disent douter du sérieux d'une recherche qu'ils jugent *« insuffisante »*. Par ailleurs, ils reprochent au ministre d'avoir agi sans avoir consulté ses collègues des autres formations gouvernementales, ce qui est contraire aux règles du jeu.

Le président de la commission parlementaire agricole, M. Collet (conservateur), va même jusqu'à exiger que Mme Dybkjaer annule sans tarder ces dispositions qui, au reste, ne sont pas actuelles : les récoltes, à cause de la chaleur précoce, sont déjà sur le point de commencer et, en principe, les exploitants ne devraient pas avoir à vaporiser ces produits dans leurs champs avant le début du printemps 1991 . D'ici là, demandent les céréaliers, il faudrait plutôt étudier ce problème au niveau de la CEE. En effet, aucun pays européen n'a, jusqu'ici, interdit les produits en question, à l'exception de la Suède qui, d'ailleurs, accorde chaque année des dispenses pour le seigle.

En résumé, et c'est le nœud de toute l'affaire, cette mesure draconienne devrait coûter aux agriculteurs danois quelque 100 millions de francs. Les éleveurs de porcs, eux, se félicitent de se voir ainsi protégés et louent le ministre. Et déjà une véritable petite guerre menace d'éclater entre éleveurs de porcs et céréaliers. Ce n'est pas la première fois que Mme Dybkjaer est aux prises avec les paysans danois, auxquels, au nom de la lutte contre la pollution, elle a déjà, ces deux dernières années, imposé la construction de fosses à purin perfectionnées et l'obligation de diminuer la quantité d'engrais chimiques.

Chaque fois ces polémiques sont dominées par le même thème : les agriculteurs protestent contre le peu de connaissances pratiques du gouvernement et de l'administration en ce qui concerne leurs problèmes... A leur avis, la meilleure solution serait que les chercheurs parviennent à sélectionner des variétés de blé ou de seigle à tige ultra courte.

CAMILLE OLSEN

Vive croissance des actifs des grandes firmes japonaises

Les actifs des grandes firmes japonaises, c'est-à-dire l'ensemble des biens qu'elles possèdent (terrains, immeubles, machines, titres boursiers, liquidités...) ont fortement progressé au cours du dernier exercice fiscal (clos au 31 mars), selon une étude menée par le quotidien économique Nihon Keizai Shimbun et publiée lundi 6 août. Les actifs cumulés des dix premières firmes nippones s'élèvent à 83 233 milliards de yens soit environ 3 000 milliards de francs. En un an, leur progression moyenne a été de 45 %. La maison de commerce Mitsubishi Corp. arrive en première position avec 11 678 milliards de yens d'actifs (environ 430 milliards de francs), suivie du géant des télécommunications Nippon Telegraph and Telephone, et des autres maisons de commerce Mitsui, Marubeni Corp., et la firme Matsushita Electric Industrial. Viennent ensuite la société d'électronique Hitachi, la maison de commerce C. Itoh and Co., les constructeurs automobiles Toyota et Nissan, et la société de crédit à la consommation Nippon Shipan. A noter que les actifs de Sony ont plus que doublé (+134 %) lui permettant d'accéder à la quinzième place grâce à l'acquisition l'an dernier des studios américains de Columbia Pictures. – *(AFP.)*

SOCIAL

Pour ranimer le mouvement syndical

M. Soisson se déclare favorable à une nouvelle incitation fiscale

Dans un entretien accordé au *Journal du Dimanche* du 5 août, M. Jean-Pierre Soisson a fait part de sa volonté de *« ranimer le mouvement syndical »* à la rentrée, en *« développant les réductions d'impôts »* des contribuables syndiqués. Actuellement égale à 20 % du montant de la cotisation annuelle versée par les adhérents, cette réduction fiscale *« devrait*, selon le ministre du travail, *dépasser les 30 % »*. Evoquant, en outre, la préparation du nouveau plan pour l'emploi, M. Soisson a indiqué que son objectif est toujours *« de transformer les dépenses passives d'indemnisation du chômage en des mesures actives de réinsertion des chômeurs dans l'entreprise »*.

PRESSE

□ ***Lyon-Libération* boucle son augmentation de capital.** – *Lyon-Libération*, filiale du quotidien *Libération* créée en septembre 1986, vient d'augmenter son capital de 6,5 millions de francs. Une quarantaine d'industriels de la région Rhône-Alpes, dont l'identité sera révélée en septembre, ont souscrit à cette augmentation qui porte leur part à 25 % (au lieu de 11 %) et celle de *Libération* à 75 % (au lieu de 89 %). *Lyon-Libération* (8 680 exemplaires) a enregistré un déficit annuel de 2,1 millions de francs en 1988 et 1989.

□ **Les groupes Murdoch et Burda préparent un concurrent au quotidien *Bild* (Springer).** – Le groupe de communication américain News Corporation de Rupert Murdoch et le groupe de presse ouest-allemand Burda préparent le lancement d'un quotidien populaire destiné à concurrencer *Bild Zeitung*, le journal à base de scandales, de sports et de sexe publié par le groupe Axel Springer et diffusé à 5 illions d'exemplaires en Allemagne de l'Ouest et à 1,1 illion en RDA. Une lettre d'intention a été signée entre les deux groupes, selon l'hebdomadaire *der Spiegel*. Le journal serait d'abord diffusé en RDA avant de s'étendre à toute l'Allemagne.

Achat d'espaces publicitaires

Carat se renforce en Scandinavie

L'agence de communications britannique Aegis (anciennement WCRS Group) va acheter pour 93 millions de francs immédiatement (et jusqu'à 45 millions supplémentaires selon les résultats d'ici 1992) le principal acheteur d'espaces publicitaires scandinave, Media Holding International. Cette société suédoise (dont le bénéfice avant impôts était de 26 millions de francs en 1989) sera intégrée au réseau européen de Carat Espace, la société française fondée par MM. Gilbert et Francis Gross, et détenue depuis octobre dernier par Aegis.

Carat complète ainsi son implantation européenne. Après la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne où il estime occuper la première place sur le marché de l'achat d'espaces, cette nouvelle expansion au nord du continent devrait gonfler le chiffre d'affaires du groupe, 20 milliards de francs dont 9 milliards en France (*le Monde* du 13 juillet).

□ **NICARAGUA : augmentation de 60 % du salaire des fonctionnaires.** – Le gouvernement nicaraguayen a annoncé vendredi 3 août qu'il allait accorder ce mois-ci aux fonctionnaires une augmentation de salaires de 60 % et qu'une partie des salaires serait payée dans une nouvelle devise à parité avec le dollar. Les négociations salariales avaient été le prétexte d'une grève générale déclenchée par les syndicats pro-sandinistes en juillet dernier. – (*Reuter.*)

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

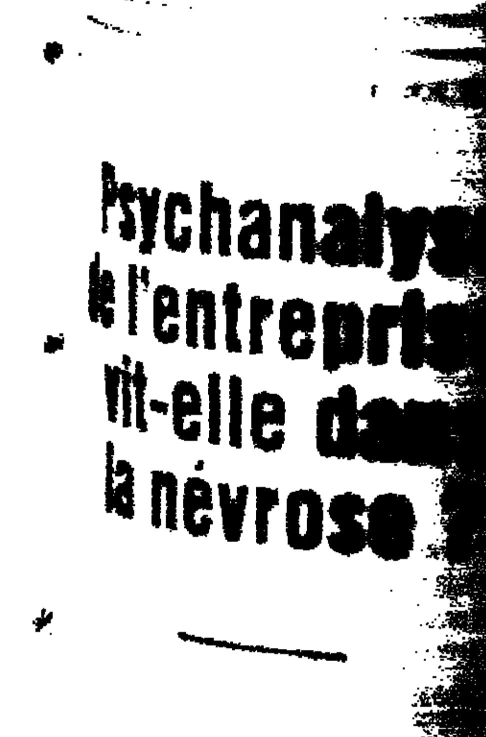
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 347
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CHAMPS ECONOMIQUES



Job et Crésus sont éternels et universels. De tout temps, dans le monde entier, la pauvreté parfois extrême et la richesse quelquefois excessive ont voisiné, au prix de révoltes ou même de révolutions. A l'échelon planétaire, les nations « riches », peu nombreuses, côtoient les pays « pauvres » très peuplés. Face au fossé, on tient des réunions : à Houston en juillet dernier pour les uns ; à Paris en septembre prochain pour les autres, les pays les moins avancés. Mais, à l'intérieur même des Etats, les nantis croisent les exclus : nouvelle pauvreté ici née de la crise, alors même que la croissance retrouvée creuse les inégalités ; nouveaux riches là, issus de la corruption, de la spéculation ou simplement du pouvoir. La justice a sans doute besoin de la richesse pour vaincre la pauvreté mais l'argent a son poids.

Nous commençons aujourd'hui sur ce thème une série de reportages et d'enquêtes. Premiers pays étudiés : la Turquie (ci-contre) et la RFA (page 16).

Pauvreté et richesse dans le monde

Turquie : vieilles familles et nouveaux riches

Le fossé se creuse entre quelques milliers de privilégiés et le reste du pays, les classes moyennes s'appauvrissant progressivement

SUR une colline boisée dominant le Bosphore, les riches d'Istanbul s'amusent et dansent au son des derniers tubes. Jeunes et moins jeunes viennent à Samdan, un restaurant-discothèque situé dans un superbe décor naturel pour voir et être vus. L'élégance tapageuse des jeunes Turques, habillées par les grands couturiers et ruisselantes de bijoux, a de quoi faire pâlir d'envie plus d'une Parisienne.

On est loin de l'image de la Turquie musulmane et anatolienne, mais les membres de cette société ne sont pas très nombreux. Dans l'hebdomadaire *Dateline*, le chef du restaurant Revan, à l'hôtel Sheraton, estimait que seulement trois mille des quelque sept millions d'habitants d'Istanbul pouvaient s'offrir les spécialités de son établissement.

En fait, la Turquie compte plusieurs centaines de milliers de riches répartis dans les grandes villes du pays. Selon le quotidien *Tumhuriyet*, citant un rapport de la Banque mondiale, dix millions de Turcs, soit moins d'un cinquième de la population, se partagent 56 % des revenus. Ces privilégiés sont pour la plupart des industriels et hommes d'affaires qui ont fait fortune très vite au cours des dix dernières années, profitant de la libéralisation de l'économie qui a suivi l'arrivée au pouvoir de Turgut Ozal, aujourd'hui président de la République.

Les rayons des boutiques et supermarchés regorgent actuellement de marchandises étrangères qui n'étaient pas disponibles dans les années 70 et qui se vendent à des prix élevés, faisant, au passage, la fortune des importateurs. Quant à l'augmentation du nombre des chefs d'entreprise, elle est due à l'essor important et rapide de l'industrie qui se libère lentement de la tutelle de l'Etat.

Un charme désuet

Des familles de la vieille bourgeoisie ottomane, y compris des représentants des minorités non musulmanes – grecque, arménienne et juive – subsistent, mais elles sont très discrètes et font peu parler d'elles. Quelques-unes ont su s'adapter aux nouvelles conditions économiques, mais beaucoup d'entre elles, mal équipées pour se lancer dans les affaires ou la spéculation, ne peuvent guère se mesurer aux jeunes loups de l'ère ozalienne et se retrouvent *« plus riches de cœur que d'argent »*, comme l'explique Celaleddin Celebi.

Descendant du philosophe mystique Meulama Celaleddin Rumi qui fonda la secte des derviches tourneurs au treizième siècle, C. Celebi et son épouse, qui est l'arrière-petite-fille d'un grand vizir de l'époque des sultans, vivent dans un magnifique appartement au charme désuet du centre d'Istanbul, rempli d'antiquités et de portraits de famille : *« Ceux qui n'ont rien à perdre peuvent se lancer dans des aventures. Je ne m'inquiète pas de l'opinion des gens, mais j'estime que je n'ai pas le droit de galvauder mon passé. »*

Tableaux et antiquités sont en tout cas désormais considérés comme de bons investissements qui viennent après les inévitables voitures de luxe étrangères – Mercedes ou BMW, dont la popularité est telle qu'il faut attendre plusieurs mois pour se les procurer – la villa avec piscine (un luxe à Istanbul où l'eau manque) et le yacht qui ne servira peut-être que pour quelques sorties dominicales sur le Bosphore. Rassi Portakal, un antiquaire de la troisième génération estime le nombre de ses clients à environ deux mille familles.

Une poignée de familles célèbres, les Koc, les Sabanci ou les Ezraribasi, par exemple, qui sont depuis plusieurs décennies parmi les plus riches du pays, sont connues pour leur véritable amour de l'art. Mais la popularité des ventes aux enchères auprès des nouveaux riches serait due, en grande partie, au fait que les achats se font en public, au vu et au su de tous.

Depuis quelques années, la culture turque est en vogue. Les amateurs d'antiquités, qui achetaient autrefois des chaises Louis XVI ou de la porcelaine de Sèvres, préfèrent l'argenterie ottomane, la céramique d'Izmik ou les peintres orientalistes. *« Des tableaux qui, dans les années 70, se vendaient pour 300 ou 400 dollars, en valent aujourd'hui 50 000 ou plus »*, indique R. Portakal. Le couturier turc Rifat Ozbek, installé à Londres, fut un des premiers qui remirent à la mode un style inspiré des vêtements ottomans, très prisé dans les boutiques chics d'Istanbul.

Cette mode pourrait traduire une certaine nostalgie de la grandeur et du luxe de l'Empire ottoman. Dans son autobiographie *Portrait d'une famille*, l'auteur turc Irfan Orga décrit admirablement les visites de sa grand-mère, une ottomane de bonne famille, au hammam où elle passait régulièrement toute une journée à se faire belle, accompagnée de plusieurs servantes qui portaient les innombrables paniers contenant les vêtements, la nourriture et les loukoums. Les salons de coiffure ont désormais remplacé les bains turcs, mais le rituel est similaire avec des employés souvent très jeunes qui s'affairent autour des clientes, soignent leurs mains ou leurs pieds et servent cafés et pâtisseries.

Ces Turcs modernes, malgré une éducation acquise bien souvent dans les universités américaines ou européennes, ne sont pas vraiment occidentaux, même s'il ne peuvent pas s'identifier avec la masse de la population anatolienne, encore embourbée dans ses traditions. Malgré leur fidélité aux objectifs républicains d'Atatürk, le fondateur de la République, ils se souviennent du faste et de la splendeur de l'ère des sultans qui contrastent singulièrement avec la réalité de la Turquie d'aujourd'hui.

Le faste des sultans

Le président Ozal, qui se déplace souvent avec un large entourage, surnommé *« les princes »* par la presse turque, est régulièrement photographié sur son yacht, en vacances au bord de la mer Egée, ou au volant d'une des soixante voitures de la « flotte » présidentielle, avec laquelle il avoue fièrement dépasser toutes les limitations de vitesse. D'où l'accusation souvent répétée que le président, dont la popularité est allée décroissant depuis 1987, se comporte comme un sultan, éloigné de ses sujets.

Cependant l'émergence d'une nouvelle élite musulmane conservatrice et la présence, au sein du gouvernement, de plusieurs ministres qui affichent ouvertement leur piété et se rendent à la mosquée tous les vendredis, inquiètent les défenseurs du patrimoine kémaliste, qui voient en ce phénomène un danger pour la laïcité de l'Etat turc. Ainsi la résurgence de l'Islam est indiscutable, alors que le risque de « divorce » entre les super-riches et le reste du pays est important. D'un côté, les villes de l'Ouest – Istanbul, Ankara, Izmir ou Bursa – se développent rapidement et sont tournées vers l'Europe, de l'autre, l'Est a encore un pied dans le tiers monde.

L'exode rural des vingt dernières années a donné naissance à un sous-prolétariat qui survit difficilement dans les grandes villes. Quant à la classe moyenne, qui comprend les fonctionnaires, professeurs et autres salariés, elle s'appauvrit graduellement en raison d'une inflation qui refuse de descendre au-dessous de 60 %. La corruption s'étend à tous les niveaux, de la police aux douanes en passant par l'éducation. *« Si un élève échoue à un examen, la direction nous demande de bien vouloir réexaminer le travail présenté »*, explique une jeune Britannique qui enseigne dans une école privée où les enfants de la haute société sont éduqués.

Pour le professeur Merih Celasun, un expert de la distribution des revenus de l'université technique du Moyen-Orient à Ankara (METU), une réforme du système fiscal est indispensable pour rendre la société moins inégale : *« En principe, les grandes compagnies sont tenues de payer 49 % d'impôt. Mais en tenant compte de toutes les déductions, elles n'en paient souvent que 20 % ou 25 %. »*

Le fossé entre les quelques milliers de privilégiés et la vaste majorité de la population semble difficile à combler. Pourtant, malgré sa sophistication et son apparence occidentale, la haute société turque reste solidement attachée à ses traditions. Les mariages arrangés, par exemple, parfois entre cousins, sont encore fréquents, fournissant l'occasion de grandes fêtes au cours desquelles les invités épinglent des billets de banque, voire des actions de grandes sociétés à la robe de la mariée.

Autour du buffet somptueux du restaurant Samdan, la foule élégante se presse pour remplir ses assiettes de *doner kebab* (tranches de mouton sur une broche verticale) et de *kokorec* (brochette de tripes), servis habituellement pour quelques francs dans les petits bistrots ou dans les rues. Preuve, peut-être, que l'Anatolie n'est pas si loin.

d'Istanbul
NICOLE POPE

Un milliardaire social

A la tête d'une holding qui compte plus de soixante compagnies, Sakip Sabanci est un des personnages les plus en vue du pays. *« Tout le monde, qu'il soit premier ministre ou chauffeur de taxi, est mon ami »*, affirme-t-il. Le président Turgut Ozal est en fait un de ses anciens employés.

S. Sabanci administre le groupe fondé par son père Haci Omer à Adana dans les années 40, en compagnie de ses quatre frères qui ont choisi de rester dans l'ombre. Lui, en revanche, côtoie les grands de ce monde, de l'ex-président Reagan à Raymond Barre, en passant par Margaret Thatcher, et visiblement adore la publicité et le pouvoir que lui confère son argent.

Energique et charismatique, S. Sabanci est un milliardaire au style populaire qui n'hésite pas à se joindre à ses ouvriers à la cafétéria lorsqu'il visite une usine. Après une éducation limitée – il n'a pas terminé l'école secondaire, – son sens des affaires, acquis dès son adolescence au côté de son père, lui a permis de développer considérablement un empire qui a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 4 milliards de dollars.

Technologie de pointe

Loin de renier ses origines anatoliennes, S. Sabanci en est fier et mentionne fréquemment les débuts modestes de son père, un ouvrier du coton. *« Lorsque mon père acheta sa première radio, nous devions pédaler sur une vieille bicyclette pour la faire fonctionner. »*

Malgré son aspect international et ses nombreux partenaires étrangers, le groupe Sabanci, qui possède des sociétés dans des domaines aussi divers que le textile, le secteur bancaire – Akbank, un partenaire de la BNP, est l'une des plus grandes banques de Turquie, – les ciments, l'automobile et l'hôtellerie, est avant tout une affaire de famille dirigée selon la tradition turque par Sakip, l'aîné des quatre frères.

Son désir, visiblement sincère, bien qu'il soit souvent mentionné dans un but de promotion, est d'utiliser une partie de ses revenus pour développer son pays. Dans le domaine industriel, ses firmes utilisent en tout cas une technologie de pointe et l'accent est mis sur la recherche et le développement.

Pour sa part, la Fondation Haci Omer Sabanci, à laquelle toutes les compagnies du groupe sont tenues de verser une partie de leurs bénéfices, a construit à ce jour plus de cinquante écoles, centres d'apprentissage, hôpitaux, crèches et théâtres aux quatre coins du pays et offre des bourses à plus de 1 200 étudiants chaque année.

Alarmé par la vente à l'étranger des trésors de la culture turque, S. Sabanci a constitué au cours des dernières années une importante collection de calligraphies, corans anciens, tableaux orientalistes et porcelaines qui est exposée au Manoir du Cheval, sa propriété sur les bords du Bosphore.

Malgré de fréquentes requêtes, S. Sabanci refuse de se lancer dans la politique. *« Je préfère aider mon pays en tant qu'industriel. Je fournis des emplois* [son groupe a plus de 32 000 employés], *des impôts pour le gouvernement et des devises étrangères en exportant mes produits industriels. »*

N. P.

CHAMPS ECONOMIQUES

CHRONIQUE

PAUL FABRA

La Bourse expliquée à Candide (1)

IL est peu probable que Peter M. Garber, professeur d'économie à l'université Brown, située à Providence, dans l'Etat de Rhode Island, laissera un nom dans l'histoire de la pensée. Il pourrait toutefois en être autrement si un article récent publié sous sa signature jouait pleinement son rôle de repoussoir comique à l'égard d'une des plus célèbres théories financières modernes, celle qui attribue l'« efficience » à nos marchés financiers.

Dans sa livraison du printemps 1990, une des revues économiques les plus en vue du monde universitaire américain, *The Journal of Economic Perspectives*, publié par l'université Stanford (Californie), reproduit les principales communications faites à l'occasion d'un symposium consacré au thème des « bulles », c'est-à-dire, dans le jargon des économistes, aux exceptions, réelles ou apparentes, à l'afficience des marchés.

L'une de ces communications est due à notre professeur de Providence. Il traite de trois cas de bulles financières, remontant l'une au dix-septième siècle et les deux autres au dix-huitième siècle. Notre auteur s'attarde tout particulièrement sur le « système » de John Law et l'extraordinaire spéculation qu'il déclencha autour des actions émises sous le Régent par la Compagnie des Indes. Celle-ci détenait, entre autres, le monopole du commerce des fourrures avec le Canada (d'où le nom de « Mississippi Bubble » sous lequel l'épisode est connu dans les pays de langue anglaise).

Le propos de Garber est, comme on le verra plus précisément dans la prochaine chronique, d'interpréter à travers les faits d'un passé lointain les phénomènes de la spéculation la plus moderne. Son originalité est de pousser jusqu'à ses extrêmes limites la théorie dite des « marchés efficients » et des « anticipations rationnelles ». Il révèle par là même, involontairement, la pétition de principe sur laquelle ses conclusions reposent.

Disons pour simplifier que le concept d'efficience recouvre l'idée qu'à tout moment les cours cotés sur une Bourse reflètent toutes les informations disponibles susceptibles de déterminer la valeur des titres. Intrinsèquement, cette valeur est ce que les analystes financiers appellent – ici il s'agit non pas de théorie, mais de mathématique financière élémentaire – la valeur actuelle des revenus futurs qu'on attend de ces titres : si le taux d'intérêt est de 8 %, un revenu perpétuel de 8 F par an « vaut » aujourd'hui 100 F.

Les théoriciens de l'efficience conçoivent le marché comme une sorte d'ordinateur. Celui-ci réajuste constamment le cours des titres en fonction de l'incidence que peuvent avoir sur leur rendement à venir tous les facteurs nouveaux portés à la connaissance des opérateurs et correctement interprétés par eux. Nos théoriciens ne se sont jamais donné la peine de préciser quels étaient ces facteurs, ni si une sélection devait être opérée entre eux.

Leurs analyses laissent l'impression qu'il suffit qu'une nouvelle soit retenue par le marché pour être considérée comme pertinente, je veux dire rapportée au sujet. Cette impression est renforcée par le fait que le cours instantané est celui qui leur paraît significatif (et non une moyenne de ces cours). Sous l'influence de leur théorie a été adoptée un peu partout dans le monde la méthode dite de cotation continue dont on peut penser qu'elle livre le marché encore un peu plus aux engouements du moment. Un peu plus haut, j'ai écrit « pour simplifier ». Si j'ai pris cette précaution, ce n'est pas parce que la théorie serait particulièrement compliquée, mais parce que je mets au défi quiconque d'expliquer par un raisonnement rigoureux à quoi elle prétend en venir. J'en veux pour preuve la fréquence, dans les textes présentés par ses partisans, des appels à « l'intuition » du lecteur. Faute de se mouvoir dans un monde conceptuel défini sans contradiction, les auteurs, pour ne pas perdre tout contact avec la réalité, en sont réduits, le temps de reprendre haleine, à s'en remettre à la connaissance pragmatique (et vulgairement pragmatique) si contraire à l'intention de leur démarche d'ensemble. Entendons-les parler des « bulles ».

« DANS *quelle mesure le cours des actifs représente la valeur intrinsèque* [(en anglais : *fundamental value*] *?* » C'est dans ces termes que Joseph Stiglitz, professeur à Stanford, définit la question posée au symposium. Et d'ajouter : *« S'il est vrai que les différents exposés ont donné plusieurs définitions différentes de ce qu'est une « bulle », l'intuition de départ se présente d'elle-même : si le motif pour lequel le prix est élevé est seulement la croyance que le prix de vente sera élevé demain – tandis qu'aucun facteur « fondamental » ne semble justifier un tel prix – alors on est en présence d'une bulle. »*

Le plus beau, c'est la phrase suivante donnée en conclusion de ce paragraphe : *« Au moins dans le court terme, le haut prix de l'actif est mérité, puisqu'il assure un rendement (gain en capital + dividende) égal à celui que donnerait un placement alternatif. »* La notion de placement alternatif, ayant la même valeur actuelle, joue un grand rôle dans le schéma proposé : si le marché est efficient, c'est parce que l'arbitrage exercé par les opérateurs entre les différents investissements possibles égalise les prix des actifs financièrement équivalents. Il reste que cette phrase commençant par *« au moins dans le court terme »* revient à justifier n'importe quel cours à l'instant où il est coté. On ne peut en concevoir un autre dont le « mérite » serait supérieur ou inférieur.

De ce piège, les théoriciens semblent avoir une obscure conscience. C'est pourquoi ils passent d'un sens à un autre du mot « bulle ». J. Stiglitz nous le dit sans ambages : *« Au cours du symposium, le mot bulle a pris une autre signification : est-il possible que les différentes croyances mettent en branle, dans le marché, des dynamiques différentes – ces croyances ayant un impact réel qui aurait pour effet de les justifier après coup ? »* Quelques lignes plus loin, il reprend le même argument sous une forme légèrement modifiée : *« Y aurait-il pour l'économie plusieurs cheminements possibles, chacun d'entre eux étant compatible avec des « anticipations rationnelles » ? »* J'arrête là une citation qui nous conduirait à parler du principe dit de transversalité.

Si on lit bien Stiglitz, représentant qualifié, ô combien, de la théorie des marchés efficients, les expressions *« anticipations rationnelles »* (notion-clé de tout l'édifice) et *« croyance »* sont plus ou moins interchangeables. A l'en croire, les économistes participant au symposium sont partis de l'idée que la « bulle financière » représente un état de déviation du marché (par rapport à une appréciation rationnelle des cours). De là, ils ont dérivé vers cette autre idée que la croyance des opérateurs pourrait, sous certaines conditions, se muer en réalité. Mais cette dérive ne serait-elle pas impliquée dans la théorie elle-même des anticipations rationnelles et de l'efficience des marchés, théorie considérée par tout un clan d'économistes comme la grande révolution intellectuelle du dernier quart de siècle ?

ENTRE ce que les spéculateurs (encore appelés « opérateurs ») croient à un moment donné rationnel et le rationnel lui-même, la théorie susdite ne fait pas, et sans doute ne peut pas faire, étant donné ses prémisses, de distinction nette. Il existe pourtant, fera remarquer le lecteur attentif, une pierre de touche : pour être rationnelle, l'anticipation ne doit-elle pas satisfaire le principe mentionné ci-dessus de transversalité ?

Cependant, celui-ci, pour être vérifié, supposerait qu'il existe des marchés sur lesquels on pourrait arbitrer, jusqu'à la fin des temps, la valeur des titres financiers : autant dire qu'il est vite oublié en cours de route. Du coup, rien n'échappe plus à la folle hypothèse de la rationalité du marché.

Sous couvert de cette dernière garantie, les doctrinaires de l'« efficience » vont expliquant, tel le Dr Pangloss, aux Candides que sont les non-initiés à leur théorie que les hausses de cours les plus aberrantes suivies des chutes les plus vertigineuses sont autant de preuves à l'appui de leur confiance dans le bon fonctionnement des marchés.

A SUIVRE

Pauvreté et richesse dans le monde

RFA : la misère interdite

Plus de trois millions de personnes recourent à l'aide sociale, mais la pauvreté est peu visible au milieu de l'aisance générale

« EN *République fédérale, depuis des années, la pauvreté s'accroît en même temps que le bien-être* », constatait récemment l'hebdomadaire *Die Zeit*, dont l'esprit se situe plus dans la lignée d'Emmanuel Kant que dans celle d'Alphonse Allais ou Ferdinand Lop. Les statistiques sont là qui permettent de fonder cet apparent paradoxe : entre 1970 et 1989, le nombre des personnes dont les revenus proviennent pour tout ou partie de l'aide sociale publique a plus que doublé, alors que le produit national brut a été multiplié par trois.

Aujourd'hui, 3,3 millions de personnes, soit 5 % de la population, reçoivent des subsides des bureaux d'aide sociale, qui ont distribué 28 milliards de deutschemarks d'allocations l'an passé. Et pourtant, cette pauvreté statistiquement établie est bien peu visible dans un pays où ce qui frappe d'emblée, c'est plutôt l'aisance dans laquelle vit la grande majorité de la population.

Le mendiant est une espèce en voie de disparition dans les rues des grandes villes allemandes, si l'on excepte les quelques « punks » de Berlin ou de Hambourg qui « font la manche » plutôt pour le sport que par nécessité vitale. La présence dans les halls de grandes gares comme celle de Francfort ou celle, fameuse, du Zoo de Berlin-Ouest d'hommes et de femmes minés par l'alcool ou la drogue témoigne plus de l'existence, quasi irréductible dans les grandes métropoles, de sinistrés de la vie que de celle d'un sous-prolétariat composé des exclus de la croissance.

La misère, qui fut dans les années 30 l'inspiratrice de tant de romans « sociaux » ou de films de la veine expressionniste, n'apparaît ni à la télévision ni dans les œuvres de fiction littéraire. Les feuilletons populaires montrent parfois des personnages dans la gêne, ayant perdu leur emploi ou chassés de leur logement, mais c'est presque toujours une simple « mauvaise passe » dont les héros se tirent généralement sans trop de casse.

Le téléspectateur allemand, confortablement installé dans la *Gemütlichkeit* de son salon, est souvent invité à s'émouvoir de la misère de ceux qui ont faim ou froid. Mais il s'agit toujours d'une misère exotique, comme on a pu le découvrir avec l'ouverture de pays de l'Est – un reportage sur les conditions de vie dans un hôpital psychiatrique pour enfants roumains a fait pleurer toute l'Allemagne, – ou du rappel, images à l'appui, des famines africaines ou asiatiques.

Et pourtant nombreux sont les Allemands adultes qui gardent en eux le souvenir de ces jours où, enfants, ils allaient à l'école la faim au ventre, où le chômage signifiait la perte de toute ressource, où l'horizon se limitait aux arrière-cours de ces cités ouvrières sans joie des années 30 et 40. Misère, guerre et dictature forment, dans la mémoire collective, un ensemble qui empêche toute idéalisation d'un passé dont on s'interdit d'avoir la nostalgie.

En Allemagne, depuis les années du miracle économique, la misère est interdite par la loi. Tel est le sens de cette « loi fédérale sur l'aide sociale » qui constitue le dernier filet de protection pour tous ceux qui ne peuvent bénéficier des autres formes de protection sociale : assurance-maladie, retraite, etc.

Il est fait obligation à la collectivité d'assurer à ceux qui n'ont pas les moyens le logement, la nourriture, les soins, les besoins de consommation essentiels étant définis dans un « panier » dont la valeur varie en fonction du prix de ces biens. Le bureau d'aide sociale apportera le complément des autres formes d'aides, allocation logement ou allocations familiales s'il constate que le demandeur est réellement dans l'incapacité de pouvoir acquérir ces biens de base.

Cette forme d'aide est critiquée par les associations qui prennent en charge le travail social dans les milieux défavorisés, comme le Paritatischer Wohlfahrtsverband, l'une des cinq grandes organisations caritatives d'Allemagne. Le système est, selon l'un de ses dirigeants, *« inadéquat, car il s'appuie sur un « panier » de biens établi il y a fort longtemps, et qui ne correspond plus aux besoins de consommation actuel »*. Contestable est aussi, à son avis, la procédure qui contraint les fonctionnaires à vérifier que le demandeur est réellement dans une situation lui ouvrant des droits à des aides spécifiques : *« Cela engendre une bureaucratie coûteuse et soupçonneuse. »*

Les exclus du système

« L'aide sociale est la forme de solidarité qui revient le plus cher à la collectivité », ajoute-t-il. Cette manière de procéder aboutit parfois à des situations absurdes, comme celle relevée dans un article de *Die Zeit*, où un fonctionnaire municipal refuse l'aide au logement à un sans-abri sous le prétexte que *« l'intéressé étant sans logis, il n'a pas été possible de procéder à la visite domiciliaire permettant de vérifier ses déclarations »*.

Il n'existe pas, en Allemagne comme aux Etats-Unis, de seuil officiel de pauvreté. L'appréhension du phénomène se fait donc par la seule prise en compte des personnes faisant appel à l'aide sociale : cela laisse hors du champ toutes celles qui, pour des raisons diverses, ne viennent pas faire valoir leurs droits.

Pour le professeur Gerd Iben, de l'université de Francfort, *« la notion de pauvreté en Allemagne ne peut être conçue que comme celle de pauvreté relative. Il appartient à l'Etat d'apprécier quel écart entre le revenu moyen et le revenu des plus pauvres peut être socialement et politiquement supporté »*. Si l'on place la barre de la pauvreté à un revenu représentant 40 % du revenu moyen, on constate que 2,6 % de la population a des revenus inférieurs à ce seuil. Mais à 60 % du revenu moyen, la proportion des « pauvres » passe à 19,5 %...

Conçue pour répondre aux problèmes posés par une société où régnait le plein-emploi, et assurer le minimum vital à un petit nombre d'exclus du système, l'aide sociale a changé de nature avec la montée du chômage dans les années 80, transformant peu à peu la nature et la fonction de ce « dernier filet ». L'évolution du nombre des personnes assistées s'accompagne d'une évolution sociologique de cette population.

Les catégories traditionnelles des ayants droit – femmes, personnes âgées, handicapés – perdent de leur importance. Entre 1972 et 1987, la proportion des femmes bénéficiaires de l'aide sociale est tombée de 63 % à 56 %. Les personnes de plus de soixante-cinq ans, qui formaient le tiers des assistés en 1972, n'en représentent plus que 17,4 % en 1987. L'aide sociale prend de plus en plus le relais d'une assurance-chômage qui ne prend pas en charge les chômeurs de longue durée.

Ces données doivent aussi tenir compte de comportements culturels différents face à la pauvreté et à l'assistance. On fera plus volontiers appel à la solidarité publique dans les régions protestantes du Nord que dans le Sud catholique : la moyenne des prestations accordées aux ayants droit est par exemple de 880 deutschemarks par mois à Hambourg contre 250 en Bavière. Les différences de prix entre les zones rurales et urbaines n'expliquent qu'en partie le phénomène.

Les réseaux de solidarité familiale restent plus structurés dans ce Sud où l'on préfère parfois cacher sa pauvreté pour ne pas être montré du doigt dans la rue. En revanche, dans une ville comme Berlin, le recours à l'aide sociale entre dans les stratégies de survie de nombres de jeunes déracinés, en rupture de famille et d'études, qui s'offrent ainsi des « années sabbatiques » sans en éprouver la moindre mauvaise conscience, théorisant doctement leur utilisation du *« système de porcs »* qu'ils combattent dans de chaudes soirées les mettant aux prises avec la police.

de Bonn
LUC ROSENZWEIG

Femmes seules

« Jasmin, encore une cuillerée ! » Eva-Maria E. s'active avec fébrilité. C'est toujours un tel plaisir quand elle peut s'occuper elle-même de son bébé qui vient juste d'avoir neuf mois. *« Le temps passe si vite avec elle ! »* Une fois le dîner fini, sa fille lavée et couchée, il va falloir se mettre en route.

Eva-Maria n'a pas de domicile fixe, elle attend toujours un logement social. Et la liste d'attente est longue : plus de cinq cents personnes pour la seule ville de Hofheim dans une région, la Hesse, où les logements sont aussi rares que chers. *« Alors, vous pensez, quand je dis que je suis à l'assistance sociale avec un enfant en bas âge sans être mariée, on me ferme aussitôt la porte au nez... »*

Depuis six mois, Eva-Maria a logé dans une pension de la périphérie, à Langenhein où les enfant ne sont pas acceptés. Aussi a-t-elle été obligée de mettre Jasmin en nourrice, poursuivant un chemin de misère qui n'a pas l'air de vouloir s'arrêter. *« Parce que je n'arrive pas à trouver un logement, je suis devenue un vrai cas social. C'est une histoire de fous. »*

Abandonnée enceinte par son ami, elle a tiré la sonnette de toutes les organisations caritatives de la région. Sans succès, à moins de s'occuper à domicile d'une personne handicapée. *« Dans ma situation, je n'en avais vraiment pas le courage. »* Après la naissance de Jasmin, elle a campé à droite et à gauche chez les quelques parents qui voulaient bien l'accueillir avant de se déclarer sans logis.

La ville de Hofheim dépense en moyenne 130 000 deutschemarks par an pour dépanner des personnes comme Eva-Maria. *« Mais c'est loin de suffire »*, précise un porte-parole. Malgré la décision de construire au moins trente nouveaux logements sociaux en 1990, les cas où les parents doivent se séparer de leurs enfants en raison de la pénurie ou de la cherté ne cessent d'augenter.

« C'est inhumain ! », s'exclame la nourrice de Jasmin qui a déjà vu défiler cinq mères célibataires cette année. *« Avec de telles solutions, les femmes sont les premières à être plongées dans la misère sociale et affective ! »*

Que les femmes en République fédérale soient les laissées-pour-compte d'un système de retraites et d'assurances sociales, certes très développé mais fondé essentiellement sur le travail, est un fait depuis longtemps.

Ainsi les femmes qui pendant la guerre ou juste après ont élevé seules leurs enfants n'ont, aujourd'hui, pour vivre que des revenus extrêmement bas. Elles doivent – beaucoup plus fréquemment que les hommes de leur génération – être prises en charge par l'assistance sociale en raison d'une retraite insuffisante ou inexistante (660 deutschemarks en moyenne contre 1 569 deutschemarks pour les hommes en janvier 1989).

Ce qui est nouveau, c'est qu'avec l'augmentation du nombre des divorces et des naissances en dehors du mariage, la pauvreté, aujourd'hui, en RFA, est avant tout devenue féminine. Ainsi, 65 % des mères élevant seules un enfant, dont le nombre ne cesse d'augmenter (1,8 million soit 18 % du total des foyers ; 1 enfant sur 9 vivant dans une famille monoparentale), ont un revenu proche du seuil de pauvreté.

Le cercle de la pauvreté

Même s'il n'existe pas outre-Rhin de revenu minimal à proprement parler, ce seuil est en général fixé à 1 200 deutschemarks net par mois. Selon l'Office fédéral de la statistique, alors que 58 % des foyers à deux parents percevaient un revenu mensuel net supérieur à 3 000 deutschemarks en mars 1988, le chiffre n'était plus que de 23 % pour les foyers à un seul parent (à 86 % des femmes). Au-dessous de la barre des 1 200 deutschemarks, on ne trouve plus que 1 % des foyers à deux parents, mais 20 % des foyers monoparentaux.

Plusieurs raisons expliquent ces différences très nettes. Le manque ou la faiblesse de qualification, particulièrement chez les jeunes mères célibataires, est souvent à l'origine de ce cercle de la pauvreté qui risque malheureusement de durer toute la vie. Même si en plus des aides sociales fixées par la loi, la plupart des Länder ont des programmes de formation professionnelle pour les jeunes, d'autres raisons – structurelles – expliquent qu'une femme élevant seule un enfant est systématiquement pénalisée.

C'est vrai pour les impôts, où les couples sont plus que favorisés, surtout si la femme ne travaille pas. C'est surtout vrai en raison d'un manque chronique d'infrastructures (crèches, garderies, etc.) et à cause d'horaires scolaires incompatibles avec des horaires de bureau, ce qui souvent oblige à réduire fortement l'activité professionnelle, et a donc un effet direct sur les revenus, sans parler de la carrière.

Dans une ville aussi riche que Wiesbaden, la capitale du Land de Hesse, où les rémunérations sont en moyenne largement supérieures au reste du pays, les dépenses sociales continuent d'augmenter à toute allure. L'an dernier, six mille huit cent vingt familles, soit près d'un quart de la population, ne comptaient qu'un seul parent. Selon un porte-parole du service des affaires sociales de la ville, l'égalité des chances entre les femmes et les hommes *« reste un objectif très lointain »*.

de Wiesbaden
Christine HOLZBAUER-MADISON

La semaine prochaine :
Grande-Bretagne : les vagabonds de Waterloo
Inde : les nouveaux maharajahs

COMMUNICATION

La préparation de la nouvelle grille de France-Inter

La fin de « L'oreille en coin »

« L'oreille en coin », c'est fini : la rumeur courait dans les couloirs de France-Inter sans pourtant recevoir ni confirmation, ni démenti (*le Monde Radio-Télévision* daté 5 et 6 août). La nouvelle est finalement tombée dans le creux du week-end. « L'oreille en coin » du dimanche matin, seule partie de l'émission qui demeurait après la volonté du directeur des programmes de France-Inter, M. Pierre Bouteiller, d'arrêter celle de l'après-midi, cessera à la rentrée. Le producteur et créateur de « L'oreille en coin », M. Jean Garretto, a décidé de « *faire ses valises* », choqué *d'apprendre par la bande que l'on supprimait trois heures et demie d'antenne de « L'Oreille en coin »*.

La fin de cette émission, créée en 1968 par MM. Jean Garretto et Pierre Codou sous le titre « *TSF 68* » mais qui disparaîtra très vite avant de ressusciter et de prendre son véritable ton et son rythme en 1972, risque de laisser un trou béant dans la grille dominicale de France-Inter. Elle risque aussi de faire de plus de quatre millions d'auditeurs des orphelins et de priver les hommes politiques d'une possibilité de donner d'eux une image plus familière et plus humaine. Fondée sur l'anecdote, l'historiette, le rire et les sketches, « *L'oreille en coin* » constituait depuis dix-huit ans un cocktail radiophonique de qualité, héritier des chansonniers. Animée au fil des ans par des personnages aussi différents que Pierre Codou, Alex Métayer, Jacques Mailhot, Pierre Saka, Maurice Horgues, Jean Amadou, Françoise Morasso, Kriss, etc. « L'oreille en coin » réussissait le pari d'être impertinente sans être agressive et drôle sans être inconsistante. Les hommes politiques se pressaient à son micro et l'émission avait fait défiler tout le gotha politique, de M. Pierre Mauroy à M. Pierre Joxe, de M. Philippe Mestre à M. Valéry Giscard d'Estaing, sans oublier Gaston Deferre ou Mme Arlette Laguiller. La fin de « L'oreille en coin », c'est un peu l'acte de décès d'un chapitre de l'histoire de *France-Inter*, *qui avait* survécu aux modes et aux bouleversements politiques de la radio.

Y.-M. L.

□ **Le Sénat italien adopte la loi sur l'audiovisuel.** – Après trois jours de débats, le Sénat italien a adopté dimanche 5 août la nouvelle loi sur l'audiovisuel, déjà votée à l'Assemblée le 1er août (*le Monde du* 31 juillet). Cette loi, qui fixe notamment les quotas de publicité autorisés pour les chaînes privées et publiques, avait divisé la majorité démocrate-chrétienne, *entraînant la démission de cinq* ministres de la DC, mais sans faire tomber le gouvernement de M. Andreotti. Ce dernier a dû cependant avoir recours à deux votes de confiance pour passer l'obstacle du Sénat.

NOMINATIONS

AFFAIRES ETRANGÈRES

Le ministère des affaires étrangères a annoncé depuis le 1er août la nomination de M. Marcel Tremeau comme ambassadeur de France auprès de l'office des Nations Unies et des Organisations internationales à Vienne, celle de M. Gérald Pavret de la Rochefordière en Ethiopie et celle de M. Henri Vidal en Bolivie

M. Marcel Tremeau auprès de l'ONU à Vienne

[Né en 1936, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales, M. Tremeau a été en poste à Rague (1967-1970), à Moscou (1970-1973), à la direction Europe à l'administration centrale, à Washington (1977-1980) et à Londres (1980-1985). Il était directeur adjoint d'Europe depuis juillet 1986.]

M. Gérald Pavret de la Rochefordière en Ethiopie

[Né en 1930, breveté de l'Ecole nationale de la France d'Outre-mer, M. Pavret de la Rochefordière a été en poste à Londres (1960-1966), à l'administration centrale (1966-1970), à Vienne (1970-1974). Il a été ensuite à l'administration centrale (Pactes et désarmement) de 1974 à 1979, inspecteur des affaires étrangères (1980-1983) puis ambassadeur à Bamako (1983-1986). Il était depuis avril 1986 directeur adjoint à l'administration générale.]

M. Henri Vidal en Bolivie

[Né en 1938, élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Henri Vidal a été en poste à Kinshasa (1974-1977), à Helsinki (1977-1981), à Jakarta (1981-1986). Il était sous-directeur d'Amérique à l'administration centrale depuis août 1986.]

MM. Pierre Hunt et Luc de la Barre de Nanteuil élevés à la dignité d'ambassadeurs de France

D'autre part lors du conseil des ministres du mercredi 1er aout ont été élevés à la dignité d'ambassadeurs de France M. Pierre Hunt et M. Luc de la Barre de Nanteuil.

[Né en 1925, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales et breveté de l'Ecole nationale de la France d'Outre-mer, M. Pierre Hunt a été en poste à Rabat (1958-1963), sous-directeur du service de presse à l'administration centrale (1965-1969) puis secrétaire général du comité inter-ministériel pour l'information (1968-1972). Il a été ensuite haut représentant à Brazzaville (1972-1976), ambassadeur à Tananarive (1976-1978), chargé de mission auprès du président de la République (1978-1980) puis ambassadeur à Tunis (1980-1983) et au Caire (1985-1989). Il est ambassadeur au Portugal depuis 1989.]

[Né en 1925, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Jean de La Barre de Nanteuil a été en poste à Londres (1959-1964) et à l'administration centrale comme sous-dircteur d'Afrique-levant (1964-1970). Il a été ensuite ambassadeur à La Haye (1976-1977), auprès des Communautés européennes à Bruxelles (1977-1981), puis chef de la mission permanente auprès des Nations Unies (1981-1984), représentant permanent auprès des Communautés européennes à Buxelles (1984-1986), conseiller diplomatique du gouvernement en 1986. Il est ambassadeur à Londres depuis septembre 1986.]

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5319

HORIZONTALEMENT

I. Peuvent être assimilés à des *bleus de travail*. – II. Sorte de petite cruche. – III. Quand il se répand, on n'a pas bonne mine. Morceau de charbon. – IV. Traverse les Causses. N'est évidemment pas un beau geste. – V. Naît dans le Perche. Se fait bien voir. – VI. Fleuve. Son de cloche. – VII. Ne pas être comme de l'argent. – VIII. Prouve qu'il y a du relâchement. Long aux Etats-Unis. – IX. Article. Nom de mer. – X. La bonne adresse. Poussées de fièvre. – XI. Prend facilement la mouche.

VERTICALEMENT

1. Il y a moins de tirage quand on les arrondit. Américain, n'est pas général. – 2. Faire un retour sur soi-même. – 3. Manger comme une vache. Pronom. – 4. Conseil de détente. Dans un alphabet étranger. – 5. Bénéficie d'un rajeunissement. Tout le monde descend quand elle est civile. – 6. Pont-Pierre, près de Tours. Entendu autrefois. – 7. Maître à bord. – 8. Pas ordinaires. Légère. – 9. Qui n'a pas bavé. Sont attendus au pont.

Solution du problème n° 5318

Horizontalement

I. Langage. Auberge. – II. Inoubliable. Or. – III. Monteur. Statue. – IV. Prête. Truites. – V. Réa. Gère. – VI. Décrié. Enfer. – VII. Epie. Sentiments. – VIII. Lot. Diluée. – IX. Lez. Caquot. Cri. – X. Ubac. Enrobées. – XI. Mémères. Nef. Sis. – XII. Iran. Ni. Fessu. – XIII. Eden. Tous. Roi. – XIV. Rires. Mit. Entes. – XV. Et. Sabotées.

Verticalement

1. Limpide. Lumière. – 2. Anor. Ephèbe. Dit. – 3. None. Ci. Zamier. – 4. Guttural. Cernes. – 5. Abée. Oc. Râ. Sa. – 6. Glu. Testament. – 7. Eire. Omo. – 8. Rendue. Nuit. – 9. Abstentionniste. – 10. Ultrafiltre. – 11. Beau. Emu. Offres. – 12. Tigrée. Eon. – 13. Route. Nécessité. – 14. Gréer. Reis. – 15. Sens. Issues.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

La mort du psychanalyste François Perrier

Le docteur François Perrier, psychanalyste, est mort jeudi 2 août. Il était âgé de soixante-neuf ans. (*Le Monde* daté 4-5 août.)

« *Enfant turbulent* » du mouvement psychanalytique français, « *troubadour errant du lacanisme* »... La description qu'Elisabeth Roudinesco fait de François Perrier dans son *Histoire de la psychanalyse* rend compte de l'un des visages de cet éternel carabin, pianiste de café-concert et poète facétieux à ses heures. Mais derrière cette figure haute en couleurs, en perpétuelle rébellion, se cachait un clinicien et un théoricien qui ne transigea jamais avec l'éthique de sa fonction ; qui joua même sa réputation et sa vie sur l'idée qu'il s'en faisait.

Né en 1922 d'un père journaliste et poète, prématurément disparu, qu'il citait et invoquait souvent, François Perrier, après ses études de médecine, fut analysé par Maurice Bouvet puis, à partir de 1956, par Jacques Lacan. Cette rencontre, cette passion faudrait-il même dire, marqua douloureusement sa vie entière. Membre de la Société française de psychanalyse (SFP), il fut, avec Serge Leclaire et Wladimir Granoff, l'un des négociateurs dans le conflit qui opppossa, autour de la personne de Lacan, la société française à l'instance internationale (IPA), tenue par les héritiers naturels de Freud. A ce titre, Perrier sera l'un des fondateurs, l'année suivante, de l'Ecole freudienne de Paris, obédience toute entière dévouée à l'enseignement du maître.

Dans la foulée de mai 68, François Perrier et quelques autres psychanalystes (dont Piera Aulagnier, également récemment décédée – voir *le Monde* du 7 avril) quittent l'Ecole et fondent le Quatrième Groupe. Le désaccord avec Lacan portait sur la question de la « passe », processus d'habilitation et de formation du psychanalyste mis en place par le chef de file de l'Ecole freudienne. L'apport théorique de Perrier dans ce domaine sera notable.

« *Dans toute mon histoire, un personnage reste dominant et essentiel, celui de Jacques Lacan. J'en ai été loyalement l'allié, puis, à ses yeux, l'ennemi et le fuyard* », écrit Perrier dans la préface de son livre *les Corps malades du signifiant* (Inter Editions, 1984), trancription de l'un des séminaires qu'il assura, dans les années 70, à Sainte-Anne. Tout en reconnaissant sa dette à l'égard de l'auteur des *Ecrits*, il souligne : « *Ce que je ne pardonne pas à Lacan, même* post mortem, *c'est son jeu avec la déontologie psychiatrique et psychanalytique.* »

Ce refus de « *pardonner* », il le payera cher, devenant peu à peu « *celui dont on parlait à voix basse* » dans le milieu psychanalytique parisien. En 1985, il tentera encore de s'expliquer sur cette passion conflictuelle dans un récit, *Voyages extraordinaires en Translacanie* (Lieu commun). Outre un livre sur l'alcoolisme – *l'Alcool au singulier, l'eau-de-feu et la libido* (Inter Editions, 1982) – et deux volumes de textes divers et de séminaires – *la Chaussée d'Antin* (10/18, 1978-1979) –, il faut citer ses travaux sur la sexualité féminine, *l'Erotomanie*, dans le recueil collectif intitulé *le Désir et la perversion* (Seuil, 1966) et *le Désir au féminin*, avec W. Granoff (Aubier-Montaigne, 1980).

L'impassibilité, dont s'affuble si souvent le psychanalyste, n'était pas dans la manière de François Perrier. Ce qui le conduisit peut-être à quelques errements et révéla également l'interrogation et l'angoisse dont le fauteuil du psychanalyste peut être le siège...

PATRICK KÉCHICHIAN

Décès

– Mme Jean-Marie Benoist,
née Dewavrin,
Ses enfants Olivier et Alexis,
Fabrice, Aliénor, Sylvain Benoist,
Mme Jean Benoist,
sa mère,
M. et Mme François Benoist
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Dewavrin,
M. et Mme Jean-Dominique Dewavrin
et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Dewavrin
et leurs enfants,
M. et Mme Hugues Dewavrin
et leurs enfants,
Et leurs familles,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Jean-Marie BENOIST,

survenu le 1er août 1990, dans sa quarante-huitième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, à Livet-en-Saosnois (Sarthe), le samedi 4 août, à 11 heures.

Une messe sera célébrée à Paris ultérieurement.

3, rond-point Saint-James,
92200 Neuilly.

(*Le Monde* du 3 août.)

– Jean-Paul et Danièle Morel,
Robert et Nicole Delort,
en souvenir d'Annette,
Françoise et Paul Tiphine,
Ses petits-enfants, Laurence (Mme Marc Nabet)
Et Nathalie, Pierre, Isabelle et Yves,
Charles, Julien et Laurent,
Ainsi que Jean-Philippe, Charles et Vincent,
Paul et Mariette Anxionnaz,
son frère et sa belle-sœur,
Augusta Nicollet,
sa cousine,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hélène MOREL,
née Anxionnaz,
veuve de M. Charles Morel,
agrégée de l'Université,
professeur honoraire de sciences
au lycée Victor-Duruy,

survenu le 4 août 1990, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Gentilly le mercredi 8 août.

Prière de téléphoner au : 43-06-81-03.

– Claude Nery,
son époux,
Ses enfants et leurs conjoints
Michel et Michelle,
Geneviève et Thierry,
Marc et Frédérique,
Danielle et Marc,
Ses petits-enfants,
Stéphane, Audrey, Benoît, Gaëlle, Clément et Ameline,
Sa sœur et son beau-frère,
Huguette et Georges Blet,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Beauté, Belissent, Nery, Hervé
Et leurs parents et alliés,
Ses nombreux amis et particulièrement ceux
Des Castors de Saint-Germain-en-Laye,
Du CRIV de Vaucresson et du ministère de la justice,
De la CFDT et de l'ACO,
De la société d'HLM Emmaüs et du mouvement Emmaüs,
Du mouvement HLM,
De la maison de repos des Quatre-*fages*,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Monique NERY,
née Beauté,

survenu des suites d'un cancer le vendredi 3 août 1990, à Paris, entourée des soins attentifs du personnel de l'Institut Curie.

Les obsèques religieuses auront lieu le mardi 7 août, à 9 h 15, en l'église Saint-Léger, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

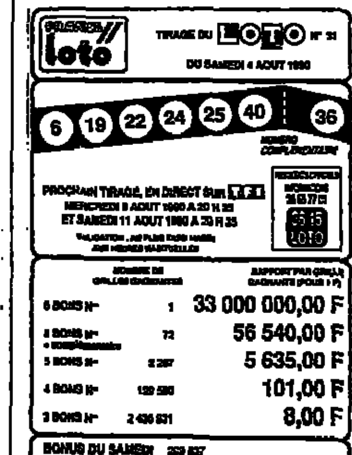
10, rue Félicien-David,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

Anniversaires

– Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de

Mme Vanina SOUHAM,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.



EDUCATION

Concours d'agrégations

• **LETTRES MODERNES**
(par ordre alphabétique)

Nathalie Abdelaziz (104e), Charles Ammirati (115e), Marcel Arnaud (63e), Karine Auert (147e), Claire Badiou, ép. Monferran (9e), Marie-Laure Bardeche (99e), Marie Bedin (101e), Caroline Belot (103e), Edith Benezet (69e), Valérie Bensadoun (47e), Dominique Bernard (122e), Florence Bernard (144e), Laurence Bernardi (77e), Françoise Berthelot (42e), Catherine Beuvain (131e), Cécile Bianchi (76e), Christine Biaujout (144e), Joël Bienfait (125e), Nicolas Blondel (109e), Sylvie Bodin (157e), Pierre Bonnet (162e), Eric Bordas (93e), Colette Boulhol (154e), Pascal Bourcier (107e), Anne Boyer (5e), Cécile Briand (188e), Valérie Briand (196e), Marie-Odile Brisbart (131e), Veronique-Nicole Bui-Quang (174e), Françoise Burellier (117e), Catherine Buton (182e), Geneviève Cambefort, ép. Di Rosa (167e), Anne-Laure Camboulive (116e), Jacques-Antoine Camus (128e), Raphaelle Cardonne (179e), Emmannelle Carimentrand (155e), Dominique Carlat (11e), Bruno Cavadini (139e), Catherine Cavalan, ép. Mariette (170e), Jean-Christophe Cavallin (2e), Christophe Cave (34e), Marie-Pierre Chabanne (46e), Philippe Chailan (194e), Odile Charlot (66e), Thierry Chaucheyras (8e), Olivier Chevalier (142e), Pascale Cheve, ép. Le Donge (69e), Pascale Chiron (153e), Jean Cleder (172e), Thomas Clerc (22e), Gwenaelle Coignard (92e), Roselyne Collinet, ép. Waller (60e), Florence Cornet, ép. Zakine (185e), Olivier Cosse (164e), Gaëtan Cotard (56e), Claire Couturas (100e), Florence Davaille (29e), Mireille Deffieux (101e), Françoise Delannee (86e), Sophie Deletang (52e), Sabine Delmaire, ép. Ducrocq (109e), Catherine Delpoux, ép. Puech (150e), Christine Denoyer (119e), Bertrand Dequirez (81e), Marie Deville, ép. Bregand (183e), Valentine Drevet (151e), Anne Ducrey (193e), Mathilde Dunoyer (144e), Sylvie Duran (120e), Françoise Dutard, ép. Argod (164e).

Marc Even (13e), Alain Farigoux (88e), Charles Faure (159e), Corinne Fer (122e), Mikael Ferrier (53e), Marie-Noëlle Filipic (135e), Renée Fontaine (122e), Agnès Fontvieille (121e), Catherine-Françoise Fournier Bidoz (189e), Michel Gailliard (36e), Olivier Gallet (83e), Camille Galzy (183e), Hélène Gaspard (82e), Catherine Gaullier (71e), Laurent Giraud (67e), Claudine Gliksman, ép. Guillore (127e), Geneviève Goubier, ép. Robert (25e), Jean-Michel Gouvard (36e), Michèle Grenier (33e), Christine Grouffal (190e), Sylvie Gues (57e), Daniel Guillaume (19e), Sophie Guillin (9e), Yannick Haenel (173e), Anne-Sophie Hendrycks (65e), Pierre-Marie Heron (48e), Marie-Luce Honeste (111e), Marie-Hélène Houen (15e), Xavier Hugeux (90e), Pierre Igot (60e), Mathilde Jacquin (41e), Anne Jarriges, ép. Guibard (147e), Sophie Jollin (26e), Marie-Andree Kaas (175e), Elisabeth Krafft, ép. Le Person (133e), Sylvie Lalande (91e), Marie-Gabrielle Lallemand (137e), Yves Landerouin (192e), Irène Langlet (96e), Sophie Lavrut (42e), Christian Le Bourdon (137e), Dominique Leguay, ép. Autret (35e), Serge Lemoine (64e), Jean-François Leroux (134e), Claudine Leterme, ép. Maes (169e), Florence Lotterie (54e), Cécile Mainardi (152e), Marie-José Malis (7e), Odile Marais (159e), Stéphane Marcotte (6e), Pierre-André Maus (24e), Thierry Meranger (156e), Nathalie Mescam, ép. Tasserit (89e), Hélène Mignot, ép. Roujansky (72e), Gérard Milhe-Poutingon (162e), Emmanuel Minel (186e), Valérie Mire (27e), Pierre Mombrun (164e), Jean-Charles Monferran (12e), Philippe Monneret (181e), Jean Montarnal (20e), Isabelle Morlin (80e), Bruno-Francois Moschetto (143e), Francois-Marie Mourad (45e), Sophie Munier (186e), Véronique Muraour (94e), Marie-Charlotte Nutte, ép. Ravier (129e).

Sylviane Obadia (58e), Dominique Orsoni (130e), Lila Ould-Amziane, ép. Labaille (113e), Jocelyne Paul, ép. Rouche (139e), Dominique Pavesi (77e), Isabelle Payet (190e), Anne Pellus (39e), Nathalie Peron, ép. Simon (39e), Corinne Pierreville (85e), Laurence Pierron (75e), Julie Poirot-Delpech (38e), Fabienne Pomel (17e), Emmanuelle Poulain, ép. Hoyer (60e), Florence Pradayrol (161e), Thierry Prieur (3e), Valérie Raby (170e), François Raviez (16e), Pascal Reix (194e), Cécile Rey (18e), Isabelle Reynaud (21e), Laurence Rippa (125e), Marie Rochereau (105e), Françoise Rolland (87e), Christiane-Nicole Rousseau (113e), Olivier Rousseau (79e), Dominique Roussel, ép. Denes (50e), Martine Rudler, ép. Renaud (147e), Martin Rueff (1er), Gilles Sage (31e), Jean-Christophe Sampieri (168e), Anne-Marie Sanz (67e), Martine Saraf (97e), Véronique Schott, ép. Schott (50e), Christine Silvi (94e), Marie-Dorothee Sourdillon (98e), Françoise Sylvos (84e), Dominique Tamarelle (44e), Valerie-Lai Tehio (59e), Franck Tellier (177e), Anne Texier (111e), Frédéric Thierry (175e), Brigitte Thomas (73e), Béatrice Touitou (55e), Juliette Trotot (31e), Annie Urbanik, ép. Urbanik-Rizk (73e), Laurence Vanoflen (23e), Isabelle Vedrenne (170e), Caroline Veltcheff (117e), Laure Vialleton (135e), Chantal Ville, ép. Magne (180e), Florence Vinas (49e), André Vincent (157e), Jean Vincent (107e), Jean-Marie Viprey (4e), Noëlle Voiriot, ép. Cordary (105e), Bruno Wannebroucq (30e), Jean-Michel Wittmann (14e), Ludmila Wurtz (28e), Daniel Groger Zakine (141e).

• **SCIENCES NATURELLES**

Bruno Agnola (152e), Laurence Alemanno (130e), Philippe Andrey (38e), Thierry Arfaoui (49e), Frédéric Armand (70e), Marc Arnold (107e), Serge Aubert (9e), Armand Audinos (81e), Catherine Aupoil, ép. Amiotte-Suchet (49e), Frédéric Baldacci (120e), Denis Baron (70e), Agnès Bascol (59e), Christian Beaume (127e), Béatrice Beauviere (52e), Isabelle Bednarek (32e), Rémy Beltra (52e), Véronique Benaben (110e), Frédéric Berger (87e), Pierre Bertrand (72e), Catherine Bessol (11e), Alexandre Beugnot (13e), Marc Bizouarn (76e), Fabrice Bouchet (139e), Catherine Boucly (47e), Christelle Boucq (61e), François Boulanger (152e), Pauline Boulongne, ép. Madon (44e), Corinne Bousch, ép. Houziaux (41e), Laurence Brehon (145e), Dominique Calligaro (147e), Christian Camara (90e), Jean-Marc Cambra (95e), Fabienne Castel (26e), Florence Cebria (89e), Frédéric Celle (35e), Marie-José Chaban (133e), Laurent Chabot (19e), Guillaume Chanfreau (5e), Françoise Chanial (18e), Marie Charpin (79e), Dominique Charton, ép. Zahnd-Charton (21e), Pascale Chevret (23e), Anne Chohin (99e), Philippe Choler (21e), Carole Cholet (20e), Laurent Chopy (44e), Ana Cobo (143e), François Collas (74e), Valérie Corrieu (31e), Cécile Curschellas (84e).

Suzanne Daudet (61e), Nathalie De Luycker (33e), Annick Dejous (99e), Isabelle Delafosse (23e), Valérie Dellys (114e), Marie Delort (90e), Christine Desmullier (16e), Brigitte Dorge (90e), Emmanuel Douzery (7e), Eric Dupureur (72e), Pascal Etienne (68e), Bénédicte Fabre, ép. Hare (147e), Jean-Emmanuel Faure (3e), Isabelle Fer, ép. Jolibois (40e), Nathalie Firon (1re), Sylvie Gamby (77e), Jean-Michel Garrigue (110e), Hélène George (10e), Bruno Gerardin (8e), Gilbert Gisclard (147e), Anne Godfroid, ép. Godfroid (49e), Franck Gourier (52e), Laurence Gravouil (95e), Christophe Guego (42e), Jean-Yves Guichot (97e), Philippe Guillet (137e), Caroline Gupta (52e), Françoise Ham (99e), Isabelle Houssier (152e), Anne Humbert (117e), Dominique Jacquot, ép. Carteaux (69e), Stéphane Janou (52e), Samuel Jean (58e), Catherine Jean-Marie (77e), Marie-Noëlle Jeauc (122e), Mireille Josso (52e), Agathe Kempf (98e), Frédéric Lagarde (130e), Agnès Laplanche (48e), Olivier Launay (66e), Françoise Lauvaux (120e), Nathalie Le Hibel (110e), Véronique Lebel, ép. Magnin (90e), Sylvie Legrand (14e), Florence Lorioux (75e), Eric Marechal (4e), Chantal Mariac (14e), Philippe Masia (63e), Nathalie Mattutzu (114e), Valérie Mercier (105e), Thierry Meuree (37e), Marie Moiraud (42e), Olivier Monnier (2e), Christophe Moreau (135e), France Moreau (141e), Alain Mourgues (84e), Claudine Muller (64e).

Pascal Pailet (119e), Fabienne Pascal (126e), Pierre Penicaud (133e), Marcelline Petit (138e), Laurence Petitnicolas (26e), Anh Pham (44e), Michèle Philip (64e), Edwige Pierreuse (60e), Véronique Poiry (35e), François Pompanon (17e), Christiane Pottier (135e), Fabienne Pourquier (124e), Emmanuelle Renaudin, ép. Payen (30e), Pierre Reynard (124e), Corinne Rique Lurbet (151e), Nathalie Robert, ép. Jouvet (141e), Christine Robin (12e), Anne Salin (129e), Lyse Santoro (99e), Laure Schalchli (38e), Martine Schwaller (127e), Amelie Schwing (143e), Fabienne Sibeud (110e), Nathalie Simon (29e), Bertrand Six (26e), Pascal Soulier (109e), Catherine Sudrie (130e), Denis Theval (105e), Isabelle Thomas (145e), Agnès Tinet (90e), Stéphane Tirard (87e), Eric Tisserand (6e), Anne-Marie Tonnellier (107e), Rémi Tourret (34e), Isabelle Trefier (25e), Anne Valentin (66e), Patricia Varin (82e), Christelle Verhaeghe (117e), François Vial (139e), Christine Viguier (114e), Jean Vilcot (147e), Etienne Villaret (122e), Vincent Vilnoy (84e), Eric Wattier (99e), Valérie Wenner (79e), Sophie Wilhelm (99e), Eric Wojcieszak (82e).

Admissions aux grandes écoles

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE
(Par ordre alphabétique)

• **LETTRES GROUPE L**

Hélène Aji (4), Lydia Alvarez (33), Serge Audier (65), Anouk Barberousse (17), Agnès Beuzelin (58), Stéphane Bex (48), Deborah Blocker (24), Christian Boudignon (72), Sacha Bourgeois (10), Olivier Bravard (36), Pascale Brillet (14), Philippe Buttgen (2), Camille Cantoni (8), Emmanuelle Capet (72), Marie-Lorrette Colas (40), David-Arthur Daix (51), Marie Darrieussecq (28), Olivier de Medeiros (29), Vincent Delecroix (31), Stéphane Diebler (1), Stéphanie Dord (36), Larisa Dryansky (12), Christine Erhel (19), Sylvia Estienne (19), Barthélemy Faye (50), Laurent Fedi (31), Christophe Feyel (55), Yann Foucault (23), Sophie Gagnier (58), Anne-Sophie Godfroy (55), Lydie Goeldner (44), Laure Goldstein (58), Florent Guenard (51), Christophe Imbert (68), Annick Jauer (72), Isabelle Kalinowski (34), Anne Kerlan (51), Jean-Yves Lacroix (40), Hélène Laplace-Claverie (3), Philippe Le Moigne (58), Sophie Loussouarn (48), Fabrice Lyczba (57), Olivia Mailly (46), Eveline Manna (16), Marie-Christine Marcellesi (8), Isabelle Martinez (40), Pierre Menant (30), Anne-Sophie Menasseyre (70), Diane Meur (30), Frédéric Minciaroni (25), Philippe Moine (54), Agnès Molinier (15), Caroline Moriceau (72), Hugues-Olivier Ney (19), Marie-Catherine Olivi (34), Hélène Parenty (58), Yann Philippe (6), François Prost (25), Audrey Provost (17), Samuel Provost (66), Camille Putois (50), Stéphanie Ravez (68), Christelle Reggiani (10), Isabelle Ribard (7), Jean-Luc Ristori (45), Gilles Roger-Vasselin (58), Sophie Romeuf (70), Philippe Sabot (66), Paul Schor (4), Alexandre Tarrete (25), Thanh-Von Ton-That (46), Anne Trebuchet (40), Xavier Tremblay (13), Sophie Vandermeeren (36), Fabien Vasseur (58), Isabelle Violante (36), Jean-Baptiste Yon (22).

• *SCIENCES GROUPE C*

Frédéric Allain (19), Valérie Belluzzo (23), Elizabeth Biget (7), Anne Brunet (10), Anne Lise Caitelain (3), Anne Dambricourt (8), Pierre Defossez (9), Solange Desagher (25), Cécile Desbiez (34), Denis Rémi Deschamps (33), Agnès Ducharne (12), Stéphanie Duchene (31), Sam Dukan (10), Romain Henri Serge Julliard (16), Delphine Lagarde (28), Incamps Lamotte D (18), Catherine Larzul (17), Valérie Le Corre (30), Jacques Le Marois (2), Jean-Pierre Marquigny (5), Stéphane Martin (26), Olivier Martinez (4), Jorge Migueis (32), Hélène Muranty (1), Thierry Nazzi (14), Benoît Odaert (22), Luc Paillard (6), Pascale Perreau (27), Valérie Portalier (29), Anne Poupon (20), Anne Caroline Prevot (24), Julien Sage (15), Sarah Samadi (21), Claire Sandre (13), Masafumi Tanaka (4)

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 5 août :

UN ARRÊTÉ

– Du 4 août 1990 relatif aux relations financières avec certains pays et aux investissements d'origine irakienne ou koweïtienne.

MARCHÉS FINANCIERS

Rapprochement des deux groupes publics

Pechiney et les AGF envisagent de fusionner leurs banques respectives

Les modalités d'une éventuelle entrée de la compagnie d'assurances AGF dans le capital du groupe industriel public Pechiney se précisent. Les discussions, entamées au plus haut niveau il y a deux mois et dont l'existence avait été révélée dans notre édition du 26 juillet 1990, ont en effet débouché sur un accord de principe entre les deux partenaires.

Cet accord qui reste soumis au feu vert de l'Etat comprend trois volets. Le premier concerne bien entendu l'opération en capital qui doit permettre aux AGF de prendre une participation dans le groupe Pechiney. La fourchette retenue serait de 5 % à 10 %.

Deuxième champ d'application : la banque. Pechiney et les AGF envisagent en effet de fusionner leurs établissements bancaires respectifs, à savoir le Crédit chimique pour le leader mondial de l'emballage et la Banque générale du Phénix pour les AGF. La compagnie d'assurance détiendra une large majorité du capital de la nouvelle entité, le groupe Pechiney souhaitant se désengager des activités bancaires.

Le troisième volet porte sur les investissements industriels à venir du groupe Pechiney. Les AGF – futur actionnaire – devraient arrêter leur position concernant leur participation aux projets de développement du groupe aluminier. La compagnie d'assurances est déja présente à hauteur de 4 % à 6 % dans le tour de table constitué par le groupe de M. Jean Gandois pour financer la nouvelle usine d'aluminium Pechiney à Dunkerque.

Avec un chiffre d'affaires de 37 milliards de francs

L'industrie française des matières plastiques a connu une croissance modérée en 1989

Après une année superbe, 1989 a seulement été une année satisfaisante pour l'industrie française des matières plastiques.

Parvenu pour la première fois à 35 milliards de francs à l'issue de l'exercice précédent, son chiffre d'affaires a progressé de 5,7 % à 37 milliards de francs pour une production en volume accrue de 4,6 % à 4,26 millions de tonnes.

Ces progressions sont comparables à celles enregistrées en 1988. En revanche, les dernières statistiques, qui avaient paru confirmer la vocation exportatrice de l'industrie française des plastiques, se sont, cette fois, contredites. Les exportations (2,72 millions de tonnes) ont seulement augmenté de 2,4 % (+1 % en valeur) au lieu de 10 % en 1988, tandis que les importations, se sont, elles, accrues de 9,2 % (+10 % en valeur), soit de 3,2 points de plus.

Ce phénomène est illustré par la montée des prix moyens, toujours plus forte pour les produits importés (9,1 francs contre 8,98 francs le kilo) que pour les produits exportés (8,08 francs contre 8,2 francs), ce qui témoigne des besoins croissants de plastiques techniques et spéciaux (les plus chers) éprouvés par la clientèle française : 537 952 tonnes importées contre 485 808 tonnes exportées.

Du coup, l'excédent de la balance commerciale des plastiques a diminué pour revenir de 4,75 milliards de francs à 3,12 milliards. La consommation intérieure apparente a augmenté de 9,1 % pour atteindre 3,61 millions de tonnes.

Selon M. Philippe O'Neill, président du syndicat des producteurs de matières plastiques (SPMP), la demande continue de progresser fortement dans les domaines du bâtiment, de l'automobile et de l'emballage, secteur dont l'essor correspond au développement des industries alimentaires et des produits de luxe. Globalement, il estime toutefois qu'un ralentissement d'activité est prévisible pour 1990, encore que, optimiste quand même, M. O'Neill ne néglige pas les bouleversements survenus en Europe de l'Est, qui pourraient changer les données du problème.

A. D.

□ **Grève sur les plates-formes pétrolières de la mer du Nord.** – Une grève sauvage, d'une durée illimitée, a été *« largement suivie »* le 5 août sur une centaine de plates-formes pétrolières et gazières de mer du Nord, a-t-on appris de source syndicale à Aberdeen (Ecosse).

Shell affirme que le mouvement, lancé pour la reconnaissance officielle du syndicat et pour obtenir de meilleures conditions de sécurité, a reçu *« une réponse extrêmement limitée »*. Selon la compagnie, la production n'a pas été touchée.

British Petroleum a pour sa part affirmé que la plupart de ses plates-formes n'avaient pas été affectées par le mouvement.

Les ouvriers d'une centaine de plates-formes des champs allant des îles Shetland (nord-est de la Grande-Bretagne) aux gisements d'East Anglia (sud-est) protestent également contre le licenciement de plus de 1 000 ouvriers sous contrat. – *(AFP.)*

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 29 décembre 1989

	27 juillet	3 août
Valeurs franç. à rev. variable	98,7	93,6
Valeurs industrielles	98,4	96,7
Valeurs étrangères	94,1	92,9
Pétroles-Energie	130,3	136,2
Chimie	93	89,5
Métallurgie, mécanique	85,3	81
Electricité, électronique	110,1	107,4
Bâtiment et matériaux	97,3	92,7
Ind. de consom. non alim.	88,7	85,5
Agroalimentaire	96,1	93,8
Distribution	84,7	82,6
Transports, loisirs, services	108,9	104,6
Assurances	90,1	87,5
Crédit banque	102,3	97,2
Sicomi	90,4	90,4
Immobilier et foncier	92,2	91,3
Investissement et portefeuille	89,1	85,3

Base 100 : 29 décembre 1989

Valeurs franç. à revenu fixe	98,1	97,5
Emprunts d'Etat	99,6	98,8
Emprunts garantis et assimilés	97,1	96,6
Sociétés	98,4	98,1

Base 100 en 1949

Valeurs franç. à rev. variable	4 442,4	4 299,9
Valeurs étrangères	4 402	4 345,9

Base 100 en 1972

Valeurs franç. à rev. variable	641,1	620,6
Valeurs étrangères	588	580,5

Base 100 : 31 décembre 1980

Indice des val. fr. à rev. fixe	113,3	112,6
Emprunt d'Etat	94,6	93,7
Emprunts garantis et assimilés	111,8	111,3
Sociétés	113,4	113,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	528,9	516,7
Produits de base	411,5	417,3
Construction	572	547,3
Biens d'équipement	337,6	330,9
Biens de consom. durables	477,7	452,3
Biens de consom. non durables	635,1	608,3
Biens de consom. alim.	817,7	797,2
Services	548,5	532
Sociétés financières	585,4	572,6
Sociétés de la zone franc, exploitant principalement à l'étranger	478,4	465,8
Valeurs industrielles	509,5	496,8

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	317	315,2

Les banques jordaniennes ne traitent plus le dinar koweïtien

Les banques jordaniennes ont cessé de traiter le dinar koweïtien à la suite de l'entrée des troupes irakiennes au Koweït, a-t-on appris samedi 4 août à Amman de sources bancaires concordantes.

Ces mêmes sources ont affirmé que les banques ont cessé depuis le 2 août de faire des opérations avec le dinar koweïtien, *« sujet à des perturbations en raison des développements rapides »* de la crise irako-koweïtienne. Elles *« attendent que son cours soit à nouveau stabilisé sur le marché mondial des changes »*.

La monnaie koweïtienne s'échangeait jusqu'à mercredi sur le marché jordanien au taux moyen de 2,28 dinars jordaniens (3,4 dollars).

En revanche, le dinar irakien continue d'être échangé sur le marché jordanien au taux habituel de 0,168 dinar jordanien, près d'un quart de dollar.

PARIS, 3 août ⬇
La chute

La Bourse perdait son sang-froid lundi après avoir tenté la semaine dernière de raison garder après l'invasion du Koweït par l'Irak.

Dès l'ouverture, la situation se présentait mal. L'indice CAC 40 qui avait cédé 2,55 % vendredi dernier et 2,12 % jeudi, reculait de 2,30 %. Par la suite, le mouvement de baisse s'accélérait et, peu avant 13 heures, la cote cédait 5 %. Si cette dégringolade est confirmée en fin de séance, la Bourse aura enregistré lundi sa plus forte baisse depuis le mini-krach de l'automne 1989.

Cette baisse s'est développée, certes dans un marché plus actif qu'au cours des séances de juillet (3 milliards de francs vendredi sur le RM contre 1,6 milliard) mais sans que l'on puisse parler de « panique ».

Ce sont les achats qui font tout simplement défaut. « C'est tout à fait normal » déclarait un professionnel qui constate avec amertume que la baisse des taux d'intérêt, pourtant tant attendue par les marchés, n'est plus d'actualité. Vendredi, l'annonce d'un accroissement du taux de chômage (5,5 %, soit le taux le plus élevé depuis deux ans) ne faisait que confirmer cette tendance. Wall Street a donc abandonné 1,9 % vendredi. Les investisseurs français attendaient avec une certaine inquiétude l'ouverture de la Bourse américaine lundi après le vif recul de la place japonaise lundi (– 3,1 %).

Pour noircir encore le tableau, les chiffres de la production industrielle en France au premier trimestre révèlent une baisse de 0,8 %.

Même si les marchés approuvent la décision des grandes puissances d'imposer un embargo pétrolier à l'Irak et au Koweït, ils redoutent les conséquences de cette mesure sur les économies occidentales à moyent terme.

Le MATIF était également en forte baisse, l'échéance septembre se rapprochant des 100.

Le nombre des hausses était insignifiant : 8 vers 13 heures. Quant aux baisses, elles se situaient pour les plus fortes entre 8 % et 17 %

Depuis le début du nouveau terme, la baisse atteint 11 % et 11,5 % depuis le 1er janvier.

TOKYO, 3 août ⬇
Vive baisse

La crise au Moyen-Orient, qui pourrait sérieusement menacer l'économie japonaise si elle se poursuivait, a provoqué lundi une nouvelle chute de la Bourse de Tokyo. L'indice Nikkei, qui une heure avant la clôture avait perdu plus de 4 %, a terminé la journée sur un repli de 3,1 %, l'indice Nikkei abandonnant 916,23 yens à 28 599,53 yens. *(Lire page 13.)*

Avant le week-end, la cote avait déjà perdu 4,8 % en deux jours. Les boursiers japonais estiment que la crise provoquée en fin de semaine dernière par l'invasion irakienne du Koweït risque de durer un certain temps. Elle pourrait provoquer un net renchérissement de la facture pétrolière du Japon, des poussées inflationnistes, une hausse des taux d'intérêt et à terme un ralentissement de l'économie nippone.

VALEURS	Cours du 3 août	Cours du 6 août
Akai	945	NC
Bridgestone	1 390	1 350
Canon	1 690	1 610
Fuji Bank	2 380	2 370
Honda Motors	1 590	1 570
Matsushita Electric	1 900	1 870
Mitsubishi Heavy	871	831
Sony Corp.	8 280	7 800
Toyota Motors	2 060	1 990

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Sodinforg et Axytel se regroupent pour le façonnage des cartes.** – Les sociétés spécialisées dans la monétique Sodinforg et Axytel viennent de signer un protocole d'accord en vue de regrouper leurs activités de personnalisation et de façonnage de supports de paiements (impression des chèques, cartes bancaires...), indique mercredi un communiqué de Sodinforg.

Le groupe Sodinforg, qui a connu des difficultés avant d'être récemment racheté par Sofi, contrôlera la structure à hauteur de 52 %. Cette opération lui permettra d'augmenter de 150 millions de francs son chiffre d'affaires, qui passera ainsi à 750 millions.

□ **Maruichi va ouvrir des boutiques dans l'est de l'URSS.** – La société de commerce japonaise Tokyo Maruichi Shoji Co. va implanter prochainement des commerces de détail dans l'est de l'Union soviétique pour vendre des articles nippons en devises convertibles.

Une joint-venture entre le groupe japonais et les autorités locales de Khabarovsk et de Primorski va être créée à cet effet. La première boutique ouvrira à l'automne à Khabarovsk et proposera des magnétoscopes, des télévisions couleur, des équipements audio, des machines à laver, ainsi que des micro-ordinateurs et des voitures. Deux autres magasins devraient ouvrir, par la suite, à Vladivostok et à Nakhodka.

□ **La Banque de l'union européenne prend le contrôle total de Magnin SA.** – La Banque de l'union européenne (groupe CIC) a porté de 75 % à 100 % la participation qu'elle détenait dans la société de Bourse Magnin SA. Henri-Dominique Magnin, démissionnaire de son poste de président du conseil de surveillance, sera remplacé dans ses fonctions par M. René Ehrmann, par ailleurs directeur financier de la BUE.

□ **Victoire et Compagnie industrielle : convention entre les actionnaires.** – La Compagnie financière de Suez et l'Union des assurances de Paris-UAP viennent de transmettre aux autorités boursières les détails de la convention d'actionnaires sur les sociétés Victoire et Compagnie industrielle, entrée en vigueur le 1er juillet.

Suez et l'UAP avaient signé le 1er décembre 1989 une convention selon laquelle les deux parties se sont consenti un droit de préemption réciproque sur les titres qu'elles détiennent ou pourront être amenées à détenir. En cas d'offre publique, il est prévu que les deux parties ne prendront aucune position sur l'offre et sur ses surenchères éventuelles sans s'être concertées.

Par ailleurs, les deux parties ont jugé nécessaire que la Compagnie industrielle détienne au moins la majorité du capital et des droits de vote de Victoire. A ce jour, Suez et l'UAP détiennent respectivement 51 % et 45,16 % de la Compagnie industrielle. En outre, l'UAP contrôle 12,3 % de Victoire tandis que la Compagnie industrielle détient 50,1 % de Victoire.

□ **Premier atterrissage de la Lufthansa à Berlin depuis la guerre.** – Pour la première fois depuis la guerre, un avion de la compagnie ouest-allemande Lufthansa a atterri dimanche 5 août à l'aube sur un aéroport berlinois. Grâce à une dérogation au droit des alliés vainqueurs du nazisme, qui réserve la desserte aérienne de Berlin aux compagnies de leurs pays, un Boeing 747-400 a pu se poser sur l'aéroport est-berlinois de Schoenefeld. L'appareil a ensuite décollé pour Minsk (URSS) avec à son bord 200 enfants de Tchernobyl qui ont passé des vacances en RFA. Il devait en ramener 360 autres.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	427	417	[illegible]	280	280
Asystel	105	....	I.P.B.M.	136	139
B.A.C.	210	205	Loca Investis.	330	330
Bque Tarneaud	178 50	175	Locamic	124	121 50
B.I.C.M.	859	859	Marie Comm.	172	166 90
Boiron (Ly)	394	390	Métall. Minière	205	205
Boisset (Lyon)	246	....	Molex	220	..
Câbles de Lyon	3397	....	Navale-Delmas	1172	1145
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1188	1155	Olivetti Logabax	590	590
Calberson	510	505	Om. Gest. Fin.	619	605
Cardif	582	598	Presbourg	94 50	....
C.E.E.	380	380	Présence Assur.	550	425
C.E.G.E.P.	280	275	Publ. Filipacchi	605	605
C.F.P.I.	273	265	Razel	680	673
Ciments d'Origny	711	690	Rhône-Alp. Ecu (Ly.)	320	320
C.N.I.M.	1199	1151	St-H. Matignon	253	249
Codetour	284	279 50	S.C.G.P.M.	850	825
Comareg	348 50	335	Segin (Ly)	324	....
Conforama	1101	1058	Select Invest (Ly)	104	100
Creeks	370	370	Serbo	520	520
Dafsa	210 50	....	S.M.T. Goupil	210	202
Dauphin	695	675	Sopra	210	203 80
Demachy Worms Cie	575	575	Supra	200	196
Desquenne et Giral	284	278	TF1	280	278 40
Devanlay	1100	1067	Thermador H. (Ly)	292	289
Deville	462	443 80	Unilog	195	199
Dolisos	175	170	Union Fin. de Fr.	471	469
Editions Belfond	260	260	Vial et Cie	186	....
Elysées Invest.	14 95	14 80	Y. St-Laurent Groupe	1029	998
Europ. Propulsion	406	400			
Finacor	198	....			
Garonor	865	865			
GFF (group.fon.f.)	455	...			
Grand Livre	461	455			
Gravograph	240	238			
Guintoli	1130	1105			
I.C.C.	262	258 50			
IDIA	342	332			
Idianova	153 10	....			
I.M.S.	1239	1220			

Marché des options négociables le 3 août 1990

Nombre de contrats : 34 048

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	640	–	19	59	–
CGE	640	7	20	40	–
Elf-Aquitaine	720	26	51	22	30
Eurotunnel SA-PLC	60	1,05	3	9,50	9
Euro Disneyland SC	110	0,80	–	–	17
Havas	600	12	–	26	–
Lafarge-Coppée	480	6	19	43	–
Michelin	100	2,49	5,50	15	12,50
Midi	1 200	12	–	80	–
Paribas	640	–	–	45	–
Pernod-Ricard	1 167	30	–	–	–
Peugeot SA	760	3,50	13,20	110	110
Rhône-Poulenc CI	440	2,50	–	52,50	–
Saint-Gobain	600	2	6,50	100	100
Source Perrier	–	–	–	–	–
Société générale	560	5	15	60	–
Suez Financière	440	2,80	9	60	–
Thomson-CSF	110	5,50	10,50	6,50	7,60

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 août 1990
Nombre de contrats : 101 971

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	Décembre 90	Mars 91
Dernier	101,56	101,70	101,52
Précédent	101,96	102,08	102

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
102	0,47	1,13	0,90	1,48

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,279 F ⬇

Ignorant la tension dans le Golfe et réagissant vivement à l'annonce vendredi d'une remontée du taux de chômage aux Etats-Unis, le dollar s'échangeait en vive baisse lundi 6 août, à 5,279 francs, contre 5,3365 francs vendredi à la cotation officielle. *(Lire page 13.)* Même à Tokyo, la devise américaine, en hausse sur cette place depuis quelques jours, réduisait ses gains.

FRANCFORT	3 août	6 août
Dollar (en DM)	1,5938	1,5765
TOKYO	**3 août**	**6 août**
Dollar (en yens)	149,35	148,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (6 août) 9 5/8-9 3/4 %
New-York (3 août) 7 15/16-8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	2 août	3 août
Valeurs françaises	92,30	89,90
Valeurs étrangères	94,20	92,30
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	525,11	516,70
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	1 918,45	1 869,45

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	2 août	3 août
Industrielles	2 864,60	2 809,65

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	2 août	3 août
Industrielles	1 811,40	1 793,40
Mines d'or	200,30	198,90
Fonds d'Etat	79,54	79,18

TOKYO

	3 août	6 août
Nikkei Dow Jones	29 515,76	28 599,53
Indice général	2 174,67	2 098,53

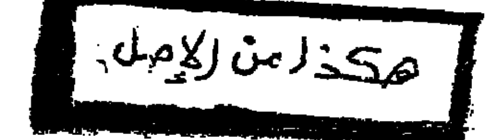
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. +	ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,2880	5,2900	+ 84	+ 94	+ 169	+ 189	+ 525	+ 575
$ can.	4,5983	4,6048	– 158	– 118	– 286	– 238	– 632	– 549
Yen (100)	3,5303	3,5333	+ 66	+ 84	+ 120	+ 148	+ 343	+ 396
DM	3,3511	3,3545	+ 36	+ 51	+ 69	+ 101	+ 177	+ 240
Florin	2,9750	2,9778	+ 32	+ 48	+ 65	+ 86	+ 181	+ 227
FB (100)	16,3059	16,3221	+ 33	+ 139	+ 119	+ 280	+ 610	+ 989
FS	3,9581	3,9625	+ 12	+ 41	+ 38	+ 73	+ 125	+ 198
L (1 000)	4,5784	4,5841	– 84	– 42	– 138	– 78	– 356	– 262
£	9,8912	9,9002	– 463	– 423	– 840	– 782	– 2292	– 2159

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	7 13/16	7 15/16	7 13/16	7 15/16	7 13/16	7 15/16
Yen	7 1/4	7 1/2	7 1/2	7 5/8	7 3/4	7 7/8	7 7/8	8
DM	8 1/4	8 1/2	8 5/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16	8 9/16	8 11/16
Florin	8	8 1/2	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 7/16	8 9/16
F.B. (100)	9 5/16	9 9/16	9 1/4	9 1/2	9 1/4	9 1/2	9 3/16	9 7/16
F.S.	8 7/8	9 1/8	9	9 1/8	9	9 1/8	9	9 1/8
L (1000)	12 1/2	13 1/2	11 1/8	11 5/8	11	11 1/2	11 1/8	11 5/8
£	14 13/16	15 1/16	14 15/16	15 1/16	14 15/16	15 1/16	14 7/8	15
F franç.	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16	9 13/16	9 15/16	9 15/16	10 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



PARIS :

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 6 AOUT

Cours relevés à 13 h 47

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3670	C.N.E 3%	3735	3730	3734	- 0 03
1103	B.N.P. T.P.	1000	1000	980	- 2 00
1190	C.C.F. T.P.	1190	1195	1191	+ 0 08
1122	Cr.Lyon. T.P.	1126	1120	1120	- 0 53
1820	Renault T.P.	1855	1851	1849	- 0 32
2030	Rhone Poul. T.P.	1990	2000	1990	....
1135	Saint Gobain T.P.	1140	1130	1130	- 0 88
1230	Thomson T.P.	1133	1102	1102	2 74
995	ACCOR	924	900	880	- 4 76
786	Air Liquide	748	727	700	- 6 42
1700	Als.Superm.	1655	1651	1635	- 1 21
520	A.L.S.P.I.	490	485	440	- 10 2
2340	Arjom. Prioux	2180	2150	2010	- 7 80
1080	AGF Sté Centrale	1020	983	920	- 9 80
1060	Auc. Entrepr.	1031	1005	978	- 5 14
365	Avenir R. Média	332	325	311	- 6 33
245	Axa Midi Ass.	234 50	229	221	- 5 76
280	Bafip	268	253	260	- 3 10
285	Bail-Equipem.	244 50	247	245	+ 0 20
930	Bail Investiss.	915	912	912	- 0 33
686	Bancaire	515	483 60	465	- 9 71
790	Bazar H.-V.	754	760	749	- 0 66
900	Beghin-Say	810	770	742	- 8 40
1250	Berger (M)	1290	1250	1252	- 2 95
850	Bic	628	615	591	- 6 04
890	B.I.P.	862	861	861	- 0 12
580	BIS	522	516	470	- 9 96
490	B N P (CI)	403 50	400	367	- 9 05
1060	Bollore Tech.	1031	1025	1001	- 2 91
3340	Bongrain	3080	2920	2875	- 6 66
1060	Bon-Marché	970	965	883	- 8 97
615	Bouygues	586	575	540	- 7 85
140	BP France	147	146 50	141 10	- 4 01
880	B S N	816	795	768	- 5 88
960	Canal Plus	930	930	845	- 9 14
485	Cap Gem.S.	455	455	427 60	- 6 02
3300	Carrefour	3379	3280	3216	- 4 82
146	Casino	137	135 10	133	- 2 92
110	Casino ADP	106 50	105	103 50	- 2 82
1120	Castorama D.I.	1048	1050	1000	- 4 57
220	C.C.F.	209	200	199	- 4 78
117	CCMC Ly.	118	114	110	- 6 78
480	C.D.M.E.	472	460	430	- 8 90
530	C.E.G.I.D.	475	465	440	- 7 37
255	Cerenst (Ny)	251	241	251	....
670	C.E.P. Comm.	618	617	602	- 2 59
350	Cerus	330	310	310 10	- 6 03
550	Cetelem	511	500	498 90	- 2 37
510	C F A O.	490	486	470	- 4 08
478	CF Im.	468	449	437	- 4 69
645	C G E	597	577	558	- 6 87
400	CGI Info.	327	300	302	- 7 65
1280	C G I P.	1099	1070	1000	- 9 01
570	CGP	600	590	575	- 4 17
979	Chargeurs S A.	862	817	816	- 5 45
735	C I C A (M)	760	750	735	- 3 29
1740	Ciments franç.	1635	1550	1485	- 9 17
620	Club Médit.	567	540	535	- 5 64
186	CMB Packa.	165 50	162 80	158	- 4 53
118	Codetel	125	120	123	- 1 60
335	Cofimeg	328	324	325	- 0 91

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8% 77	118	1 80
Emp.Etat 9,8% 78	99 70	0 67
10,80% 79/94	101 75	9 94
Emp.Etat 13,25% 80	100	13 17
Emp.Etat 16% 82	100 01	15 95
Emp.Etat 14,6% 83	102 20	6 64
Emp.Etat 13,4% 83	108 22	8 37
Emp.Etat 12,2% 84	104	10 09
Emp.Etat 11% 85	105 10	5
10,26% mars 86	100 95	4 13
OAT 10% 5/2000	100 60	1 94
OAT 9,9% 12/1997	100 55	6 40
OAT 9,8% 1/1996	99 75	5 04
PTT 11,2% 85	102 50	7 01
CFF 10,30% 86	98 35	5 02
CNB Bques 5000F	99 60	0 95
CNB Paribas 5000F	100 15	0 95
CNB Suez 5000F	100 15	0 95
CNE 11,5% 85	102 05	1 81
CNI 1/82 5000F	99 60	0 95
CNT 9 % 86	94 80	2 68
CRH 10,90% déc.85	102 80	5 88
CHARB FCE 3% 100	152	....
CNCA	1154	....
Caous	....	....
CGE 6 janv. 89/99	557	....
Drouot Ass.8%88cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1500	1480
Applications Hydr.	1505	1520
Arbel	959	912
Astorg	320	314
Bains C.Monaco	1170	....
B.Hypoth.Europ.	360	360
B.N.P. Intercont.	283	276
Beghin-Say (C I)	881	....
Bénédictine	4000	....
Blanzy Ouest	3549	3407
B T P.	98 50	98
Cambodge	940	903
Carbone Lorraine	1039	998
Case Poclain	25 25	24 20 o
C.E.G.F (Frigor.)	477	....
Centenaire Blanzy	598	596
Cerabati	108	....
Champex Ny	139	139
CIC (CIP)	219	210 30
C.I.M.	830	823
C.I.T.R.A.M. (B)	2170	....
Cimenta	616	522 o
Collindal	1220	....
Cogifi	403	391

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Loca-Expansion	318	308
Locafinancière	456	460
Locatel	329 80	307 10
Louis Vuitton	1000	995
Louvre	5220	5070
Lucia	1974	1955
Machines Bull	62 95	58 60 o
Mag.Uniprix	190	190
Magnant	1170	1067 o
Métal Déployé	595	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Tour Eiffel	308	295 70 o
Ufiner	1161	1161
Ugine Acier Ch.-G.	253	248
U.T.A.	2510	....
Vicat	420	403 20
Virgiprix	1955	1940
Vieux	185	180
Waterman	1380	....
Maroc Sté Brasserie	273 60	265 40 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/8	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 336	5 279	5 280	5 630
Ecu	6 944	6 951	....	....
Allemagne (100 dm)	335 780	335 420	324	344
Belgique (100 F)	16 298	16 307	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	297 530	297 590	287	307
Italie (1000 lires)	4 581	4 582	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	87 860	87 920	84 500	92 500
Gde.Bretagne (1 L)	9 916	....	9 500	10 300
Grèce (100 drachmes)	3 413	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	394 900	....	382 500	404 500
Suède (100 krs)	91 490	....	89	97
Norvège (100 k)	86 630	....	84	92
Autriche (100 sch)	47 828	....	46 200	49 500
Espagne (100 pes)	5 448	....	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 802	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 631	....	4 550	4 950
Japon (100 yens)	3 576	....	3 880	3 880

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/8
Or fin (kilo en barre)	65000	65000
Or fin (en lingot)	65400	65200
Napoléon (20f)	397	394
Pièce Fr (10 f)	368	.....
Pièce Suisse (20 f)	427	430
Pièce Latine (20 f)	387	377
Souverain	492	489
Pièce 20 dollars	2240	2260
Pièce 10 dollars	1320	1280
Pièce 5 dollars	870	.....
Pièce 50 pesos	2445	2435
Pièce 10 florins	395	393

SICAV (sélection) 3/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Epargne-Unie	1360 37	1327 19
Epargne Valeurs	446 16	434 22
Epsilon	1169 11	1157 53
Eurinvest	722 38	701 34 ◆
Eurocic Leaders	1118 51	1085 93
Eurodyn	1220 85	1191 07
Euro Gan	7744 29	7446 43
Euromaf	26 71	26 32
Fonsicav	12116 57	12116 57
FRANCE-GAN	9945 69	9563 16
France Garantie	259 95	259 43
France Investiss.	439 69	428 97 ◆
France Oblig.	460 67	446 21
Francic	484 74	470 62
Francic Pierre	118 71	115 25
Francic-Régions	1335 48	1296 58

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Oblig. ...	152 51	150 26
Oblifion	1115 65	1104 60
Oblisécurité	10895 40	10895 40
Opéris	31196 94	30288 29
Oracion	1166 17	1137 73
Orvalor	6318 16	6089 79
Paribas Epargne	17599 13	17564
Paribas Opportunités	124 08	119 02
Paribas Patrimoine	547 08	524 78
Paribas Revenus	89 54	88 65
Patrimoine Retraite	189 36	185 65
Parvalor	691 50	661 65
Phenix Placement	281 05	272 86
Pierre Investissements	755 61	737 18
Placement A	1250 33	1225 61
Placements C T.	7643 14	7627 88

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Univers-Obligation	1631 82	1592 02
Valoren	557 38	543 77
Valorg	1769 54	1767 77
Valreal	45279 56	45256 93
Vauban	24508 02	24481 51

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

L'adoption des sanctions contre Bagdad

Sévère mise en garde irakienne à la France

L'ambassadeur d'Irak à Paris, M. Abdel Razzak Al Hachimi, a adressé lundi 6 août une sévère mise en garde à la France à la suite de l'adoption par Paris de sanctions contre son pays. Dans une déclaration à la presse, M. Hachimi a indiqué que la position française *« nuit aux intérêts bien grands de la France en Irak, pas seulement dans l'immédiat mais particulièrement dans l'avenir ». « L'Irak constate avec beaucoup de regret et d'étonnement la position prise par le gouvernement français »*, a-t-il ajouté. M. Hachimi a par ailleurs indiqué que l'adoption de sanctions *« contre l'Irak et le Koweït »* par plusieurs pays *« risque d'aggraver la situation et de faire monter la tension »*. Ces sanctions, a-t-il dit, *« seront nuisibles à long terme pour les pays qui les auront exécutées »*. M. Al Hashimi, qui avait fait convoquer les journalistes pour une conférence de presse, a refusé de fournir la moindre explication et s'est borné à lire une déclaration écrite en anglais.

Très forte baisse sur l'ensemble des places financières

Sur l'ensemble des marchés boursiers, les indices se sont orientés en forte baisse, lundi 6 août, prenant l'allure d'un mini-krach. Dans la foulée de la chute de 1,92 % de l'indice Dow Jones de la Bourse de New-York, vendredi 3 août, celle de Tokyo a affiché une baisse de 3,1 % lundi *(lire page 13)*, tandis que Hongkong cédait 7,4 %. Les Bourses européennes ont suivi ce mouvement. En début d'après-midi, l'indice CAC 40 de la bourse de Paris perdait 6 %, sa plus forte baisse depuis celle du mini-krach du 16 octobre dernier (chute de 10 %). A Londres, le Footsie cédait 2,6 %, et la Bourse de Milan était en repli de 3 %. A Francfort, l'indice Dax clôturait en baisse de 5,4 %, tandis qu'à Zurich, le Swiss Performance baissait de 4,94 %.

Les opérateurs sur les marchés boursiers ont ainsi traduit leur inquiétude devant la détérioration de la situation dans le Golfe qui provoque une flambée du cours du brut (celui de la mer du Nord a atteint 26 dollars le baril dans la matinée de lundi) *(lire page 13)*. Le renchérissement des cours du pétrole pousse les anticipations d'inflation à la hausse, ce qui explique que les taux d'intérêt à long terme aient nettement progressé.

Comme si cet événement n'était pas suffisant, les marchés financiers répercutent également leurs craintes devant le net ralentissement de l'activité aux Etats-Unis, traduite dans l'annonce, vendredi, d'une augmentation du taux de chômage. Cette nouvelle a provoqué un nouveau reflux du dollar, qui se trouve, à 5,2790 francs, à la cotation officielle de lundi, à son plus bas niveau depuis avril 1981. A Francfort, on retrouvait le billet vert à son plus bas niveau historique, à 1,5765 DM.

Sur le marché de l'or, traditionnel refuge en période de tensions internationales, le cours de l'once gagnait un dollar, à 380 dollars au deuxième fixing de Londres.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 5-6 août 1990 a été tiré à 510 897 exemplaires.

Crise au Pakistan

Mme Benazir Bhutto est démise de ses fonctions

Le président pakistanais Ghulam Ishaq Khan a démis de ses fonctions le premier ministre, Mme Benazir Bhutto, lundi 6 août. Mme Bhutto était au pouvoir depuis le 1er décembre 1988. M. Ghulam Ishaq Khan a également dissous le Parlement et ordonné de nouvelles élections. Le président a accusé le gouvernement d'abus de pouvoir, de népotisme et de corruption, et estimé qu'il n'avait plus la confiance de la population.

Le cabinet de Mme Bhutto avait été vivement critiqué ces derniers temps par l'armée. L'opposition avait également reproché au premier ministre son manque de décision et le rôle croissant joué par son mari, Asif Ali Zardari, dans les affaires intérieures de l'Etat. Le chef de l'opposition, M. Ghulam Mustafa, a été nommé premier ministre par intérim, dans l'attente des élections, qui devraient avoir lieu dans les quatre-vingt-dix jours. – *(Reuter.)*

□ **PACIFIQUE-SUD : « inquiétudes » face à la destruction de stocks d'armes chimiques américaines.** – Les quinze pays membres du Forum du Pacifique sud réunis à Port-Vila (Vanuatu) ont exprimé jeudi 2 août leurs *« inquiétudes »* devant la décision des Etats-Unis de détruire des stocks d'armes chimiques sur l'atoll Johnson, situé au sud d'Hawaï. Refusant de voir le Pacifique devenir *« la poubelle du monde »*, ils ont rejeté les explications du premier ministre australien, favorable à la destruction sur l'atoll des cent mille obus chimiques américains en provenance de RFA. Les Etats-Unis comptent détruire également les dix-huit mille tonnes d'armes chimiques qui sont stockées sur l'atoll. – *(UPI, Reuter, AFP).*

La situation en Corse

Le FLNC recherche une alliance avec les « forces de progrès » contre le MRG et le RPR

Le Front de libération nationale de la Corse (FLNC) a décidé de ne pas faire obstacle au processus de concertation sur une plus large autonomie de l'île, engagé par M. Pierre Joxe. Dans le message qu'elle a adressé dimanche 5 août aux Journées internationales des mouvements nationalistes européens et antillais, organisées à Corte (Haute-Corse), l'organisation clandestine indique qu'elle souhaite une convergence entre les forces nationalistes et les mouvements favorables à la démarche du ministre de l'intérieur, contre le MRG et le RPR qui sont hostiles au projet Joxe.

BASTIA

de notre correspondant

Le FLNC s'attribue le mérite des évolutions constatées, ces derniers mois, dans la politique du gouvernement et dans les positions des principales forces politiques corses. *« La suspension de nos actions militaires, le débat autour de notre avant-projet de société, nos interventions ponctuelles sur le terrain militaire ont suscité des effets importants au sein de toutes les forces politiques, créant ou amplifiant des contradictions dans les rangs des mouvements politiques non nationalistes, amenant à des clarifications au sein des organisations nationalistes et contraignant l'Etat à prendre des initiatives »*, déclare l'organisation clandestine, qui confirme ainsi, implicitement, la trêve qu'elle avait annoncée le 31 mai 1988.

Long de plus de quinze minutes, le message du FLNC, diffusé à l'occasion des journées annuelles d'A Cuncolta Naziunalista, dimanche 5 août, a pris la forme d'un film vidéo récemment tourné dans le maquis de la région de Borgo, à une vingtaine de kilomètres au sud de Bastia. L'organisation nationaliste, qui fait l'objet d'un décret de dissolution depuis 1982, y montre quelque cent cinquante figurants armés et encagoulés, défilant et encadrant, dans le maquis, un responsable du mouvement dissous, chargé de lire une déclaration de trois feuillets.

Le principal élément nouveau apporté par ce message réside dans le souhait, formulé par le FLNC, d'une ouverture du mouvement nationaliste à d'autres forces. *« Les rapprochements futurs ne pourront être construits que sur des convergences de fond*, déclarent les clandestins. *Nous sommes, donc, favorables à ce que cela se traduise, sur le terrain public, par une politique d'union dépassant le cadre traditionnel nationaliste* [et] *ouverte à toutes les forces de progrès. »* Sur le plan strictement politique, le FLNC évoque le cœur du débat actuel dans l'île, à savoir les perspectives de changements institutionnels que M. Pierre Joxe instille avec la préparation d'un projet de loi tendant à instaurer un nouveau statut, plus autonome, de la Corse.

Les concertations non officielles, à propos de ce projet de loi, dessinent une *« troisième voie »* politique dans l'île, rapprochant certaines personnalités favorables à la réflexion et allant du RPR – comme le vice-président de l'assemblée de Corse, M. Henri Antona – aux autonomistes de l'UPC, conduits par le député européen, M. Max Simeoni, en passant par des responsables de l'UDF – dont le député et président du conseil général de la Corse-du-Sud, M. José Rossi, – certains élus locaux du PCF et l'ensemble du PS.

Les « clans » et les « groupes barbouzards »

« L'Etat a choisi de privilégier un processus de type réformiste, observent les clandestins. *Soutenu dans sa politique par tous les partisans de la troisième voie, le pouvoir espère, par quelques réformes d'ordre institutionnel, aboutir à l'isolement progressif du vieux clan, mais, aussi, du mouvement de libération nationale. Avec une habileté incontestable, le gouvernement français prépare le terrain, afin d'asseoir une majorité, à l'assemblée de Corse, allant de certains éléments de droite aux mouvements autonomistes. »* A cette « troisième voie » s'oppose *« un front du refus »*, essentiellement composé des *« chefs de clan »*, le sénateur de la Haute-Corse, M. François Giacobi (MRG) et le député de la Corse-du-Sud, président de l'assemblée de Corse, M. Jean-Paul de Rocca-Serra (RPR).

Le FLNC, évoquant la *« radicalisation du clan traditionnel »*, indique que *« des groupes barbouzards ont été constitués »* et met en garde *« l'Etat français, qui laisse faire et espère tirer un profit politique d'un affrontement entre nationalistes et chefs de clan »*. *« Dans l'optique de la constitution d'une troisième voie »*, estime l'organisation clandestine, une telle confrontation permettrait au gouvernement de jouer les arbitres et de proposer une solution apaisante, rejetant toute forme d' *« extrémisme »*. *« Nous le tiendrons également pour responsable d'une telle dérive »*, préviennent les clandestins.

A propos de la situation dans la famille nationaliste, le FLNC évoque, sans les nommer, les divergences qui se sont concrétisées, ces derniers mois, par la fin de la politique d' *« unione »* entre A Cuncolta et l'UPC et par la création de l'Accolta Naziunale Corsa, un groupe dissident nationaliste. *« Le problème n'est plus de savoir, aujourd'hui, s'il faut être ou ne pas être nationaliste, mais de dire quelle société l'on veut pour la Corse et comment y parvenir (...). Le nationalisme n'est ni un label, ni une vertu. Lorsque des divergences de fond apparaissent, il serait illusoire de vouloir les relativiser au nom du nationalisme. Or, désormais, ce sont ces questions de fond qui feront et déferont les unions politiques. »*

Le FLNC, répudiant le *« nationalisme du cœur et des tripes »*, qui *« confinerait, aujourd'hui, à la constitution d'un autre clan »* et *« enfermerait* [son] *combat dans un ghetto »*, reste fidèle à sa stratégie d'autodétermination, tout en redéfinissant son propre rôle dans *« le cadre de la construction de cette stratégie »*. *« Nous n'avons pas pour ambition d'être dirigistes*, affirme-t-il, *mais d'être un lieu de synthèse (...). Nous n'avons pas à confisquer, au nom du mythe de la clandestinité, le pouvoir politique pour la construction d'une nouvelle société corse. »*

Le FLNC annonce la publication, *« courant 1991 »*, de son *« projet de société »*, amendé des contributions et critiques recueillies par A Cuncolta, chargé d'organiser des réunions publiques sur ce thème depuis plusieurs mois. Une première publication devrait intervenir au moment où les parlementaires discuteront du projet de loi sur le développement social, économique et culturel de la Corse, que M. Joxe présentera à l'Assemblée nationale dès la session d'automne.

MICHEL CODACCIONI

M. Soisson veut « dialoguer » avec M. Carignon

M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail et de l'emploi, animateur du mouvement France unie, estime qu'il doit *« dialoguer »* avec M. Alain Carignon, maire de Grenoble, en congé du RPR, qui a annoncé la création d'un Forum civique, indépendant des partis de droite et de gauche (*le Monde* du 28 juillet). Dans un entretien publié par *le Journal du dimanche* du 5 août, M. Soisson observe que *« toutes les initiatives qui aident le renouveau de la vie publique vont dans le bon sens »*.

« La volonté d'Alain Carignon de s'extraire des carcans est courageuse. Nous aurons à dialoguer ensemble », indique le ministre, car *« on peut rester en l'air quelque temps, puis vient le moment où il faut atterrir »*. Selon M. Soisson, *« l'initiative de M. Carignon devra, le moment venu, s'inscrire sur l'échiquier politique »*. *« Quand on fonde une famille, c'est pour avoir des enfants*, observe-t-il. *Quand on crée un mouvement politique, même s'il se veut « ni de droite ni de gauche », c'est pour avoir des députés. »*

M. Soisson annonce que son mouvement se réunira, le 2 octobre prochain, pour une journée parlementaire en présence de membres du gouvernement, des députés et sénateurs membres ou proches de France unie, voire de – *« pourquoi pas ? »* – M. Bernard Tapie.

CARTES POSTALES

Le test de Malbouzon

En passant par la Lozère, deux solutions. Vous allez ou pas à Malbouzon.

Pour aller à Malbouzon, deux solutions. Vous suivez le camion du Verger rouergat (départ tous les mercredis après le marché de Nasbinals). Vous ne suivez pas le Verger rouergat (vous vous égarez, Malbouzon ne figure pas sur votre carte).

Le conducteur du camion du Verger rouergat déballe ses fruits et légumes sur le parking de Malbouzon. Deux solutions. Vous prenez votre rang dans la queue entre l'agriculteur à bretelles et la mamie mal lunée. Vous tournez les talons en pressentant que cela sera long (vous avez raison mais vous allez rater la latte).

Dans la queue, deux solutions. Vous sympathisez avec la mamie mal lunée, vous apprenez que Thérèse s'est cassé la jambe et vous achetez les premières reines-claudes sur ses conseils. Vous demandez des poires Williams alors qu'il n'y a que des Guyot.

Vous avez 3 kilos de prunes pour 20 F dans les bras. Deux solutions. Vous retardez la dégustation pour aider la vieille dame à porter son cageot de pêches, ses 3 livres de tomates et sa provision de melons. Vous décidez de ne pas vous en mêler avant d'avoir testé les reines-claudes.

Vous traversez le terrain communal avec le cageot de pêches. Deux solutions. Vous levez le nez et vous apercevez la latte de Malbouzon (vous pressentez que vous n'êtes pas venu pour rien). Vous surveillez le terrain et vous passez à côté de la latte de Malbouzon sans la voir (distraction impardonnable, vous retournez vous agglutiner dans les gorges du Tarn).

Vous avez vu la latte de Malbouzon. (Elle mesure 22 mètres de haut. C'est un arbre dont le tronc est lisse et nu, sauf en son extrémité, où on a laissé quelques touffes pour prouver que c'est un vrai pin. Une sorte de plumeau, autrement dit. A mi-hauteur, sont accrochées deux bouteilles de champagne. On le plante après chaque élection.)

Deux solutions. Vous retournez auprès de la mamie qui a déjà commencé à peler ses tomates en attendant les pêches. Vous prenez le risque d'abandonner le cageot et vous vous approchez pour lire ce qui est écrit sur le cœur blanc fixé sur le tronc.

Vous lisez. *« Honneur à nos élus »*. En capitales, mais vous relisez.

Deux solutions. Vous n'êtes pas étonné. Les élus de Malbouzon et sa région sont des gens sympathiques et honorables. Vous en êtes fier. Vous êtes sûrement malbouzonnais.

Vous n'en revenez pas. Vous relisez *« Honneur à nos élus »* sans vous lasser. Vous faites une danse du scalp autour de l'hilarante proclamation de Malbouzon. Puis une photo que vous décidez d'envoyer à tous les mal-aimés de la politique pour les réconforter. Rentrez à Paris, vous avez l'esprit complètement perverti.

De Malbouzon (Lozère)
CORINE LESNES

Une proposition de Mme Thatcher

M. Gorbatchev pourrait être invité au prochain sommet des Sept

Mme Thatcher a proposé dimanche 5 août que les Etats d'Europe de l'Est se joignent à terme à la Communauté européenne, étant entendu que des mesures transitoires seraient nécessaires. Mme Thatcher, qui s'exprimait dans le Colorado devant l'Aspen Institute, dont c'était le 40e anniversaire, a également proposé que l'URSS soit plus étroitement associée aux travaux du groupe des sept pays les plus industrialisés. *« La Grande-Bretagne accueillera le sommet annuel l'année prochaine. Si mes collègues en sont d'accord, je prendrai volontiers une première mesure dans ce sens à cette occasion »*, a-t-elle déclaré. De source proche du premier ministre britannique, on indiquait que des observateurs soviétiques pourraient assister au sommet ou que M. Gorbatchev pourrait être invité à intervenir.

Mme Thatcher, qui s'est entretenue samedi avec le président George Bush, devait le rencontrer à nouveau lundi 6 août. – *(AFP, Reuter.)*

BULGARIE

Le président Jelev annonce une politique de consensus

Dans son premier discours à la nation, lu dimanche 5 août à la télévision, le nouveau président bulgare et ex-chef de l'opposition, M. Jeliou Jelev, a annoncé qu'il entendait mener une politique de consensus, tout en se réservant le droit d'agir par décrets. Le président, élu mercredi dernier par l'Assemblée constituante, a indiqué qu'il créera auprès de lui *« un conseil consultatif de tous les partis représentés au parlement »*, où les ex-communistes sont majoritaires.

M. Jelev a déclaré qu'il abolirait dans les prochains jours les privilèges *« découlant de l'appartenance politique »* et les restrictions à la liberté de résidence dans les grandes villes. Il a précisé qu'il proposera à l'Assemblée des lois pour la défense des personnes à faibles revenus et pour *« assurer la liberté civique et politique de l'individu »*. – *(AFP.)*

□ ***Ouverture de conversations entre le Vietnam et les Etats-Unis.*** – Les Etats-Unis et le Vietnam devaient entamer lundi 6 août à New-York au siège des Nations unies des discussions sur le Cambodge qui pourraient ouvrir la voie à une normalisation des relations diplomatiques entre Washington et Hanoï, quinze ans après la fin de la guerre du Vietnam. – *(AFP.)*